OCTOBRE 2015

CHARTRES

Votre Ville

chartres.fr

PLACE AU HANDICAP !

N° 149

Retour en images

Inauguration rue de la Pie

Vendredi 18 septembre

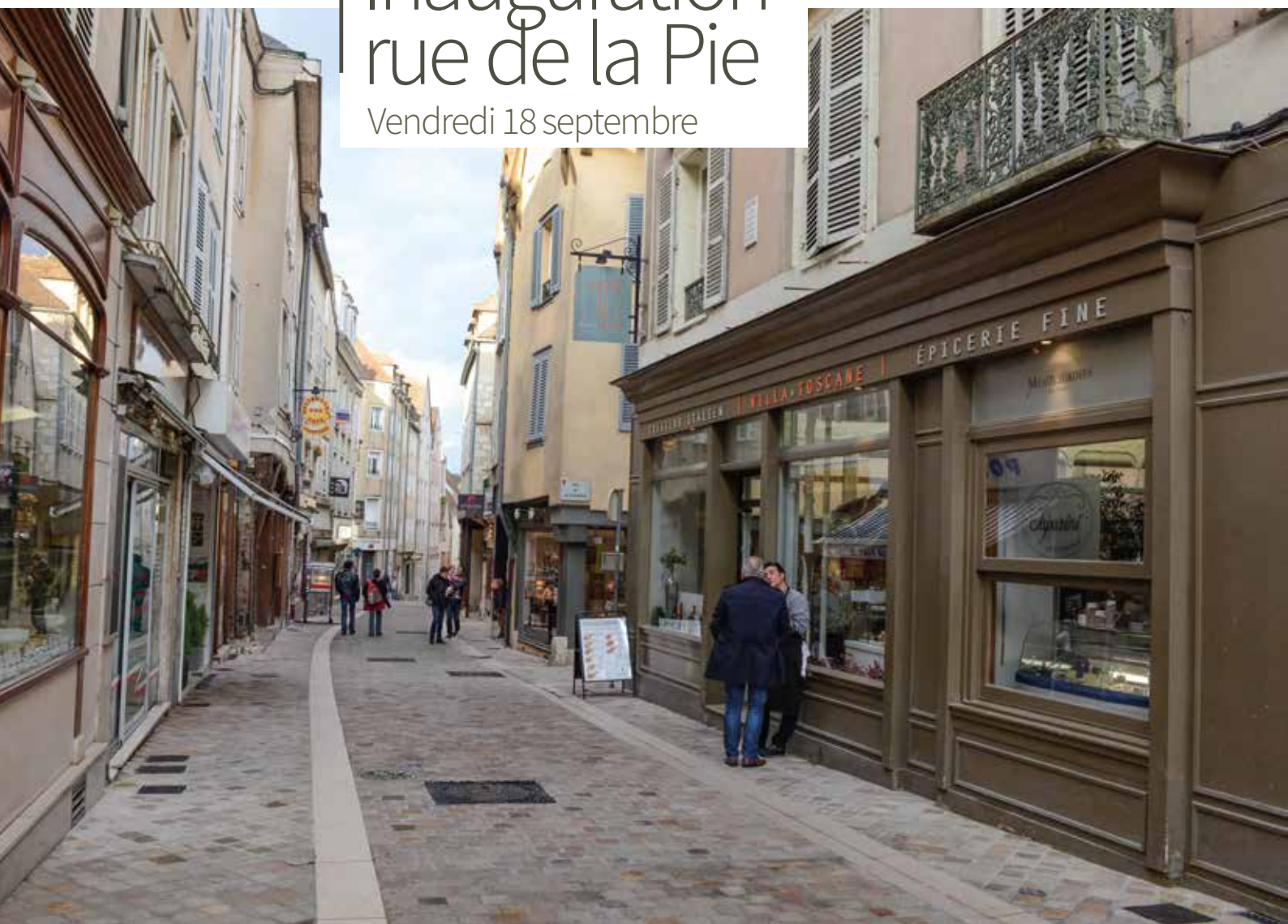

Une ville accessible à tous

Le 19 septembre dernier, la quatorzième Fête de la Lumière s'éteignait sous une cascade de plumes, recouvrant d'un manteau blanc la place des Epars et les derniers jours de l'été. Le temps était au rendez-vous… Vous aussi ! Cette année encore, vous avez été des milliers à déambuler dans les rues chartraines à la découverte des nouveautés, nombreuses, et toujours plus créatives quand il s'agit de lumière, de son, d'imaginaire. Une manifestation gratuite !

Un mois après la rentrée des classes, et déjà une année depuis la réforme des rythmes scolaires, il était temps pour notre équipe de dresser un bilan de l'organisation et des propositions qui sont faites aux familles dans le cadre des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires (TAP). A l'heure où la plupart des collectivités ont augmenté leurs tarifs, la Ville de Chartres a fait le choix de ne pas modifier les siens pour permettre à toutes les familles d'y avoir accès, en donnant notamment la gratuité à partir du troisième enfant. Une proposition complétée par les activités que nous proposons à vos enfants dans les Maisons pour Tous pendant les vacances de la Toussaint.

Chartres est solidaire. Gratuité des manifestations, tarifs avantageux quand il s'agit d'accéder au divertissement, à l'éducation, ou à la culture,… La Ville n'oublie pas non plus d'accompagner les Chartraines et Chartrains qui en ont besoin dans leur vie sociale et citoyenne. Je veux parler des personnes âgées, auxquelles nous consacrons ce mois-ci la Semaine Bleue, ainsi qu'un gala de Noël dont Yves Duteil sera le maître de cérémonie. Je veux aussi parler des personnes en situation de handicap qui sont au cœur de nos réflexions lorsque qu'il s'agit de grands projets ou d'aménagement de l'espace public.

Depuis 2010, la Ville multiplie les interventions pour garantir l'accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite. Une dynamique relancée par un nouvel Agenda d'Accessibilité programmé (Ad'Ap'), prévu sur neuf ans, proposé à la Commission accessibilité du 14 septembre dernier et adopté par le Conseil municipal le même jour.

Des paroles. Et des actes.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 149
OCTOBRE 2015
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES
XAVIER MARTINO
ARNAUD LOMBARD
FRANÇOIS DELAUNEY
STÉPHANE LEFEBVRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
28 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

8 Éducation

• Une nouvelle saison pour les TAP

20 Dossier Handicap

• Accessibilité : à Chartres, un nouvel agenda sur 9 ans.

En couverture

Boulevard Chasles, Odile Forteau se dirige vers le Théâtre de Chartres, récemment aménagé pour les personnes à mobilité réduite.
(Photo Arnaud Lombard)

Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

36

Sport

• La halle Jean-Cochet passe à l'heure de la LNH

56

Portrait

• Antoine Marneur
Coup de théâtre en Avignon

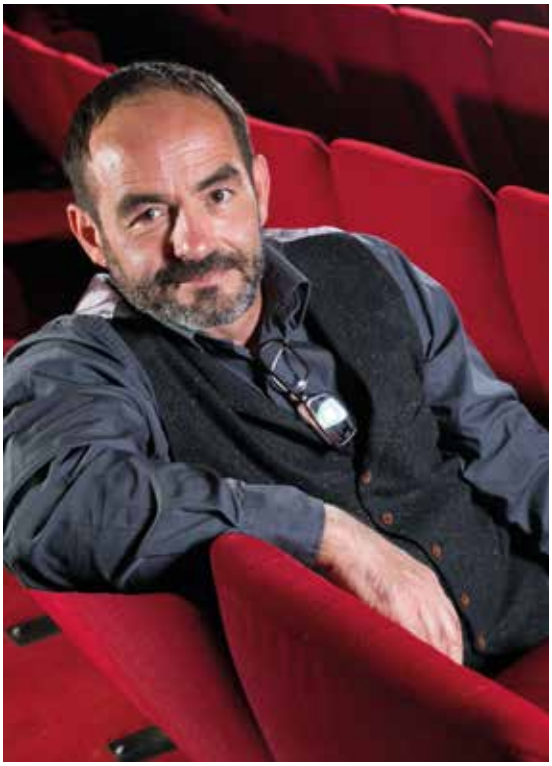

Retour en images

La Fête de la lumière

Samedi 19 septembre

Réforme des rythmes scolaires

Nouvelle saison pour les TAP

La loi Peillon-Hamon a imposé aux communes la réforme des rythmes scolaires et, parallèlement, la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
Depuis le vendredi 4 septembre, les TAP ont repris dans chaque école chartraine maternelle et élémentaire.
Entretien avec Karine Dorange, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, de la vie associative, de la jeunesse et des sports.

Votre Ville : Des nouveautés pour cette année scolaire ?

Karine Dorange : Oui, le comité de pilotage composé d'Elus, de l'association des PEP28 et de parents d'élèves, a souhaité que les activités programmées soient plus diversifiées que l'an dernier.
Certaines sont proposées pour la première fois : initiation aux échecs, scrapbooking, squash, éducation à l'environnement, initiation à la nutrition…, sans oublier les incontournables, fortement souhaitées par les enfants et les familles -jeux de motricité, arts plastiques, arts manuels, jeux de société, activités sportives diverses, contes-. D'autres activités vont être développées : journalisme, théâtre et match d'impro, BD, danse, zumba, fusées à eau… Chaque discipline est structurée avec un projet pédagogique validé par les PEP28, délégataire de la Ville, en charge de cette mission.
Nous avons également souhaité renforcer l'encadrement : La loi fixe à un adulte qualifié pour 12 enfants maximum en maternelle et un pour 18 enfants maximum en élémentaire. Cette année, des bénévoles interviendront en plus des animateurs en proposant des activités innovantes à des groupes de 4 ou 5 enfants.

VV : Concrètement, comment sont organisés les TAP ?

KD : Pour les primaires, deux activités sont proposées, l'une de 13h30 à 15h, l'autre de 15h10 à 16h30, avec une récréation ou un changement de lieu entre les deux. A chaque fois, nous privilégions une alternance entre activité sportive et activité culturelle ou manuelle. L'objectif est que chaque enfant découvre une nouvelle activité qui se déroule soit dans l'école, soit dans les installations mises à disposition par la Ville (salles de sport, médiathèque, centres de loisirs,…).
Certains groupes se déplacent en bus ou à pied pour rejoindre les lieux d'activités. Cette année, pour l'école de La Brèche, les activités auront lieu au centre de loisirs Le Rigeard, avec retour à l'école à 16h30.
Chaque activité se déroule sur un cycle de 7 semaines, de vacances à vacances, en respectant l'âge des enfants et en créant des groupes homogènes.
Pour les maternelles, nous privilégions un animateur de référence par groupe d'âge qui alterne les activités, afin de proposer des pratiques diverses tout en respectant le rythme des enfants (moment de repos, activité physique ou manuelle, temps libre).

Les TAP en pratique

Comme l'an dernier, les TAP se déroulent le vendredi de 13h30 à 16h30, avec un accueil de 13h20 à 13h30.
A 16h30, les enfants inscrits aux activités périscolaires du soir sont accompagnés dans les lieux habituels. Pour les autres enfants, un accueil sans activité est organisé dans l'école jusqu'à 18h.
Pour des raisons de sécurité, les enfants doivent obligatoirement être inscrits pour l'année complète.

VV : Envisagez-vous un bilan avec les parents ?

KD : Pour cette deuxième année de mise en place des TAP, la Ville souhaite qu'en fin d'année scolaire soient organisées des rencontres avec les parents. Ces moments leur permettront de découvrir les activités pratiquées par leurs enfants.

VV : Beaucoup de nouvelles activités sont proposées. Des répercussions sur les tarifs ?

KD : Contrairement à ce que certaines communes ont dû faire, en augmentant de manière conséquente la participation financière des parents pour les TAP, la Ville de Chartres a juste procédé à une revalorisation du montant mensuel demandé aux familles, qui passe de 12,50€ à 12,75€, avec la gratuité dès le troisième enfant.

Vos référents TAP

- Secteur centre-ville (écoles du Grand-Jardin, Paul-Fort, Vlaminck) : Aurélien Poulain, tél. 06 32 82 31 60
- Secteur Rechèvres (écoles des Cytises, Rechèvres, Carpentier, Matisse) : Maryline Bidard, tél. 06 22 87 62 68
- Secteur Madeleine (écoles Kergomard, Prévert, Zola, Carême) : Malika Dahmani, tél. 06 46 08 09 61
- Secteur Ferry (écoles Jules-Ferry) : Benjamin Taillard tél. 06 12 63 55 52
- Secteur Petits-Clos (écoles Henry IV, Farman) : Mathieu Rioult, tél. 06 22 15 10 14
- Secteur Vieille-Ville (écoles Fournier, Villon, Coursaget, La Brêche) : Solène Magoariec, tél. 06 72 75 24 46.

Une information détaillée sera transmise aux parents par les référents de chaque école et sera affichée des les écoles. Vous pouvez également consulter le site internet www.lespep28.lespep.org

Ecoles maternelles et élémentaires privées

A chaque école son projet pédagogique

A Chartres, quatre écoles maternelles-élémentaires privées se partagent le territoire : Guéry, Jean-Paul II, Saint-Jean et Saint-Ferdinand. Loin d'être concurrents, ces établissements proposent aux familles des projets pédagogiques différents, une approche éducative qui leur est propre. Rencontre avec Bérengère Garcia et Véronique Clairon, directrices de Saint-Jean et de Saint-Ferdinand.

Saint-Jean, l'école où il fait bon vivre

Bérengère Garcia est directrice de l'école Saint-Jean depuis 2007. Sous tutelle des sœurs de Saint-Paul, cette petite école de quartier située rue du Faubourg-Saint-Jean s'est ouverte au fil du temps au rythme de l'évolution de la ville. *« A l'origine, il y a 130 ans maintenant, c'était un orphelinat qui accueillait des petites filles dont les familles avaient été brisées par la guerre. La mixité s'est ensuite installée et l'établissement est finalement devenu une école. »* Autrefois lieu d'accueil, l'école Saint-Jean a gardé cette empreinte qui lui donne son identité d'aujourd'hui. *« Notre école est ouverte à tous, c'est un lieu où nous nous attachons à faire régner la sérénité pour que nos élèves s'y sentent bien ».*

Quand on aborde le projet pédagogique que propose l'école Saint-Jean aux quelques 434 élèves répartis en 16 classes (de la petite section au CM2), Bérengère Garcia insiste particulièrement sur cette dimension, qui place l'enfant au cœur du projet éducatif. *« Un élève est avant tout un enfant. Et un enfant ne sera un bon élève que s'il est épanoui dans son école en tant qu'enfant. »* Fait marquant, à l'école Saint-Jean la notation n'est appliquée qu'à partir du CM2. Soucieux de ne pas figer les élèves sur une note mais plutôt d'évaluer leur capacité à évoluer, les enseignants partagent cette conception de l'évaluation des savoirs.

La directrice et son équipe de 18 enseignants travaillent de concert pour que la confiance et l'échange règnent en maître dans l'école. *« C'est une école familiale. Nous multiplions les rencontres avec les parents d'élèves pour favoriser l'échange, pour que tous apprennent à se connaître et créent des liens. Je suis aussi une maman et c'est le modèle d'école dont j'ai rêvé pour mes enfants. »* Outre la traditionnelle kermesse de fin d'année qui permet là aussi aux parents de se rencontrer et de travailler ensemble à l'organisation des festivités, l'école propose tous les quatre ans des projets d'école fédérateurs autour de thématiques originales.

Dernier en date : le cirque dans l'école ! Pendant trois semaines consécutives, un cirque itinérant s'est installé dans l'école pour proposer aux élèves des ateliers ludiques autour du cirque, véritable école de la vie. *« Le cirque est à l'image du parcours initiatique qu'entament les enfants dés leur entrée à l'école : on rate, on recommence, on s'endurcit, on se lance des défis. C'était un projet très formateur, et surtout très humain. Les enfants ont compris qu'ils avaient tous leur place sur la piste. »* A l'issue du projet, les élèves ont monté et présenté cinq spectacles aux familles. Quand elle voit d'anciens élèves revenir assister aux fêtes de fin d'année, Bérengère Garcia reçoit sa plus belle récompense. Elle se dit que la mission a été accomplie. *« Les années d'école primaire, on s'en souvient toute sa vie. Et nous travaillons quotidiennement pour que nos élèves gardent de l'école Saint-Jean leurs meilleurs souvenirs ».*

→ **Ecole Saint-Jean**
22, rue du Faubourg-Saint-Jean
www.ecolesaintjean.com

Saint-Ferdinand, une école ouverte sur le monde

Véronique Clairon est directrice de l'école Saint-Ferdinand de la rue Chanzy depuis septembre 2010. Avec son arrivée, beaucoup de choses ont changé dans l'école. A commencer par les importants travaux d'aménagement en 2013. Le déplacement de la partie collège a permis la création d'un vrai pôle maternelle, avec des classes neuves, insonorisées et mises aux normes…

Mais c'est le projet éducatif de cette école sous tutelle diocésaine qui intéresse les familles des 350 élèves scolarisés. Saint-Ferdinand s'était déjà illustrée avec son projet de classe pour l'inclusion scolaire (Clis) qui intègre au milieu scolaire ordinaire des enfants en difficulté ou en situation de handicap. La Clis compte cette année six élèves et en aura dix l'an prochain. Une réussite pour la directrice. *« C'est un beau projet d'intégration. Les autres élèves sont très sensibles à ces enfants en situation de handicap et leur donnent toute leur place dans l'école »*.

Depuis deux ans, Saint-Ferdinand s'était lancé un nouveau défi : ouvrir l'école à l'international. Un projet qui trouve ses origines dans la diversité culturelle des élèves de l'école… Avec pas moins de quinze nationalités recensées (parmi lesquelles le Venezuela, le Maroc, la Chine, le Vietnam, l'Italie, l'Espagne, la Pologne, la Serbie, …) un projet d'école ouverte à l'international* était presque évident. *« Tout a commencé à l'approche des fêtes de fin d'année. Nous avions alors étudié les différentes façons de fêter Noël dans le monde »*. Les deux années suivantes, les classes travaillent avec les familles sur la culture des différents pays. Les salles de l'école sont rebaptisées des noms de villes étrangères.

A la rentrée 2014, le projet est allé au delà de l'échange culturel. Un projet linguistique naît avec, au cœur, l'intensification de l'apprentissage de l'anglais. Depuis, à Saint-Ferdinand, de la petite section au CM2, tous les élèves pratiquent l'anglais quotidiennement. *« Les élèves de la petite section jusqu'au CP font une demi-heure d'anglais par jour par demi-groupes, avec le soutien d'une enseignante anglophone. Du CE1 au CM2 on passe à trois quarts d'heure par jour. Le résultat chez les petits est extraordinaire. Comme ils ne sont pas encore « sollicités » par l'écrit, ils abordent l'anglais de façon complètement intuitive. Ce sont de vraies éponges »*.

Pour les plus grands, en CM2, c'est déjà l'heure des diplômes ! L'an dernier, vingt-quatre élèves ont passé le Y.L.E. (Young Learner English), un examen international inscrit au parcours de scolaire Cambridge, et qui répond à des normes spécifiques. Les enfants sont mis dans des conditions d'examen à l'écrit et à l'oral pour obtenir un diplôme qui valide et certifie leur niveau d'anglais. *« On est encore loin du brevet des collèges, et pourtant ils passent déjà un diplôme, c'est important pour eux »*.

En fin d'année scolaire, l'école a aussi organisé un stage intensif d'anglais la première semaine des grandes vacances pour les familles qui le souhaitaient. Le principe : une semaine d'ateliers cuisine, de sport, d' activités créatives, etc… mais en anglais ! *« Une semaine en immersion, éloignée du cours magistral mais tout aussi efficace »*.

« Les enfants sont ravis, les parents aussi. Ici tout le monde fait de l'anglais. Nous ne voulions pas d'une école à deux niveaux. Le programme « Anglais pour tous » fonctionne aussi très bien avec les enfants de la Clis. C'est un pari réussi ! »

Ecole Saint-Ferdinand
13, rue Chanzy
www.ind-chartres.fr

* *A la différence d'une école internationale labélisée qui répond à un cahier des charges précis et notamment la présence d'un professeur bilingue à temps plein.*

Vacances de la Toussaint

Toutes les activités dans les maisons pour tous

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois
Tél. 02 37 88 45 01

Lundi 19 octobre
Matin : accueil/ping-pong
Après-midi : futsal/multisports

Mardi 20 octobre
Matin : patinoire
Après-midi : escalade

Mercredi 21 octobre
Journée : visite de Paris et du musée Grévin

Jeudi 22 octobre
Matin : PS3/kinect
Après-midi : jeux d'opposition

Vendredi 23 octobre
Matin : squash/badminton
Après-midi : bowling

Lundi 26 octobre
Matin : accueil/jeux de cartes
Après-midi : thèque

Mardi 27 octobre
Journée : xtreme aventure (base de loisirs de Cergy-Pontoise)

Mercredi 28 octobre
Matin : patinoire
Après-midi : tournois au choix

Jeudi 29 octobre
Matin : trampoline
Après-midi : cinéma

Vendredi 30 octobre
Matin : jeux sportifs d'Halloween
Après-midi : goûter d'Halloween

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 19 octobre
Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mardi 20 octobre
Sortie à la Cité des sciences et de l'industrie

Mercredi 21 octobre
Matin : consoles de jeu
Après-midi : bowling

Jeudi 22 octobre
Matin : tournoi de poker
Après-midi : cinéma

Vendredi 23 octobre
Matin : jeux de société
Après-midi : multisports

Lundi 26 octobre
Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mardi 27 octobre
Matin : gym
Après-midi : piscine

Mercredi 28 octobre
Sortie base de loisirs à Buthiers (78)

Jeudi 29 octobre
Matin: tournoi de ping-pong
Après-midi : multisports

Vendredi 30 octobre
Matin : atelier cuisine
Après-midi : bilan, jeux, goûter

MPT des Petits-Clos

Avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 19 octobre
Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : futsal

Mardi 20 octobre
Matin : hockey sur glace
Après-midi : piscine de l'Odyssée

Mercredi 21 octobre
Matin : vidéo
Après-midi : sports d'opposition

Jeudi 22 octobre
Matin : gym/trampoline
Après-midi : visite d'une apiculture

Vendredi 23 octobre
Journée aventure : base de loisirs de Buthiers

Lundi 26 octobre
Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : handball

Mardi 27 octobre
Matin : patinoire de l'Odyssée
Après-midi : bowling

Mercredi 28 octobre
Matin : tournois de tennis de table et de baby-foot
Après-midi : squash / badminton

Jeudi 29 octobre
Journée nature : zoo de Beauval

Vendredi 30 octobre
Matin : atelier cuisine
Après-midi : jeux et goûter

Photos non contractuelles

MPT de Rechèvres Bel-Air

4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Thème : *« Nouvelle-Zélande : terre de traditions et de conquêtes »*

Lundi 19 octobre
Matin : accueil, présentation
Après-midi : rugby indoor

Mardi 20 octobre
Matin : jeux traditionnels
Après-midi : escrime/squash

Mercredi 21 octobre
Matin : tatoo
Après-midi : sports d'opposition

Jeudi 22 octobre
Paris – musée Branly

Vendredi 23 octobre
Matin : petit-déjeuner Nouvelle-Zélande
Après-midi : geek

Lundi 26 octobre
Matin : accueil
Après-midi : city stade

Mardi 27 octobre
Matin : jeux traditionnels ; la finale
Après-midi : tournoi de ping-pong

Mercredi 28 octobre
Matin : initiation aux percussions
Après-midi : cinéma

Jeudi 29 octobre
Matin : patinoire
Après-midi : swin golf

Vendredi 30 octobre
Matin : cuisine
Après-midi : goûter de fin de centre ; spectacle

Profitez des vacances d'octobre pour découvrir un spectacle ou une activité ludique dans les différents établissements culturels de la ville

Direction de l'Archéologie : ateliers junior (8 à 11 ans)

Fouiller et étudier des ossements animaux -découvrir l'archéozoologie :
lundi 26 (14 h à 17 h) ou vendredi 30 (9 h à 12 h)
Fabriquer une lampe à huile en argile :
mardi 27 (9h à 12h) ou jeudi 29 (9h à 12h)
Ecrire et réaliser des lettrines comme au Moyen Âge :
mardi 27 (14h à 17h) ou jeudi 29 (14h à 17h)
Renseignement/inscriptions :
francoise.jamais@agglo-ville.chartres.fr ou 02 37 23 41 75
https://archeologie.chartres.fr

Salle Doussineau :

Animations autour des 50 ans de l'Ecole des Loisirs
La Brouille, Cie Métaphore, spectacle à partir de 3 ans
Mercredi 21 octobre à 15h30
(Détails et réservations en p. 60)

Médiathèque l'Apostrophe :

***Loulou et autres loups*, courts métrages d'animation à partir de 5 ans**
Jeudi 22 octobre, 15h30 - auditorium - gratuit
Coin lecture «Ecole des Loisirs»
Dévorez les classiques de la célèbre maison d'édition et préparez-vous pour le quizz du 21 novembre prochain !

A la maison pour tous de Rechèvres
Les mardis 20 et 27 octobre à 14h30

Contes d'automne

C'est l'automne. Les nuits sont longues, le vent souffle, le froid arrive. C'est le temps des histoires. Deux conteuses, Marie-France Duprez et Marie-Christine Loubris, vous entraînent dans des régions où rôdent d'étranges et inquiétantes créatures, des marâtres cruelles, mais aussi des filles et des garçons dégourdis. Laissez-vous charmer !
Spectacle familial à partir de 7 ans. Tarif : 6 euros.
A la maison pour tous de Rechèvres, 52 impasse Huysmans à Chartres.

→ **Réservations : Contes et Bricoles :**
06 68 67 04 39 - 06 84 15 35 71.
asso.contesetbricoles@gmail.com

Vacances de la Toussaint

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités).
Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après.
Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

7/9 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/17 h
Lundi 19 octobre	Tir à l'arc Escalade	Gymnastique et Trampoline
Mardi 20 octobre	Escalade Tennis	Basket et Pétanque
Mercredi 21 octobre	Bowling Trampoline	Tir à l'arc et Ultimate
Jeudi 22 octobre	Équitation Patinage	Handball et Molkky
Vendredi 23 octobre	Foot en salle Escalade	Badminton et Thèque
Lundi 26 octobre	Trampoline	Basket et Thèque
Mardi 27 octobre	Tennis	Rollers et Badminton
Mercredi 28 octobre	Bowling	Baseball et Gymnastique
Jeudi 29 octobre	Équitation Golf	Escrime et escalade
Vendredi 30 octobre	Patinage	Tir à l'arc et Lutte

9/12 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/17 h
Lundi 19 octobre	Équitation Trampoline	Tournoi raquettes Escalade
Mardi 20 octobre	Bowling	Foot en salle Escalade
Mercredi 21 octobre	Équitation Tir à l'arc	Tournoi Triballes
Jeudi 22 octobre	Golf	Tennis de table
Vendredi 23 octobre	Patinage Équitation	Squash Escalade
Lundi 26 octobre	Équitation Tir à l'arc	Foot en salle Trampoline
Mardi 27 octobre	Bowling	Tennis de table
Mercredi 28 octobre	Baseball Tennis	BMX Ultimate
Jeudi 29 octobre	Escrime Patinage	Squash Kinball
Vendredi 30 octobre	Golf	Basket

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres.

Pour les résidents chartrains :
• mercredi 14 octobre de 17 h 45 à 19 h 45.

Pour tous :
• le jeudi 15 octobre de 17 h 45 à 19 h 45 et les lundis 19 et 26 octobre de 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.
Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.
Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.
Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.
En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

→ **Renseignements**
À la direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville
Tél. 02 37 18 47 70, de 9 h à 17 h
www.chartres.fr

Lieux où se déroulent les activités sportives

Escalade, Escrime, BMX : salles spécialisées et terrains du site Jean-Gallet, rue Jean-Monnet, proche gendarmerie RN10
Squash : complexe Squash Badminton, avenue d'Orléans
Patinage sur glace, patinage/hockey : hall d'accueil du complexe aquatique l'Odyssée, rue du Médecin-Général-Beyne
Tennis : stade de Ligue, entrée avenue Jean-Perrin
Gymnastique, Trampoline : complexe sportif de la Madeleine, rue de Eparges
Équitation : Chartres Équitation, avenue Victor-Hugo, route de Nogent-le-Phaye
Bowling : départ en bus à 9 h45 rue des Eparges (complexe de la Madeleine) et retour 12h au même endroit.
Golf Baseball 9/15 ans : départ en bus à 9 h 45 rue des Eparges (complexe de la Madeleine) et retour au même endroit vers 12h15.
Les autres activités à la salle Rosskopf ou au complexe sportif de la Madeleine, les précisions étant données lors de l'inscription.

Tarifs

Chartrains
Séance de 2h : 4 €
Séance de 3h : 5 €

Non Chartrains
Séance de 2h : 5 €
Séance de 3h : 6 €

12/15 ans	Activités 10 h/12 h	Activités 14 h/17 h
Lundi 19 octobre	Équitation Trampoline	Escalade
Mardi 20 octobre	Bowling	Escalade
Mercredi 21 octobre	Équitation Tir à l'arc	
Jeudi 22 octobre	Golf	Tennis de table
Vendredi 23 octobre	Équitation	Escalade
Lundi 26 octobre	Équitation Tir à l'arc	Trampoline
Mardi 27 octobre	Bowling	Tennis de table
Mercredi 28 octobre	Baseball	Bmx
Jeudi 29 octobre	Escrime	
Vendredi 30 octobre	Golf	

Yanis Fedor, 11 ans, Chartrain

Votre Ville : Yanis, pourquoi viens-tu aux activités proposées par la Ville de Chartres ?

Yanis : C'est la première fois que je viens. Je voulais découvrir de nouveaux sports pour m'amuser et m'occuper pendant les vacances. Les éducateurs sont super. Et ce que je préfère, c'est le basket.

VV : Comment trouves-tu les activités ?

Y : Les activités sont très variées, bien encadrées, amusantes et sympathiques.

VV : Quelles activités as-tu pratiquées ?

Y : l'ultimate et le basket. La prochaine fois, j'aimerais essayer le tir à l'arc, l'athlétisme et le squash.

Animation

Color Chartres : la ville marque sa rentrée étudiante

Octobre 2015 : les nouveaux étudiants prennent leurs marques dans leurs établissements et dans la ville. Pour marquer la rentrée, Isabelle Mesnard, adjointe à l'animation de la ville a concocté une soirée de grande convivialité : Color Chartres.

Tandis que la Métropole mène une politique active de promotion du territoire pour que s'y implantent les établissements d'enseignement supérieur et de formation, la municipalité prépare le cadre d'accueil des nouvelles et des futures recrues. Il s'agit de développer l'offre de logements et de services, d'encourager le dynamisme commerçant… mais aussi de créer une vie urbaine susceptible de fidéliser les étudiants. Color Chartres doit rendre cette rentrée étudiante 2015 significative. Imaginée par Isabelle Mesnard, cette opération de rentrée est une soirée d'animation destinée aux étudiants de l'agglomération.

Une course, des couleurs, un challenge

Inspirée des color runs, la course inaugurale de la soirée sera ponctuée de jets de pigments colorés. Et pour donner encore plus de piment à l'événement, cinq épreuves spécifiques sont organisées pour retarder les coureurs ou tester leur agilité.
Cette course est voulue comme un moyen original de faire connaissance avec l'ambiance du cœur de ville, de la place des Épars aux jardins de l'Évêché, en passant par le théâtre ou encore la place du Cygne.

Après l'effort, le réconfort

La deuxième partie de la soirée est 100% festive. Une arrivée sur les rotules (pour certains) au kiosque à musique de la butte des Charbonniers vaudra bien un petit buffet. Un DJ aura à cœur de maintenir un haut niveau d'énergie, puisque la soirée comportera encore quelques surprises.

Partenaires, sport et bonne humeur

Cette manifestation a retenu l'attention de trois partenaires.
GrDF, déjà partenaire de plusieurs opérations de la Ville de Chartres, réaffirme sa volonté de participer à la qualité du cadre de vie chartrain. La société marque sa présence aux côtés des étudiants en leur offrant en kits de bienvenue et cadeaux divers… aussi agréables qu'utiles.
Partenaire de plusieurs opérations sportives à tous niveaux, **Mc Donald's** a également souhaité s'associer à cette rentrée. Il est le ravitailleur de la course en eau et fruits frais.

Enfin, **la section tennis de Madeleine sport détente** a quant à elle proposé l'une des épreuves de la course : son mur d'adresse tennistique… Une façon décalée de mettre une raquette dans des mains non averties.

Le 15 octobre, à partir de 17h, place des Épars.
Inscriptions par bulletins disponibles auprès des établissements d'enseignement (BTS, prépas et IUT), le BIJ, et sur le site www.chartres.fr
Infos : direction de l'événementiel et de l'animation, tél. 02 37 18 47 61
Animation gratuite

Le Service Civique

Mercredi 7 octobre à 14h30

Le BIJ vous propose un atelier d'information sur le service civique animé par une conseillère jeunesse et sport (DDCSPP28).
Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.
www.service-civique.gouv.fr

Mon stage de 3e

Vendredis 23 et 30 octobre à 14h (sur inscription)

Vous êtes à la recherche d'un stage qui vous intéresse, vous ne savez pas comment vous y prendre, le BIJ vous aide à :
- construire votre projet ;
- rechercher des lieux de stage qui vous intéressent ;
- préparer vos outils de prospection (CV et lettre de motivation).

Le jeu des métiers

Mercredi 28 octobre à 14h (sur inscription)

Sur le principe du jeu Taboo, le BIJ vous propose de venir découvrir les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi.
Animé par les animateurs du BIJ.

Les matinées café du service civique

Les 23 et 30 octobre et les 6 et 13 novembre

Le BIJ vous accueille tous les vendredis à partir de 10h autour d'un café pour parler du service civique, pour rencontrer des volontaires et des structures d'accueil.
www.service-civique.gouv.fr

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse,
place de la Cathédrale,
3, rue de l'Etroit-Degré à Chartres
Tél. 02 37 23 42 32
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres
Twitter @sylvaindubij

UCTL

Rendez-vous avec la connaissance culturelle

L'université chartraine du temps libre (UCTL) s'adresse à toute personne retraitée ou non, ayant du temps libre en journée. L'association propose des activités d'octobre à juin, hors vacances scolaires. Découvrez les dernières nouveautés.

L'UCTL compte 1078 adhérents âgés de 30 à 93 ans. *« Proposer une multitude d'activités pour les plus exigeants, trouver des idées inédites, des thèmes d'activités qui sortent de l'ordinaire »*, telles sont les grandes orientations de Claude Bourseguin. Le dynamique président de l'UCTL est très attentif *« aux souhaits des sexagénaires, une génération à l'aise avec l'informatique, tout en restant à l'écoute des demandes de la génération précédente et de la jeune génération. On essaie au maximum d'organiser des voyages et des sorties les plus intéressants et les plus complets possibles avec des guides-conférenciers de qualité »*.
Claude Bourseguin constate *« une hausse de fréquentation dans les cours spécifiques, surtout dans les domaines de l'Histoire de l'art : les cours ont été dédoublés ; les actualités géopolitiques ; les sciences de la vie »*.
Un public en nombre aussi pour les conférences-débats hebdomadaires au cinéma Les Enfants du Paradis.

Nouveaux cours programmés :

- Conférences mensuelles de novembre à mars, site Pauline-Kergomard, sur les thèmes des «médecines douces», et de «l'art lyrique» en lien avec les retransmissions d'opéras au cinéma Les Enfants du Paradis.
- Cours débutants en aquarelle, dessin, encadrement, langues étrangères.
- Cours d'Histoire du mobilier français.
- Cours «traditions et civilisation chinoise».
- Cours d'enluminure et de calligraphie.

Lors de l'exposition photos à la collégiale Saint-André en juin dernier, Claude Bourseguin, président de l'UCTL et Vincent Pascal, peintre graffeur chartrain, invité d'honneur

- Cours de théâtre d'improvisation, en association avec des compagnies chartraines.

Toujours d'actualité :

- Sorties d'une demi-journée ou d'une journée, activités avec l'Office de tourisme.
- Voyages en France et à l'étranger.
- Groupes d'études, de réflexion et de recherches.
- L'association intervient aussi dans des établissements scolaires ou professionnels : lecture, jeux de stratégie, rédaction de CV, simulation d'entretiens d'embauche ou de soutenances de stage, aide à la recherche d'emploi ou de stage.

A noter :

- Samedi 3 octobre de 14h à 17h : portes ouvertes du site Kergomard où se déroulent les activités - 25 avenue Ambroise-Paré.

UCTL
14, rue de la Volaille à Chartres
tél. 02 37 36 20 48
association@uctl.fr
www.uctl.fr

Le gala de Noël des séniors

Yves Duteil à l'affiche

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité et le Conseil d'Administration du CCAS de Chartres sont heureux d'inviter les Chartrains de 65 ans et plus au traditionnel Gala de Noël.

Le jeudi 10 décembre 2015 - salle Ravenne à Chartrexpo.

Deux séances sont programmées : 14 h 15 et 16 h 45.

→ **Pour vous inscrire, complétez et retournez le coupon réponse ci-dessous avant le mardi 20 octobre,** dernier délai, au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres service Animation retraités 32 boulevard Chasles 28019 Chartres cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Information complémentaire : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.

© DR

INSCRIPTION - GALA DE NOËL 2015

Je soussigné(e),

NOM..... Prénom (s) M.....Mme.....

Date (s) de naissance : .....M.....Mme.....

Domicilié (s) à **Chartres**, adresse :.....

Tél. indispensable .....

Souhaite (nt) assister à la séance de **14 h 15** ❍ ou **16 h 45** ❍

Du 11 au 18 octobre - Semaine bleue en Eure-et-Loir

A tout âge, être créatif et citoyen

Du 11 au 18 octobre, la Semaine bleue déroule une programmation événementielle à l'attention des seniors. Cette année, il est question d'arnaques en tous genres. Quelles sont-elles, comment les prévenir et s'en prémunir… c'est ce que développe cette initiative, mise en place par l'espace Seniors info-services du bassin chartrain du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, en collaboration avec la Ville de Chartres, le Centre communal d'action sociale de Chartres et la résidence Les Senioriales.

«Et si la vieillesse et l'avancée en âge, au lieu d'être appréhendées comme un déclin se concevaient comme une opportunité et une chance pour mieux s'investir dans la vie sociale à partir d'une créativité retrouvée !». Tel est le sens du message que la Semaine bleue 2015 souhaite véhiculer au travers de diverses manifestations : théâtre, sorties et soirée dansante.

Au théâtre : *Arnaques à la carte.*

Prévenir les arnaques en s'amusant, c'est le sens de la pièce de théâtre *Arnaques à la carte* que programme l'espace Seniors info-services du bassin chartrain du Conseil départemental d'Eure-et-Loir. En plusieurs scénettes, les questions de la vulnérabilité et la prévention des risques chez les personnes âgées seront mises en scène par la compagnie Barouf Théâtre. Chaque scénette sera suivie d'un interlude de sensibilisation présenté par des professionnels de différentes structures : police municipale, Conseil départemental, CCAS et l'association AVIEL. L'enjeu : être conscient des différentes formes d'arnaque et escroqueries auxquels les seniors peuvent être exposés, et surtout comment réagir face à ces tentatives de vol, d'abus de confiance, d'abus de faiblesse. En un mot : apprendre à reconnaître et refouler les soi-disant policiers, faux vendeurs, démarcheurs de l'ombre, mauvais samaritains, etc.

Chambre de commerce et d'industrie (CCI), 5 bis avenue Marcel-Proust le lundi 12 octobre à partir de 14h30 Entrée libre et réservation conseillée au 02 37 23 60 28 ou 02 37 20 13 48 espace-seniors.chartres@eurelien.fr Pour toute information complémentaire : CCAS de Chartres, service animation, tél. 02 37 18 47 23 ou 02 37 42 33.

Animations du CCAS de Chartres

De son côté, le CCAS de Chartres programme deux animations pour mettre à l'honneur le plaisir de vivre senior.

• Jeudi 8 octobre : sortie « vendanges à Nitray» avec déjeuner dansant.

• Vendredi 16 octobre à 12h30 : choucroute dansante à Chartrexpo, salle Ravenne.

Ces animations sont accessibles sur réservation auprès de : CCAS de Chartres, service animation au 02 37 18 47 23 ou 02 37 42 33. Guichet unique, 32, 34 bd Chasles ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h30, parking Hôtel de Ville ou Théâtre, Filibus lignes 1 à 9 et Relais des portes, arrêt Théâtre/Chasles.

Animations de la résidence Les Senioriales

Partenaire de la Semaine bleue à Chartres, la résidence Les Senioriales organise de son côté des animations de toutes sortes. Du sport avec de la zumba et un atelier gym intergénérationnelle, des ateliers gourmands (brunch partage, buffet fruits frais, apéro partage « *nouvelles saveurs* » et session de cuisine), des activités créatives (apéro-tricot intergénérationnel, chorale), des conférences-débats (« *Faire cohabiter les générations* », « *Bien manger pour bien vieillir* », « *A tout âge créatif et citoyen* »…), et des sorties comme cette rencontre avec un producteur de safran à Broué, des rencontres musicales, ou une sortie au marché aux produits frais à Chartres…

Cette programmation du dimanche 11 au samedi 17 octobre est ouverte à toute personne retraitée, même non résidente des Senioriales.

Informations au 02 37 24 32 60.

Le saviez-vous ?

Lancée en 1951, la «Journée des vieillards» a été créée par arrêté du ministère de la santé publique et de la population. Des initiatives axées sur la convivialité se développèrent peu à peu : goûters, repas dansants, sorties, envois de fleurs et de cartes postales ou visites au domicile des plus dépendants et dans les établissements.

On finança des activités de service, des aides-ménagères...

De la «Journée des vieillards», on passa à la «Semaine nationale des vieillards» puis à la «Semaine nationale des retraités et des personnes âgées et de leurs associations» pour s'arrêter, en 1977, à la «Semaine bleue». Un nouveau titre accompagné du slogan : «365 jours pour agir, 7 jours pour le dire».

Un nouvel agenda pour Chartres

Neuf années supplémentaires pour rendre accessibles les espaces publics

La loi du 11 février 2005 pour *« l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »*, donnait 10 ans aux gestionnaires d'établissements recevant du public pour rendre accessibles leurs bâtiments aux personnes en situation de handicap. Le constat ayant été fait que l'échéance du 1er janvier 2015 ne serait pas respectée, il a été décidé d'imposer à tous les gestionnaires d'établissements de présenter aux services de l'Etat un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP). L'agenda devait être remis aux services de l'Etat le 27 septembre au plus tard. A Chartres, il a été présenté lors de la commission accessibilité du 14 septembre dernier puis adopté par le conseil municipal réuni le même jour.

La loi de 2005 avait pour objectif de dynamiser la mise en accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite afin de leur garantir une plus grande autonomie et faciliter leur vie sociale. Dans ce texte, tous les types de handicap ont été pris en compte (physiques, sensoriels, mental, psychique, cognitif…). Cette obligation de mise en accessibilité s'appliquait au cadre bâti et au neuf : les bâtiments résidentiels (logements, foyers…), les établissements recevant du public (ERP), qu'ils soient publics (écoles, universités, hôpitaux..) ou privés (commerces, cinémas, hôtels…).
La date butoir du 1er janvier 2015 avait alors été arrêtée pour que l'ensemble des établissements aient réalisé leurs travaux.

En 2009, la Ville de Chartres a réalisé un audit afin de recenser les établissements nécessitant des interventions et programmer les travaux de mise en conformité… L'état des lieux s'apparentait à une montagne à abattre, tant par la complexité des aménagements et le temps nécessaire à leur mise en œuvre, que par le chiffrage global des opérations, impossible à supporter par la collectivité dans un délai aussi court. Et c'était, à l'époque, sans compter la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités…

Le cas de Chartres étant loin d'être une exception, l'Etat a finalement acté, par décret du 5 novembre 2014, la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmée propre à chaque collectivité pour la mise en accessibilité des ERP. Le décret détaille le contenu de cette disposition et précise les obligations des gestionnaires. Il comporte un programme pluriannuel qui précise la nature et le coût des opérations de mise en accessibilité des bâtiments et engage le gestionnaire à réaliser les travaux dans un délai prescrit. Pour la Ville de Chartres, compte tenu de l'importance et de la complexité de son parc, la durée de l'agenda a été fixée à 9 ans.

Face à Elisabeth Fromont, Jean Monchâtre, président de l'association Voir ensemble, siège à la commission Accessilité du 14 septembre dernier.

Les travaux de mise aux normes commencés en 2010 ont permis de déclarer au 27 septembre 2015 vingt-deux établissements totalement accessibles, en plus des nombreux aménagements réalisés sur l'espace public extérieur (installation de bandes podotactyles, sonorisation des feux, etc…). Ces établissements ne font donc pas partie de l'Ad'AP de Chartres. C'est notamment le cas du Théâtre de Chartres, de l'école Jules Ferry, du centre sportif de la Madeleine et du conservatoire de musique et de danse.

Pose de clous podotactiles sur le perron de la médiathèque l'Apostrophe

Création d'une rampe d'accès au réfectoire du groupe scolaire Jules-Ferry

Ouverture dans les tribunes pour accès direct depuis le hall d'entrée, réservation de places pour les fauteuils au complexe sportif de la Madeleine

Le programme de la Ville pour les neuf années à venir concerne 85 établissements, dont la mise en accessibilité sera répartie dans l'agenda selon les principes suivants :

• Les établissements, dont les travaux ont déjà commencé et dont le taux d'accessibilité est proche de 100% : ils ont été programmés pour 2015 et 2016.
- Ecole élémentaire Grand-Jardin
- Complexe sportif Jean-Gallet
- Groupe scolaire Jules-Ferry
- Médiathèque
- Conservatoire
- Centre de loisirs Le Rigeard
- Trésorerie Municipale
- MPT de Rechèvres

• Certains établissements associatifs, culturels, sanitaires ou sportifs ont été jugés prioritaires. Ils ont été programmés pour la période des trois premières années :
- Résidence Sylvia-Monfort (CCAS)
- Foyer 3e âge de Beaulieu (CCAS)
- Centre social et sportif Charlie-Chaplin
- CRJS
- Collégiale Saint-André
- Théâtre de Chartres
- Maison de retraite Marcel-Gaujard
- Auberge de Jeunesse
- Camping des bords de l'Eure
- Centre international du vitrail
- Ecole Jacques-Prévert
- Ecole François-Villon
- Forum Madeleine
- MPT Bas-Menus
- Stade des Grands-Prés

• Les établissements dont le devenir est incertain (reconversion ou restructuration) : ils ont été programmés après 2020.
- L'Hôtel Maleyssie
- Muséum d'histoire naturelle
- Musée des Beaux-Arts
- Groupe scolaire Georges-Sand et Pierres-Couvertes
- MPT Bel-Air
- Grenier à Sel
- Stade de Foot de la Madeleine
- Ecole de la Brèche et musée de l'école
- Crèche des Castors
- Ecole Pape-Carpentier
- Maison de retraite Marcel-Gaujard (partie chambres)

Le Saviez-vous ?

• Qu'est-ce qu'un AD'AP ?
Outil de stratégie patrimoniale de mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire. Programme pluriannuel engageant le propriétaire ou l'exploitant d'un ERP en termes de coûts et de délais.

• Quand devra être déposé un Ad'AP ?
Dans les 12 mois à compter de la publication de l'ordonnance, soit avant le 27 septembre 2015.

• Qui dépose un Ad'AP ?
Ceux qui engagent leur responsabilité financière : gestionnaires, propriétaires ou locataires, selon les contrats de bail.
Pour la Ville de Chartres, le maire, après autorisation du Conseil municipal et avis de la commission municipale d'accessibilité.

• Comment déposer un Ad'AP ?
Pour un Ad'AP concernant un seul ERP et sur une seule période (avec demande d'autorisation de travaux, la demande doit être déposée en mairie. En préfecture dans les autres cas.

• Quelle est la durée d'un Ad'AP ?
Pour les ERP de la 1re à la 4e catégorie : 3 ans, avec possibilité de deux fois 3 ans si l'ampleur des travaux le justifie.
Pour les ERP de 5e catégorie : 3 ans, avec d'éventuelles périodes supplémentaires de 3 ans soumises à conditions.
Pour la Ville de Chartres, face à la complexité et au nombre de bâtiments, la durée est de 9 ans Pour le CCAS, la durée sera de 3 ans.

Eglise de la Madeleine, création passage piéton conforme

• Les établissements nécessitant des travaux importants comme l'installation d'ascenseurs : ils ont été échelonnés sur la durée de l'Ad'AP.

- Ecole élémentaire Jacques-Prévert (ascenseur) *
- Site Loëns (ascenseur ou élévateur)
- Ecole élémentaire Maurice-Carême (ascenseur) *
- Forum de la Madeleine (élévateur) *
- MPT Bas-Menu (élévateur)
- Théâtre (accès au foyer)
- Ecole de la Brèche (élévateurs + ascenseur Musée)
- Ecole élémentaire Rechèvres (ascenseur) *
- Ecole élémentaire Maurice-de-Vlaminck (élévateur ou ascenseur)
- Stade des Bas-Bourgs (sol en stabilisé)

(*) dans ces établissements, tous les autres travaux de mise en conformité ont été réalisés.

Le programme suivant a été chiffré sur la base des diagnostics de la société Accesmetrie, lors de sa mission réalisée en 2009 sur l'ensemble des établissements de la Ville. Les préconisations et les montants ont été ajustés :
- financièrement, au regard des travaux déjà réalisés depuis 2010, les montants réels se sont avérés environ inférieurs à 30% par rapport aux estimations d'Accesmetrie.
- par rapport aux diagnostics, au regard de la réglementation assouplie par l'arrêté de novembre 2014, notamment sur les ascenseurs en établissements scolaires, (non obligatoire si l'effectif n'excède pas 100 personnes à l'étage et que tous les services se situent au rez-de-chaussée).

Des normes assouplies

• **Pente :** 6% (au lieu de 5%) et tolérance de 10% sur 2m (au lieu de 8% et de 12% sur 0.50m (au lieu de 10%).

• **Ascenseur :** l'installation est obligatoire dans un ERP s'il accueille plus de 50 personnes dans les étages, ou si toutes les prestations ne sont pas délivrées au rez-de-chaussée. Passage à 100 personnes pour les ERP de 5e catégorie et les établissements scolaires quelque soit leur catégorie.

• **Cheminement intérieur accessible :** allées *«structurantes»* de 1,20 m donnant l'accès depuis l'entrée aux places accessibles et aux sanitaires - Les autres allées doivent avoir une largeur au moins égale 60 cm.

• **Largeur de porte principale :** 0.80m (0.77m de passage) au lieu de 0.90m pour les locaux de recevant moins de 100 personnes.

Principaux éléments d'un Ad'AP :

- Information sur le demandeur; description du patrimoine
- Analyse de la situation de l'établissement au regard des objectifs prenant en compte notamment les travaux déjà réalisés ou les nouveaux équipements mis en place au regard des obligations d'accessibilité
- Nature des travaux à mener pour mettre en conformité l'établissement et calendrier des actions concourant aux travaux
- Estimation financière de la mise en accessibilité ainsi que la répartition des coûts sur chacune des années de l'agenda (sur chacune des années de la première période, et sur chaque période suivante pour les agendas sur plusieurs périodes)

Pour les collectivités :

- Délibération de l'organe délibérant, autorisant à présenter la demande de validation de l'Ad'AP en préfecture.
- Consultation de la commission municipale d'accessibilité.
- Descriptions de la politique d'accessibilité menée sur le Territoire.
- En cas d'Ad'AP multi-sites : analyse synthétique de la situation du patrimoine et calendrier présentant le début et la fin prévisionnels des actions de mise en accessibilité de chaque établissement de l'agenda.

Place au handicap !

La parole aux intéressé(e)s…

Pour mieux nous rendre compte de la praticité du terrain chartrain, nous avons rencontré Michelle Crespeau, Odile Forteau et Claire Thibault, toutes trois touchées par un handicap lourd et contraintes au fauteuil roulant. Le rendez-vous est fixé place des Epars, une place réaménagée en 2005 et rendue accessible aux personnes à mobilité réduite, en reliant la rue du Grand-Faubourg au cœur de ville par un chemin fluide et prioritaire. Lorsqu'on leur pose la question, les trois femmes reconnaissent que la Ville de Chartres a pris le train de l'accessibilité en intégrant aux aménagements urbains la dimension handicap… Mais il reste des choses à faire.

Le rendez-vous est fixé à 10 heures. Place des Epars, les passants jettent un coup d'œil à nos *« drôles de dames »* équipées de fauteuils roulants électriques… La présence du photographe y est peut-être aussi pour quelque chose. *« Je me suis habituée au regard des gens, je vis avec tous les jours. Ce que je ne veux pas c'est que l'on stigmatise davantage notre handicap dans les transports ou les espaces qui accueillent du public »*. Michelle Crespeau considère que la dimension handicap doit être intégrée à tous les aménagements et que l'accueil d'un handicapé ne fasse pas l'objet d'un dispositif particulier, pour rendre le handicap moins exceptionnel.
C'est aussi l'avis d'Odile Forteau qui circule sur une bande calcaire, plane, pour rejoindre le passage piéton qui mène à la médiathèque. *« L'aménagement de la place des Epars a été fait pour tous. Sur cette surface, on peut circuler, que l'on soit à pied, à vélo, avec une poussette, ou en fauteuil roulant. On ne fait pas de différence entre les différents modes de circulation et donc entre les individus. »* C'est également le cas pour les boulevards, réaménagés, et mis en zone 30 pour une priorité donnée aux piétons et aux fauteuils roulants sur toute la zone.

Les trois femmes s'accordent toutefois sur la difficulté de circuler quelques mètres à peine plus loin, dans les rues piétonnes de l'hyper centre. Une épreuve que leur imposent les anciens pavés et les aspérités nées avec le temps. Claire Thibault salue au passage le réaménagement des rues du quartier historique au pied de la cathédrale : *« C'est parfait ce qui a été fait rue du Soleil d'Or, place Billard, et dernièrement rue de la Pie. C'est une piste idéale pour le déplacement des fauteuils. Il n'y a plus de trottoirs, le sol est bien lisse, je ne ressens aucune vibration. Il faudrait que toutes les rues soient refaites comme ça. On attend avec impatience le réaménagement des place du Cygne et Marceau. Ces places sont un cauchemar pour nous. »*
Odile mentionne alors la rue du Grand Faubourg, une rue à réaménager en urgence : *« pour nous, c'est le parcours du combattant »*.
Au registre des points noirs, la gare

figure aussi en bonne position. Pour Michelle, *« c'est l'endroit le pire de la ville. Entre les voitures, les cars et les bus, la chaussée qu'il faut traverser rapidement, les trottoirs qu'il faut contourner pour rejoindre le hall de la gare… Autant de bonnes raisons pour nous de ne pas prendre le train ! »* Une réflexion qui a été placée au cœur du projet de réaménagement du Pôle gare : l'intermodalité ou comment faciliter la rencontre entre tous les moyens de communications sur un même site, en privilégiant l'accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite équipées de fauteuils roulants. Question transports, Michelle a aussi quelques messages à faire passer… *« Nous n'avons pas suffisamment de bus à notre disposition et les arrêts sont souvent insuffisants. Et je ne parle pas de l'agence Filibus à laquelle je pourrai accéder uniquement quand mon fauteuil pourra monter la marche de 15 cm à l'entrée… »* Et Odile de rétorquer *« ne t'inquiète pas, bientôt on aura les BHNS ! »* (NDLR : Bus à Haut Niveau de Service)

Nous arrivons au pied de la médiathèque. Là, les avis sont unanimes. Michelle parle d'un lieu très accessible, avec des allées larges qui facilitent les déplacements. *« La médiathèque a été très bien aménagée, tout comme le cinéma Les Enfants du Paradis, l'Odyssée ou le Guichet unique, boulevard Chasles. Dans des lieux comme ceux-ci, on en oublierait presque le poids du fauteuil. »* Nous leur proposons alors de les accompagner jusqu'au théâtre de Chartres aujourd'hui équipé d'un élévateur, de toilettes handicapés, et de trois emplacements réservés aux fauteuils roulants dans la salle de spectacle. Jérôme Costeplane vient nous saluer. Ravie de découvrir cette nouvelle accessibilité du TDC, Odile en profite pour passer commande auprès du directeur du théâtre, enchanté d'accueillir ce nouveau public auparavant empêché. « Je ne savais pas qu'on pouvait avoir accès à la salle du théâtre, maintenant que j'ai le programme, je vais pouvoir réserver ! On peut voir ça avec vous tout de suite ?... (rires) Quant à Claire, elle teste l'élévateur avec l'aide de Didier, son accompagnateur.

« On attend avec impatience le réaménagement des place du Cygne et Marceau. »

Contrairement aux deux autres, Claire Thibault, touchée par la maladie de l'homme de pierre, a besoin d'un accompagnateur au quotidien et surtout dans ses déplacements. C'est Didier Monchâtre qui tient ce rôle à ses cotés depuis près de 2 ans. *« Un accompagnateur anticipe les déplacements et visualise au loin les éléments qui peuvent gêner le cheminement du fauteuil. Claire en a deux, un manuel et un électrique. Quand nous allons en cœur de ville, elle choisit le fauteuil électrique. Quand nous ne prévoyons pas d'itinéraire précis, je préfère opter pour le fauteuil manuel, parce que je sais qu'il y aura des manipulations particulières à faire. »* Didier connait la ville. Il sait que les trottoirs sont le point noir de toutes les personnes qui circulent en fauteuil. Et si dans le cœur de ville les pentes d'accès aux passages piétons se sont généralisées, ces aménagements manquent encore dans les quartiers. Toutefois, Claire précise que c'est à la Madeleine qu'elle est aujourd'hui le plus à l'aise. *« Les cheminements y sont faciles depuis le réaménagements des avenues*

et des trottoirs. Pour ma part j'opte pour le chemin que propose le Plan Vert développé par Chartres Métropole ces dernières années. Un chemin fluide et très agréable à emprunter».

Au-delà de ses contributions à la commission accessibilité de la Ville (créée en 2005), Claire Thibault fait aussi partie du conseil d'administration de l'AF3V (Association Française des Vélos routes et Voies Vertes), un collectif qui fait la promotion des transports doux dont les fauteuils roulants font aujourd'hui partie à part entière. Claire a mille idées à la seconde pour servir le quotidien des personnes en situation de handicap. Elle et Didier font d'ailleurs partie de l'association Chartresestivales depuis deux ans. Ils ont permis à la manifestation de s'ouvrir davantage aux personnes handicapées en mettant, entre autres, à leur disposition un bus qui passe les prendre à leur domicile pour les déposer aux spectacles organisés par l'association durant l'été. Une opération qui s'est encore développée cette année avec l'ajout d'une place supplémentaire dans le bus mis à disposition par la Ville et davantage de spectacles proposés (huit soirées Estivales).

Aujourd'hui, Claire a un nouveau projet…celui de créer une plateforme qui recenserait tous les lieux de la ville qui proposent des activités ludiques, en confrontant une offre testée et une demande de plus en plus croissante. Une sorte de *«pour vous j'ai testé»* dédié aux handicapés avec tous les bons-plans accessibles de la ville. A suivre donc…

→ Pour le projet de plateforme des activités accessibles à Chartres, vous pouvez adresser vos demandes et vos propositions à Claire Thibault sur thiclaire@wanadoo.fr

Retour en images

Le salon des associations

Les 5 et 6 septembre

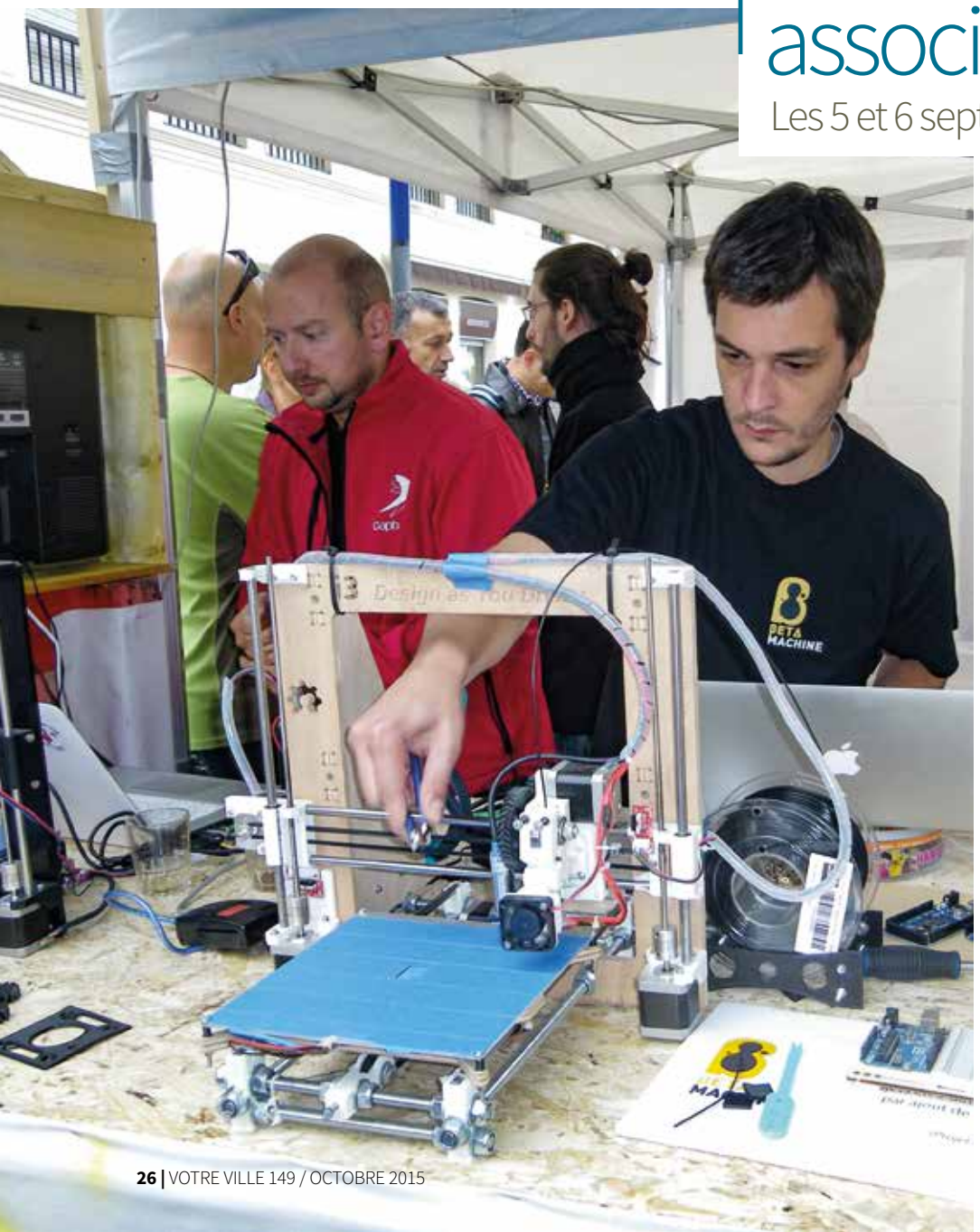

LIGUE DE
ILLARD DU CENTRE

DE FRANÇOISE D'AUBIGNÉ
ARQUISE DE MAINTENON

Les Assises du cadre de vie et de l'embellissement des communes

Nos métiers changent : changeons nos habitudes

Certifiée «quatre fleurs» par le Comité des villes et villages fleuris, et après l'obtention de la fleur d'or en 2010, c'est tout naturellement que la ville de Chartres a été choisie pour la seconde fois pour accueillir le 17 septembre dernier les Assises régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes.

Cette rencontre de professionnels avait pour premier objectif d'apporter un soutien technique au fleurissement, à la valorisation touristique et à l'embellissement des villes et villages de la région Centre-Val de Loire. Une opération réussie, puisque près de 500 visiteurs s'y sont rendus pour découvrir ce qui se fait de mieux en matière d'équipements et d'embellissement du cadre de vie. Professionnels, élus et agents de collectivités ont ainsi pu échanger tout au long de cette journée et trouver des réponses à leurs questions ou des précisions sur leurs pratiques quotidiennes.

Cette année le salon était tourné vers l'avenir et s'est articulé autour des quatre thématiques phares :

- une organisation plus rationnelle ;
- une connaissance des techniques d'éclairage moins énergivores ;
- des pratiques managériales innovantes ;
- une capacité à faire face aux bouleversements de nos pratiques.

La Ville de Chartres a mis quant à elle l'accent sur sa vision de l'enrichissement de son territoire : aménagement des espaces verts, mise en avant du patrimoine et développement d'équipements culturels et de loisirs… Autant d'éléments indispensables à la qualité de son cadre de vie, donc de son attractivité et de sa vitalité économique. Un principe de réflexion qui guide tous les projets de la Ville.

Dominique Dutartre, adjointe à la proximité, sur le stand de la Ville en compagnie Roland-Marie Marceron, président des ARF Centre.

Les fraisiers font des petits !

Si vos fraisiers produisent moins ou deviennent sensibles aux maladies, il est temps de les renouveler. Avec une terre généralement humide et qui reste encore chaude de l'été, septembre est la période idéale pour le bon enracinement d'une nouvelle fraiseraie, avant l'arrivée du froid.

ASTUCE : si vous voulez de belles fraises, éliminez les stolons.

Où trouver de nouveaux fraisiers ? Le plus simple est certainement de se rendre en jardinerie pour trouver de multiples variété. Cela permet d'en découvrir de nouvelles, de compléter celles que vous avez déjà au potager en jouant sur la période de fructification pour une récolte plus longue. Mais si vos variétés vous satisfont, on peut faire plus économique et tout aussi rapide…

Tous à vos stolons :

Le fraisier produit des stolons : des tiges qui partent du pied mère et qui en créent des nouvelles par marcottage lorsqu'elles s'enracinent dans le sol au niveau d'un nœud.

La multiplication :

Si votre plate bande peut être étendue, cette opération de marcottage peut être réalisée directement en pleine terre.

- Sur une ligne de stolons, repérez le nœud le plus développé, avec des racines et de belles feuilles.
- Gardez-le accroché au pied mère.
- Plantez-le dans un pot rempli de terre que vous poserez sur le sol.
- Pour le maintenir dans le pot, bloquez-le avec un cavalier en fer.
- Arrosez le pot.
- Attendez deux semaines en veillant à éliminer les stolons secondaires.
- Détachez-le du pied mère et repiquez-le à sa place définitive.
- Arrosez, puis abandonnez-le tout l'hiver.

ATTENTION : la variété perd ses caractéristiques à chaque multiplication par stolons !

Pour les besoins d'une famille, comptez 20 plants à renouveler tous les 2 à 3 ans en modifiant si possible l'emplacement du parc à fraises.

28es journées mycologiques de Chartres

La collégiale Saint-André accueillera la traditionnelle exposition de champignons et fruits d'automne les 24 et 25 octobre prochains. L'édifice roman et son jardin médiéval en bordure de l'Eure sera également le cadre idéal pour remettre les prix du concours des maisons fleuries.

Mycologues, pomologues curieux et gourmets ne manqueront pas ce rendez-vous de début d'automne : les journées mycologiques de Chartres. Le cadre sobre de la collégiale se prête à merveille à la découverte des champignons et des fruits de fin d'année.
Vous pouvez apporter vos récoltes de champignons ou les pommes et poires de votre jardin pour les faire déterminer sur place et contribuer ainsi à la richesse de l'exposition.

• Pommes et poires
En bonne place avec plus de 400 variétés anciennes et modernes, elles seront soumises à la perspicacité et au palais des amateurs et passionnés. Elles offriront aussi leurs secrets intimes : cours de greffage pour tous !

• Exposition de champignons
Récoltés pour l'occasion dans tout le département, ils feront étalage de leur grande diversité d'espèces locales.

Excursions mycologique

Deux sorties en forêt domaniale accompagnées par les animateurs de la société mycologique de la Loupe seront proposées au public : morphologie d'un champignon, les grands groupes, les toxiques et mortels, connaître l'amanite phalloïde… Les récoltes seront ensuite mises en commun et donneront lieu à des commentaires par l'équipe des mycologues. Tenue de terrain conseillée.

Chasse aux champignons : quelques conseils pour ne pas tomber sur un os

- Le ramasseur doit bien connaître les «bons» champignons, ainsi que les espèces avec lesquelles on risque de les confondre. **Ne consommez que des espèces bien reconnues par leurs caractères botaniques.**
- Ne coupez pas un champignon à ras du sol. Des caractères importants sont peut-être restés en terre. Pour être sûr de déterrer le champignon complet, engagez la pointe d'un couteau à la base et faites levier.
- Ne mettez jamais votre récolte dans un sac plastique : elle va rapidement y fermenter. Utilisez un panier.

Pratique

• Samedi 24 octobre
de 14h à 18h : ouverture de l'exposition ;
14h45 : remise des prix des maisons fleuries de la Ville de Chartres.
• Dimanche 25 octobre
de 10h à 12h et de 14h à 18h.
• Entrée libre.
Collégiale Saint-André
4 rue Saint-André
tél. 02 37 88 43 86
www.chartres.fr

Organisateurs :
• muséum de Chartres,
• société d'horticulture d'Eure-et-Loir,
• société d'horticulture de l'Orne,
• société mycologique de La Loupe,
• société des Amis du muséum de Chartres et des naturalistes d'Eure-et-Loir.

Artisanales 2015

Urbanisme et architecture : un cœur vert pour le XXIe siècle

Pour cette 28e édition des Artisanales de Chartres, la Ville de Chartres et Chartres métropole s'associent pour parler de l'utilité des végétaux. Il ne s'agit pas de traiter de leur place dans la ville au titre de l'embellissement du cadre de vie, mais bien des fonctions utiles, voire techniques, qu'architectes, urbanistes et ingénieurs leur confèrent dans leurs projets.

Dans le nouveau quartier des Clos, comme dans les aménagements futurs du PNE, le végétal est omniprésent

Fini le végétal comme ornement ! Aujourd'hui on veut de l'utile, du fonctionnel, du pratique ! En regardant en arrière, et notamment sur l'urbanisme des années 1960 à 80, sociologues, architectes et urbanistes ne peuvent que constater l'échec des grands ensembles, du bétonnage et du bitumage à outrance. En regardant vers le futur, économistes et prévisionnistes s'alarment des réserves en sources fossiles d'énergies et de l'accroissement de la population mondiale. Que doit-on faire, comment s'adapter, que changer pour ne pas étouffer la planète ?

C'est là qu'intervient le végétal. Deus de cette machina infernales, il apparaît comme l'une des solutions durables à nombre de nos enjeux actuels. Tout vert qu'il est, il révèle de nombreuses propriétés qui vont nous aider à construire mieux, à urbaniser de façon plus responsable, à vivre plus confortablement, et à diminuer nos recours aux énergies. Et en plus, il nous rend plus sociables !

C'est le portrait de ce Zorro planétaire que la Ville de Chartres et Chartres métropole vont tracer à grand traits sur leur stand, lors des Artisanales.

Rendez-vous avec des professionnels des espaces verts

Végétal et artisanat obligent, ce stand sera aussi un lieu de rendez-vous pour les amateurs de la binette et du sécateur, et les propriétaires de jardins.

Deux agents du service Espace vert de la Ville et de Chartres métropole, Noël Fleury et Laurent Guillemain (voir portrait ci-contre), auront à cœur de dispenser tous les petits secrets qui font que leurs jardins, massifs floraux, arbres et autres pelouses sont resplendissants de santé, tout au long de l'année.

De son côté, Nicolas Verdier, partenaire de Chartres métropole pour les Artisanales 2015, édifiera sur toute la durée du salon des murs végétaux, l'une des spécialités de son entreprise *« Vert & Nature »*. Un contact incontournable pour tous ceux qui veulent autre chose qu'une pelouse anonyme…

Animations jeunes publics

Sur ces questions de développement durable, il faut sensibiliser dès les plus jeunes pousses ! La Ville de Chartres et Chartres métropole entendent bien susciter des vocations en invitant leurs plus jeunes visiteurs à devenir, le temps de leur visite, les urbanistes chartrains de demain. Pour ceux qui se sentiraient les pouces verts et une âme de papier, le stand proposera de copier Nicolas Verdier et de créer, de leur côté, tout un mur de fleurs… d'origamis.

Infos pratiques

Horaires : vendredi 9 octobre de 12h à 22h, samedi 10 et dimanche 11 octobre de 10h à 20h, lundi 12 octobre de 10h à 18h. Entrée gratuite, parking à proximité du salon, accès PMR.

Point info espace verts

L'expertise de messieurs Fleury et Guillemain, as de l'espace vert, le vendredi 9, samedi 10 ; dimanche 11 octobre de 14h à 18h et lundi 12 de 14h à 17h

Découverte et démonstration de végétalisation de murs

par Nicolas Verdier, artisan paysagiste à Amilly, société Vert et Nature. En continu.

Ateliers enfants :

Mur d'origamis et atelier du petit urbaniste, en continu.

Rendez-vous avec les ambassadeurs du service des Espaces verts de la Ville

«Nous étions des techniciens, nous sommes devenus des artistes»

Le service Espaces verts de la Ville de Chartres compte 61 agents, répartis dans quatre cellules d'intervention : la gestion des espaces naturels, la production de végétaux, la cellule mécanisée (qui comprend la tonte, l'élagage), et la cellule jardinage/fleurissement. Noël Fleury est responsable de cette dernière cellule depuis près de 38 ans. Une longévité qui a permis à cet artiste du fleurissement de voir évoluer les techniques et les matériels utilisés mais aussi les mentalités.

Noël Fleury, porte bien son nom. A la tête d'une équipe de 18 jardiniers qui travaillent quotidiennement au fleurissement de Chartres, il est comme ses agents : passionné et passionnant quand il évoque son travail de terrain. *«La ville a considérablement changé depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, nous avons un vrai travail de paysagement à réaliser. Nous avons la possibilité de nous exprimer artistiquement lorsqu'auparavant le travail de fleurissement était principalement basé sur de la mosaïque, du panachage. Et au vu des nombreux projets développés par la mairie, nous avons encore de beaux jours à exercer notre passion. Autrefois techniciens, nous sommes devenus des artistes».*

Chartres compte de nombreux parterres de fleurs, bacs et jardinières, squares et espaces arborés, sur près de cent hectares d'espace urbain. Tout ceci est réfléchi, étudié. Les couleurs et les compositions florales suivent les tendances. Un style et une identité sont nés. Mais c'est aussi la diversité des espaces à fleurir qui est devenue source de réflexion pour les jardiniers. Avec la résidentialisation par exemple, notamment à la Madeleine, de nombreux espaces végétalisés ont vu le jour.

La Madeleine, c'est le secteur de Laurent Guillemain ! Au service espaces verts depuis 28 ans, il a vu son travail de terrain facilité par l'évolution des techniques et de l'outillage. *«Notre service a beaucoup évolué en termes de matériel, la Ville a fait le choix de passer au tout-électrique, ce qui facilite notre travail et permet de réaliser des économies d'énergie».*

Noël Fleury rappelle qu'en plus des progrès techniques, les méthodes de production de végétaux donnent aujourd'hui des produits de meilleure qualité, plus beaux, et que l'on plante aujourd'hui à maturité.

En dix ans, les mentalités ont considérablement changé en matière de fleurissement. Aujourd'hui, les préoccupations écologiques sont au cœur des projets menés par les collectivités, et à Chartres c'est devenu une règle. Noël Fleury le sait mieux que quiconque : *«Les Français sont les premiers consommateurs au monde en jardinerie. Même en période de crise, ils ne se privent pas de végétaux. Jardiner n'est plus seulement un loisir, c'est devenu une médecine douce…».*

Laurent Guillemain s'en aperçoit tous les jours : *«C'est étonnant de voir à quel point les gens suivent le rythme de nos interventions pour entretenir leurs jardins… C'est un peu nous qui leur donnons le tempo. Nous sommes de plus en plus sollicités par les habitants quand nous travaillons. Ils nous demandent des conseils, des précisions sur des espèces…»*

Noël Fleury (à droite) et Laurent Guillemain (à gauche)

Noël Fleury et Laurent Guillemain seront à votre disposition sur le stand de la Ville pendant toute la durée du salon des Artisanales, du 9 au 12 octobre, de 14h à 18h, pour répondre à vos questions et vous livrer leurs secrets de jardinage.

Pôle Gare

La libération de la zone de l'Épargne est commencée

La SNCF et SNCF Réseau ont entamé deux chantiers de part et d'autre de la zone de l'Épargne. A l'ouest du site : la création d'une station service pour le TER Centre. A l'est : un premier forage sous voies pour acheminer les câbles télécom, informatique et énergies de la future station de contrôle de la ligne. La reconstitution ferroviaire de la zone de l'Épargne est bien commencée.

Ici seront posées les futures voies de stationnement de la station service.

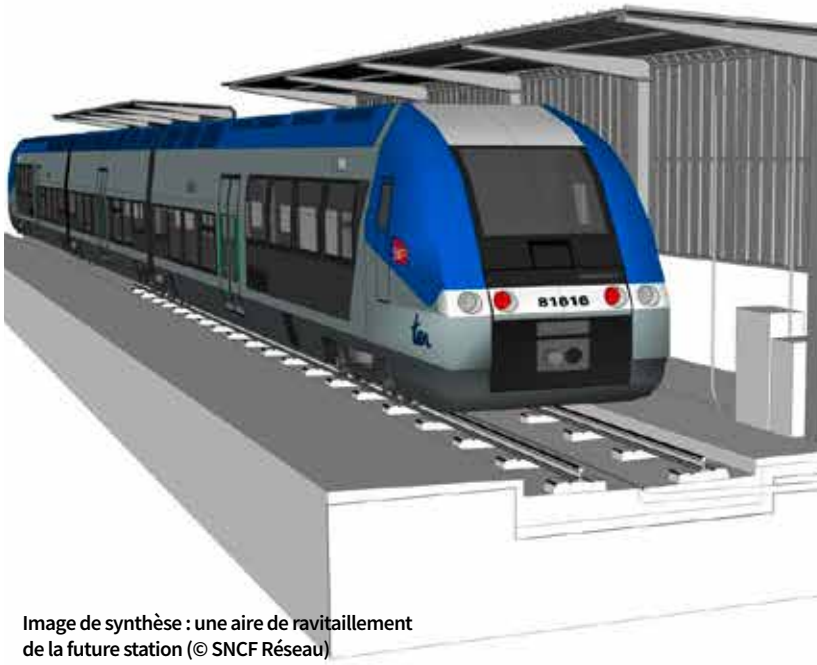

Image de synthèse : une aire de ravitaillement de la future station (© SNCF Réseau)

Pour construire sur la zone de l'Épargne les équipements que le Pôle Gare y projette (la plateforme intermodale, le stationnement souterrain et la salle de spectacles culturels et sportifs), il faut au préalable que la SNCF et SNCF Réseau aient libéré les terrains des infrastructures et fonctionnalités qui y sont implantées. Et pour cela, il faut que ces mêmes éléments soient d'abord re-créés et mis en fonction ailleurs. Le trafic du TER Centre ne doit pas être perturbé.
SNCF Réseau conduit déjà un premier chantier sur le site dit des Vauroux, sur son domaine ferroviaire à l'ouest du pont de Mainvilliers. Il s'agit de la future station-service de ravitaillement en GNR (gazole non routier) qui remplacera celle qui existe actuellement sur la zone de l'Épargne. Cette station comportera deux aires de ravitaillement avec récupérateur des *« égouttures »*, alimentées par deux cuves de grand volume. L'ensemble de ce site présente l'avantage d'être très facile d'accès aux camions de ravitaillement.

A l'opposé de ce site, SNCF Réseau va édifier son futur *« bâtiment multiservices »* rue du Faubourg-Saint-Jean. Cette construction rassemblera le

Les deux cuves de stockage du GNR sont déjà en place.

futur poste de régulation et de signalisation, l'agence bâtiment énergie, l'établissement intra-circulation, une sous-station électrique, et l'ASTI. Toutes ces fonctionnalités sont aujourd'hui dispersées sur les terrains de la zone de l'Épargne et dans les bâtiments de la gare SNCF. Les travaux ont commencé à la mi-septembre par le fonçage* et l'installation d'une traversée à 6 m de profondeur sous les voies et les quais, côté Paris. Achevée en 48h, l'opération n'a en rien perturbé les usagers : c'est à peine si la SNCF, sécurité oblige, a dû opérer un ralentissement des trains à l'approche de la gare de Chartres durant ces deux jours. Ces réseaux nous aident à percevoir l'importance de Chartres pour la ligne Paris – Le Mans : c'est à partir de là que la signalisation et les voies sont alimentées entre Rambouillet et Nogent-le-Rotrou.

Le Pôle Gare de Chartres : une opportunité à saisir pour la SNCF et SNCF Réseau

Si la reconstitution ferroviaire est indispensable pour que le Pôle Gare de Chartres voie s'ériger ses équipements sur cette zone, il faut aussi souligner que cette opération d'urbanisme représente pour la SNCF et SNCF Réseau l'opportunité d'améliorer leurs installations.
La future station service constitue une montée en gamme par rapport à l'existante, en termes de fonctionnalités et de développement durable pour les matériels, et de confort pour les personnels.
De l'autre côté, le futur bâtiment multi-services permettra de rassembler et moderniser des infrastructures et fonctionnalités vieillissantes et dispersées.
Ces travaux, les opérateurs du rail n'auraient jamais pu les engager dans le contexte économique global.

** Fonçage : forage avec évacuation des terres et mise en place simultanée d'une conduite.*

Le puits d'accès à la traversée des câbles.

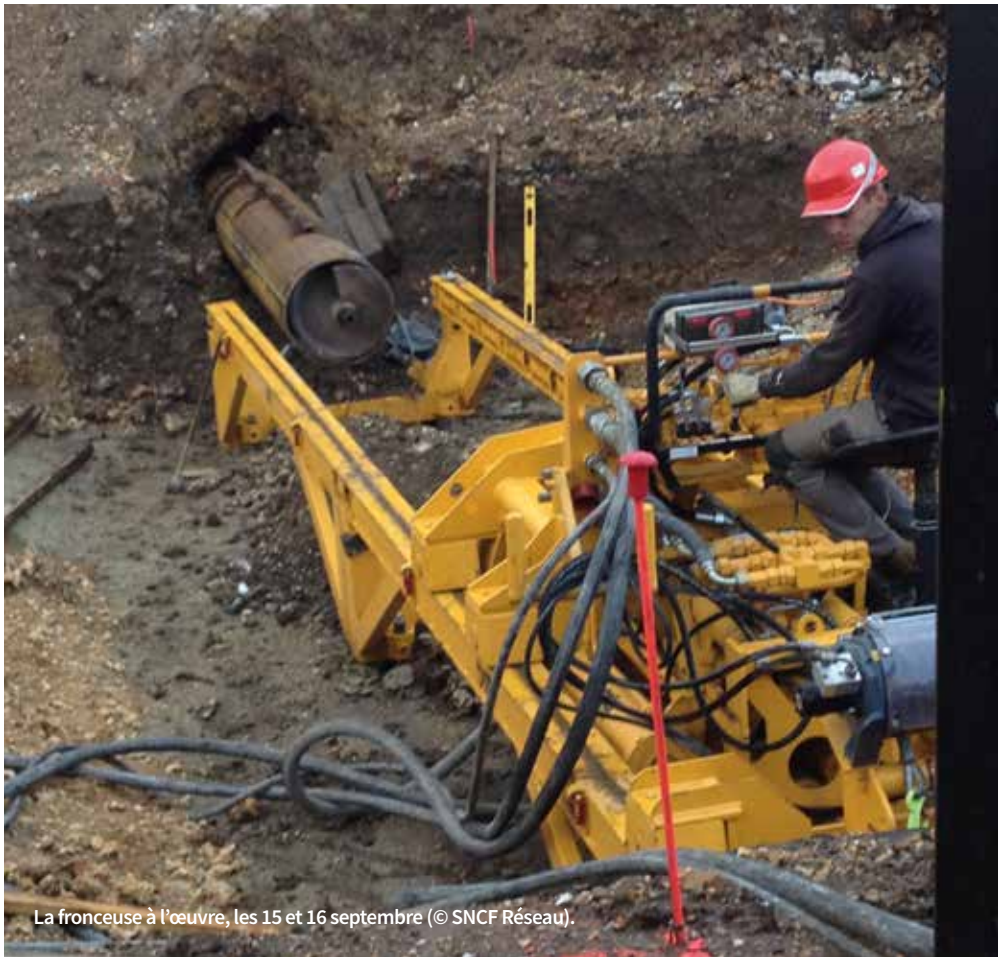

La fronceuse à l'œuvre, les 15 et 16 septembre (© SNCF Réseau).

Aménagements

La halle Jean-Cochet à l'heure des normes LNH

Avec l'entrée du CMHB parmi l'élite des 14 meilleures équipes françaises de hand-ball, la halle Jean-Cochet a été le théâtre pendant l'été d'aménagements à la hauteur des rencontres qu'elle accueillera tout au long de cette première saison sportive et répondant au cahier des charges de la LNH…

Il aura fallu un été pour que la halle Jean-Cochet se pare de son nouvel habillage. La Ville de Chartres a consacré un budget de plus de 540.000€ pour repeindre, équiper, et augmenter la capacité d'accueil de la salle à 1200 spectateurs grâce à un système de tribunes amovibles. La salle et les vestiaires ont été globalement rénovés, les luminaires et la sonorisation changés. Des panneaux lumineux en leds bordent aujourd'hui le terrain, pour accueillir les logos des partenaires du club (70%) et ceux des partenaires de la ligue imposés (30%). Des aménagements qui correspondent au cahier des charges imposé par la montée du club en LNH mais aussi par la présence des équipes de télévision de BeIn Sports qui filmeront tous les matches de la saison. Des postes pouvant accueillir les caméras ont été créés à cet effet, le sol en taraflex, nécessaire à la prise d'images, est installé avant chaque match. Rencontre avec quelques personnalités du club.

Stanislas Voisin, agent de la Ville, adjoint technique

Je travaille à la halle Jean-Cochet depuis deux ans. Je suis chargé de l'entretien des terrains, des vestiaires, de l'accueil du public, et de la gestion du planning des entraînements. Avec les nouveaux aménagements de la halle Jean-Cochet, et les normes imposées par la LNH, je supervise avec deux autres collègues les quatre intérimaires qui installent le revêtement caoutchouc du terrain pour préparer la salle pour les rencontres : nettoyage du parquet avant la pose, 34 rouleaux de 200kg à porter, installer, dérouler et coller. Puis nous procédons au traçage du terrain de hand. L'installation se fait la veille des rencontres, de nuit, entre 3h et 9h). A l'issue des matches, nous retirons le revêtement, également de nuit. Six heures de montage et six heures de démontage. La Ville a investi dans du matériel qui facilite notre travail pour le rendre moins pénible : stockeurs et dérouleurs de rouleaux, manivelles de déroulement, etc. Je ne suis pas tout seul, c'est le travail d'une équipe et nous sommes fiers d'accompagner notre équipe de hand qui figure aujourd'hui parmi l'élite des 14 !

Alric Monnier et Sylvain Kieffer, joueurs

Maintenant que nous sommes en LNH, nous avons besoin de sentir les spectateurs davantage supporters ! A ce niveau de compétition, il doit y avoir le feu dans les tribunes. On doit sentir que Chartres est avec nous. D'ailleurs c'est souvent le plus qui fait la différence lors des rencontres : face aux équipes qui jouent chez nous on se doit de faire front. L'ambiance dans les tribunes est capitale. Le public qui se déplace pour venir assister à nos matches doit être un moteur, pour nous donner davantage la niaque sur le terrain. C'est déterminant pour notre mental, et surtout pour faire tomber le mental de nos adversaires. On sent que ça s'organise un peu mais le public est encore timide, on aimerait ressentir davantage de soutien et de ferveur. Il s'agit de sport mais aussi de spectacle, et un bon spectacle est un spectacle où il y a une ambiance de folie.

Le montant des travaux

Tribune : 200 000€
Sol et accessoires de pose : 72 000€
Travaux de peinture : 34 000€
Éclairage : 55 000€
Caméras : 40 000€
Ecran accrochage : 16 880€
Circulation du public : 8 500€
Installations électriques, sono : 27 000 €
Leds : 88 000€
Total : 541 380€

Lucy Forestier, chargée de communication

La grande nouveauté c'est la billetterie en ligne, un nouvel outil imposé par la ligue et accessible depuis notre site www.cmhb28.com, un site qui va lui aussi prochainement évoluer. Aujourd'hui, les places sont numérotées et la nouvelle tribune installée face aux caméras, faite de coques, contraint les spectateurs à un alignement net, plus esthétique lorsque les matches sont filmés et retransmis sur BeIn Sport. Le fait que BeIn sports soit aujourd'hui dans la partie est un vrai plus : nous sommes assurés d'avoir quelques minutes de retransmission de nos matches le jeudi soir, à la veille de la rencontre du vendredi. BeIn sport se déplace pour filmer toutes les rencontres. Sur la durée de la saison, nous aurons un match retransmis en intégralité, peut-être deux... Lors de la première rencontre du championnat qui s'est jouée pour nous à domicile, nous avons pu tester l'équipement réaménagé mais aussi notre nouvelle organisation… Nous allons nous roder et faire encore mieux lors de la prochaine rencontre.

Les débuts du Rugby Chartres Métropole en Fédérale 2

Les Chartrains savent ce qu'il leur reste à faire

Une mêlée solide…

Au moment où nous écrivons, Chartres vient de perdre 20 à 27 son premier match de Fédérale 2 contre Nantes. Quand vous lirez ces lignes, le RCM en aura joué un autre, à l'extérieur, contre Suresnes. De quoi s'étalonner parfaitement, devant les deux favoris de leur poule.

C'est ce qu'on appelle le coup de l'invité. Tout fraîchement titrés Champions de France de Fédérale 3, les Chartrains ont pu mesurer le chemin à parcourir pour figurer parmi les meilleurs du championnat de Fédérale 2.

Face aux favoris de la poule, les Nantais du SNUC (Stade Nantais Université Club), rapides et expérimentés, les joueurs Chartrains ont vérifié à leurs dépens qu'ils avaient changé de niveau. Tout va plus vite, et là où leurs meilleurs joueurs transperçaient facilement les défenses la saison dernière, ils rencontrent aujourd'hui des murs plus hermétiques. Il faut multiplier les temps de jeu, se montrer patients… et savoir que chaque erreur est sanctionnée immédiatement.
De même, dans les regroupements, l'adversaire a su ralentir efficacement les sorties de balles chartraines, avec un mélange d'expérience et de vice propre à susciter l'énervement… et les fautes.
Résultat : on a particulièrement apprécié la vitesse de transmission des ballons nantais, la transformation instantanée du jeu, de la défense vers l'attaque et inversement, la rapidité des lancements de jeu, la fluidité et l'accélération des attaques, pour des essais en débordement que les Chartrains n'auraient pas subis la saison dernière.
Pour autant, les joueurs du RCM peuvent raisonnablement espérer le maintien, leur objectif 2016.
S'ils ont parfois été débordés, ils ne se sont pas effondrés, revenant au contraire au score dans la seconde moitié de chaque mi-temps, validant ainsi la qualité de leur préparation physique, leur solidité mentale et leur solidarité collective.

Face au présumé meilleur de la poule, ils ont marqué deux essais d'avants, arrachant un précieux point de bonus défensif. Reste à polir les sorties de balles, la transmission et la transformation du jeu par les demis, et à assurer une meilleure discipline dans le jeu. Pour le reste, avec un buteur comme Guillaume Franke, les Chartrains peuvent voyager.

Aux Bas-Bourgs, l'ambiance était superbe sous le soleil dans une convivialité très rugby. Ajoutez à cela que l'on comptait plusieurs centaines de spectateurs payants, et vous comprendrez la bonne humeur et l'optimisme qui régnaient à la mi-temps dans le bar du tout nouveau clubhouse. Jean-Pierre Gorges l'avait promis, et l'endroit fait l'unanimité.
400 000 euros investis par la Ville pour la cohésion d'un club dont l'école de rugby rassemble près de 300 jeunes.

… une touche qui assure…

… et un buteur efficace… le RCM peut voyager.

Inauguration. Devant le superbe club-house du RCM, et de gauche à droite : le représentant du Comité de Rugby du Centre, Jean-Pierre Gorges, Thomas Louis, Jean-Marie Léger, et Karine Dorange.

Dans le cadre de la Coupe du monde de Rugby, les matches seront retransmis en direct :

Le 1er octobre : place Saint-Pierre
Le 11 octobre : place de la porte Saint-Michel
En cas de pluie, la diffusion se fera sous la halle, place Billard.
Si l'équipe de France est qualifiée, la Ville continuera de diffuser les matches, place des Epars.
Le week-end des 16, 17 et 18 octobre, le club de rugby de Chartres métropole prévoit une animation avec diffusion des matches.

Course vélo Paris-Tours Elites

Retour à Chartres

La Ville de Chartres accueillera le départ de la 109e édition de Paris-Tours Elites le 11 octobre. La classique d'automne retrouvera la Capitale de la lumière et du parfum qu'elle avait déjà visitée en 2009. Un événement organisé par Amaury Sport Organisation (ASO), le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la ville de Chartres.

Les amoureux de la Petite Reine sont conviés au départ de la course cycliste internationale Paris-Tours Elites, le dimanche 11 octobre à 11h30, place Châtelet. La capitale beauceronne n'est pas inconnue du peloton professionnel, puisqu'elle a déjà accueilli à deux reprises le Tour de France. Pour cette édition, 23 équipes de 8 coureurs seront sur la ligne de départ pour affronter un parcours de 231 km. Le circuit chartrain est le suivant : avenue Jehan-de-Beauce, place Pierre-Sémard, rue Nicole, rue Chauveau-Lagarde, place Jeanne-d'Arc, rue Philippe-Desportes, rue de Reverdy, place des Vieux-Capucins, rue des Réservoirs, rue des Trois-Ponts, rue Saint-Brice, direction Le Coudray. La course sera retransmise en direct sur France TV.

Village animations

Un chapiteau de 100 m², installé place Châtelet, proposera des animations au public, le samedi 10 octobre de 10h à 19h et le dimanche 11 octobre de 9h à 12h. Plusieurs stands accueilleront la Maison du vélo, le Comité départemental du tourisme, la Prévention routière, le célèbre coureur cycliste français Bernard Hinault en dédicace de son livre *L'épopée du Blaireau*, des objets connectés liés au vélo, et un Home trainer de Amaury Sport Organisation à tester par le public.
A l'extérieur, les enfants partiront à la découverte du vélo, grâce à des ateliers ludiques proposés par le Comité départemental de cyclisme, le samedi 10 octobre de 14h30 à 17h.

Stationnement et circulation

Pour les besoins de l'organisation, le stationnement et la circulation seront interdits à partir de 5h30 jusqu'à 13h le dimanche 11 octobre dans l'hyper centre : boulevard Maurice-Viollette, rue Georges-Fessard, rue Charles-Brune, rue de la Tuilerie, rue de Babylone, rue du général Koening, avenue Jehan-de-Beauce, boulevard Chasles (à partir de 9h).
A partir du départ de la course à 11h30 et pendant environ 15 minutes, la circulation sera interdite, avec priorité de passage des coureurs : place Châtelet, avenue Jehan-de-Beauce, rue Nicole, rue Chauveau-Lagarde, rue Philippe-Desportes, place Jeanne-d'Arc, rue de Reverdy, place des Vieux-Capucins, rue des Réservoirs,

Philippe Goujon (au centre), Pierre Serne, président du CVTC, et Isabelle Mesnard, membres du Conseil d'administration

Talents d'or du vélo

En présence de Dominique Lebrun, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, Isabelle Mesnard, adjointe au maire de Chartres et membre du Conseil d'administration du Club des Villes et Territoires Cyclables, a remis au Palais du Luxembourg un « *Talent d'Or du Vélo* » à Philippe Goujon, député de Paris et maire du 15e arrondissement.
Ce prix récompense l'action du *Club des parlementaires pour le vélo* dont il est le vice-président et dont Jean-Pierre Gorges est adhérent. En 2008, Philippe Goujon déposait un amendement tendant à faire reconnaître le vélo comme un mode de transport normal, au même titre que la voiture et les transports en commun. L'employeur versera ainsi une indemnité kilométrique à l'employé cycliste. Le décret sera pris avant la fin de l'automne prochain.
Les parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat continueront leurs actions de lobbying, tant sur la sécurité que l'intermodalité, dès qu'un amendement sera utile à la « *planète vélo* », en attendant une vraie politique nationale tant réclamée par les associations d'usagers.

A savoir

Après avoir accueilli les élites en 2014, la Ville de Bonneval retrouvera la Classique qui a révélé de nombreux jeunes talents, en accueillant cette année pour la 21e fois, le départ de Paris-Tours espoirs pour un parcours de 182,5 km.

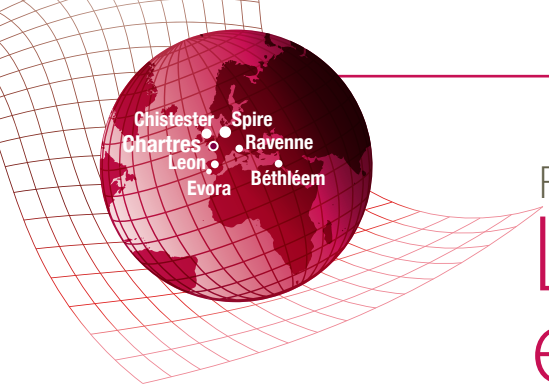

Fête de la Lumière

Les villes jumelles en visite à Chartres

Comme chaque année, des délégations des villes jumelles ont fait le déplacement à Chartres pour la traditionnelle Fête de la lumière, un évènement qui s'ouvre ainsi à l'international.
Le 19 septembre dernier, ce sont les maires d'Evora et de Chichester qui ont répondu à l'invitation.

Peter Budge, maire de Chichester, enseigne l'anglais aux élèves de l'école du Grand-Jardin.

Carlos Pinto de Sa, maire d'Evora, et Peter Budge, maire de Chichester, entourent Jean-Pierre Gorges.

A l'occasion de la Fête de la Lumière, Peter Budge, maire de Chichester (Angleterre) et Carlos Pinto de Sa, maire d'Evora (Portugal) ont fait le déplacement à Chartres.
Aux côtés de Patrick Géroudet, adjoint au maire en charge du patrimoine et de la promotion de la Ville, les maires ont pu découvrir la ville et la richesse de son patrimoine, mais aussi encourager les échanges scolaires entre les villes, avec le soutien de l'Association des Amis des Jumelages de Chartres.
Peter Budge s'est rendu à l'école du Grand-Jardin qui participe au concours Chartres-Chichester Art Compétition depuis l'origine en 2010. Il a profité de ce moment pour enseigner aux enfants de la classe de Régis Dedourge des noms d'animaux en anglais. Puis il est allé à la rencontre de la principale et des enseignants d'anglais du collège Jean-Moulin afin d'établir un lien avec un collège de Chichester.
De son côté, le maire d'Evora s'est entretenu avec les directrices de l'école de Rechèvres et du collège Jean-Moulin, afin de développer les échanges et l'ouverture des jeunes vers l'Europe.
Loïc Bréhu, vice-président de Chartres Métropole, a également présenté aux maires le Jardin d'Entreprises et expliqué la politique de la Ville en matière d'attractivité et de dynamisme économique.
Pour cette semaine exceptionnelle, Le Lion's Club de Chichester, le Rotary de Chichester et la présidente de la Société Française de Lujan (Argentine) ont aussi honoré la Ville de leur présence.

Le Lion's Club de Chichester reçu à la mairie.

Bilan touristique : une saison réussie !

La chaleur qui a régné sur la ville a contribué aux bons résultats de la fréquentation et a suscité de nombreuses réservations courts séjours et de dernière minute.
Rencontre avec Marie-José Takigaura, responsable du service accueil de l'Office de Tourisme de Chartres.

Quel bilan pouvez-vous tirer de cette saison à l'Office de Tourisme?
En un mot ? Positif ! La quasi-totalité de nos chiffres enregistrés sont en évolution par rapport à l'année précédente ! Je parle bien sûr de la fréquentation physique constatée à l'accueil de l'Office de Tourisme, mais aussi des réservations d'hébergements, de la vente de nos produits boutique, ou encore de la participation aux différentes visites proposées tout au long de la saison. Un seul bémol : une petite baisse des groupes, notamment sur le mois de juillet… Mais une mention spéciale aux touristes étrangers revenus en masse cette année : les Japonais, Américains, Espagnols, Allemands et Anglais ont largement contribué à la hausse des chiffres de fréquentation !

Comment expliquez-vous cette hausse surprenante ?
Ce n'est pas une surprise. Ces résultats résultent d'un travail de fond, mené depuis plusieurs années conjointement par la Ville et l'Office de Tourisme. Les aménagements des rues et des places incitent les touristes à flâner en ville et nous sommes ensuite en deuxième ligne pour les accueillir et les renseigner. Le climat agréable et les nombreuses animations ont bien sûr aidé à leur venue. Mais il est important de rappeler que le service accueil ouvre ses portes 7 jours sur 7 en journée continue, et propose même un service «hors les murs» en parcourant le centre-ville à vélo pour informer tous types de public. Cette amplitude nous permet de «capter» le plus grand nombre de touristes !

Chartres en Lumières : un outil touristique incomparable !
Avec 183 soirées consécutives programmées d'avril à octobre (de la nuit tombée jusqu'à 1h du matin) Chartres en Lumières offre à ses différents visiteurs une animation de soirée régulière, ludique et surtout… gratuite ! Un geste certain qui se ressent directement sur le tourisme. La clientèle en pleine évolution, tant au niveau de sa provenance que de ses habitudes de consommation, se réjouit de cette gratuité. Cette offre lui permet de recentrer son budget sur la restauration et l'hébergement. *«L'image et la communication autour de Chartres en Lumières sont en perpétuelle évolution»*, explique Aurélien Charpille, directeur de l'Office de Tourisme.

« Il est désormais impossible de faire l'impasse sur cet événement, tant son attrait touristique grandit d'années en années, et tant l'image qu'il offre de la ville est positive ».

Vous voulez connaître les différentes manifestations hebdomadaires ? Envoyez votre mail à **communication@otchartres.fr** et recevez directement nos *« Idées Sorties »* !!

À vos agendas!

Conférences
« L'or bleu d'Epernon »
par Juliette Clément
le samedi 10 octobre à 14h30.

Visites à thèmes
- ***« Chartres les lieux de Justice et faits divers d'autrefois »***
par Véronique Domagalski, guide-conférencière
le samedi 17 octobre à 14h30
- ***« Raconte-moi l'Histoire de Chartres »***
par Véronique Domagalski, guide-conférencière
le samedi 24 octobre à 14h30
- ***« Chartres en Lumières »***
RDV Office de Tourisme
Samedi 3 et 10 octobre à 21h30
- ***« Chartres en Lumières Privilège »***
RDV Portail Nord Cathédrale
Vendredi 2 octobre à 22h30

Rendez-vous gourmands
à la Maison du Saumon
par Pierre Fournier – L'Îlot Délices
- ***L'atelier « Paris Brest»***
le samedi 3 octobre à 14h30
- ***Ateliers pour enfants !***
-Session « Fondant au chocolat cœur pâte à tartiner aux noisettes »
le mercredi 21 octobre à 14h30.
-Session « Petite génoise confiture et chocolat croquant »
le mercredi 28 octobre à 14h30

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

→ **Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », renseignements et inscription au 02 37 18 26 26 www.chartres-tourisme.com**

Agenda

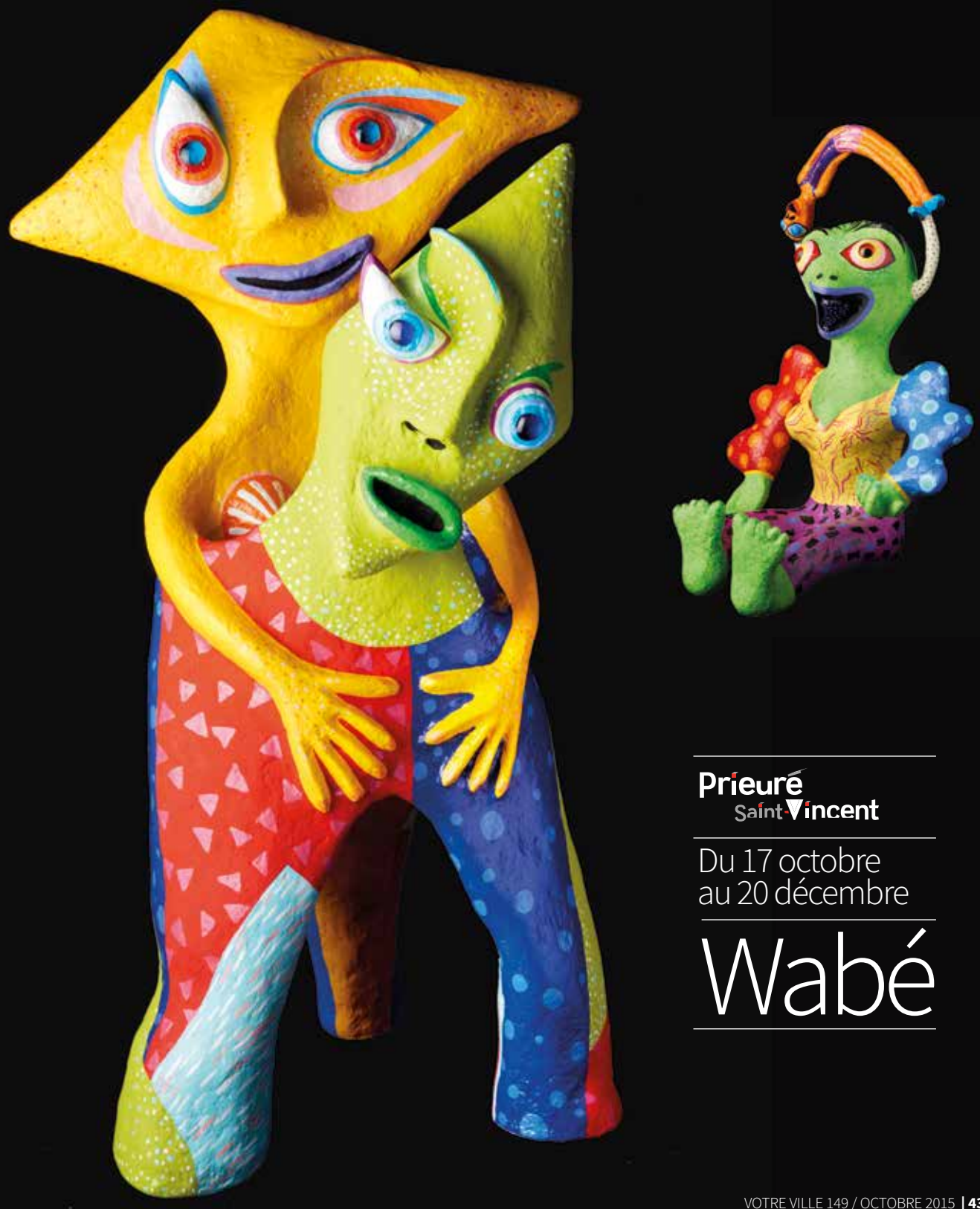

Prieuré Saint-Vincent

Du 17 octobre
au 20 décembre

Wabé

CULTURE

50 ans de création de l'école des loisirs
Exposition
Du 1er octobre au 31 décembre
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr

Chartres en Lumières Privilège
Visite de la crypte de la cathédrale à la bougie
2 octobre - 22h
Rendez-vous au portail nord de la cathédrale
02 37 18 26 26
info@otchartres.fr

Lynda Lemay
Décibels et des silences - Concert
2 octobre – 20h30
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr

Matières à patrimoine : l'art de bâtir en région Centre du Moyen Age à nos jours
Exposition
Jusqu'au 2 octobre
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Eure-et-Loir
87 rue du Grand-Faubourg
contact@caue28.org
02 37 21 21 31 - caue28.org

Arts itinérance
Exposition - Photos de Bertrand Hugues
Jusqu'au 2 octobre
Conseil départemental, place Châtelet
arts-itinérance@cg28.fr
www.artsitinerance.com

Association Improphile
Concerts à 21h30
Trio Interplay : 2 octobre
Trio Le Bévillon-Desmurs-Ruhlmann : 9 octobre
Jim Funnell trio : 16 octobre
Ronan Mazé trio : 23 octobre
Duo Matthieu Roffé, Yuriko Kimura : 30 octobre
Duo Olivier Hutman, Michel Saulnier : 6 novembre
Cave du Parvis
13 place de la Cathédrale
06 31 85 34 24
www.improphile.com

L'avez-vous lu ?
Présentation de livres
3 octobre – 11h
Bibliothèque Louis-Aragon
02 37 88 45 20
www.bm-chartres.fr

Bonaparte – de la jeunesse au sacre, 1769-1804
Rendez-vous du patrimoine
3 octobre – 16h30
Inscription obligatoire
02 37 23 42 03
www.bm-chartres.fr

Les invi-thés du samedi
Lecture de Noces tardives de Manuel Cordouan
3 octobre – 17h
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr

Les Epices et le goût
Exposition - Conférences
3 et 15 octobre - 15h
L'Esprit du Parfum
Place de la Cathédrale
02 37 18 26 26

Ateliers d'initiation au vitrail
Les 3 et 17 octobre
De 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
Centre international du Vitrail
02 37 21 65 72
contact@centre-vitrail.org
http://www.centre-vitrail.org

L'art et les agents territoriaux de la Ville de Chartres
12e exposition
Jusqu'au 4 octobre de 10h à 18h
Nocturne le 3 octobre jusqu'à 22h
Collégiale Saint-André

L'Irlande, ombres et lumières
Ciné-conférence « Connaissance du monde »
6 octobre – 14h15 et 19h
Cinéma Les Enfants du Paradis
06 14 07 58 39
www.connaissancedumonde.com

La lumière et les plantes
Conférence par Éric Lainé
6 octobre - 20h30
Pôle universitaire d'Eure-et-Loir
02 38 77 11 06
centre.sciences@wanadoo.fr
www.fetedelascience.fr
ou www.centre-sciences.org

Créer avec Magali Bonniol, illustratrice
Atelier à partir de 6 ans
7 octobre - 14h à 16h30
Inscription obligatoire
Bibliothèque Louis-Aragon
02 37 88 45 20
www.bm-chartres.fr

Improvisation sur Nosferatu de Murnau
Jean-François Zygel (piano) et Joël Grare (percussions)
7 octobre – 20h30
Théâtre
02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr

Nosferatu de Murnau
Ciné-concert - Découverte des instruments - Enfants de 8 à 11 ans
7 octobre après-midi
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr

L'Or bleu d'Epernon
Conférence par Juliette Clément
10 octobre - 14h30
Maison du Saumon
02 37 18 26 26 - info@otchartres.fr

Karl Beaudelere : artiste dessinateur
Exposition Chemin des Arts
Jusqu'au 11 octobre
Prieuré Saint-Vincent
Entrée libre -02 37 23 41 43

Les Affreuzzz Compagnie du Petit Monde
Théâtre et marionnettes
A partir de 3 ans
13 octobre à 10h et 14h30
Théâtre de Chartres
02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr

Biface et autres merveilles
Exposition de l'artiste sculptrice Wabé - Chemin des Arts
Du 17 octobre au 20 décembre
Prieuré Saint-Vincent
02 37 23 41 43

Clément Mitéran : artiste mosaïste
Exposition Chemin des arts
Jusqu'au 25 octobre
Chapelle Saint-Eman
02 37 88 05 34
Chartresles3r@wanadoo.fr
www.chartres-mosaique-les3r.com

Histoire du quartier Saint-Brice
Exposition de photos
Jusqu'au 1er novembre
Rétrospective du quartier Saint-Brice des années 1880 aux années 1960
Commune libre de Saint-Brice
Gratuit
Office de tourisme
8 rue de la Poissonnerie
info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

La vie d'un cow-boy dans l'ouest américain vers 1870
Exposition
Jusqu'au 27 novembre
Maison pour tous de la Madeleine Rue Maurice Hallé
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h - Entrée gratuite
La Dame à la Licorne
02 37 36 80 72
www.dame-a-la-licorne.com
atelierlicorne@wanadoo.fr

Les peintres et le vitrail : le vitrail français contemporain 2000-2015
Exposition
Jusqu'au 31 décembre
Centre International du Vitrail
02 37 21 65 72

Epices
Exposition
Jusqu'au 2 janvier 2016
L'esprit du parfum
06 84 31 59 16

ANIMATIONS

Artisanatour 2015
Fête autour de l'artisanat
1er octobre – 12h à 14h
Place des Epars
02 37 91 57 14
damien.lepestipon@cm-28.fr

Les maîtres sonneurs
Orchestre national breton
3 octobre – 14h
Place des Epars
02 37 18 47 60

Lucienne et Robert
Spectacle de rue déambulation
10 octobre
Place des Epars
02 37 18 47 60

Point orgue
Orgue de barbarie, chansons anciennes
10 octobre
Place des Epars
02 37 18 47 60

Rendez-vous des chineurs
Antiquités-brocante
11 octobre
Place des Epars et boulevard Chasles
www.ohvl.net

Accueil des nouveaux étudiants
Soirée festive
15 octobre
Place des Epars
02 37 18 47 60

Kim Rise et Yvan
Musique de rue - Loop'n street, break de beat-box, sax, petite basse
17 octobre
Place des Epars
02 37 18 47 60

SPORT

France-Canada
Coupe du monde de rugby 2015 etransmission en direct sur écran géant
1er octobre
Place Billard

Rugby Fédérale B
Rugby Chartres métropole/Rennes étudiants Club
Dimanche 4 octobre – 15h
Stade Claude-Panier

Tennis de table
Ligue des champions
ASTT Chartres/Düsserdorf
9 octobre – 19h
Complexe Rosskopf

Basket Ligue 2 féminine
Avenir basket Chartres/Dunkerque Malo basket club
10 octobre – 17h
Halle Jean-Cochet

Basket N1
Union basket Chartres Métropole/ Aurore de Vitré
10 octobre – 20h
Halle Jean-Cochet

Courses hippiques
Réunion à Paris Mutuel
11 octobre - 13h30
Hippodrome
Rue du Général Médecin Beyne
02 37 34 93 73
Hippodrome.chartres@wanadoo.fr
www.hippodrome-chartres.com

France-Irlande
Coupe du monde de rugby 2015
Retransmission en direct sur écran géant
11 octobre en soirée
Place des Epars
02 37 18 47 60

Tennis de table Pro A
ASTT Chartres/Jura Morez TT
13 octobre – 19h
Complexe Rosskopf

Football CFA2
FC Chartres/St-Pryvé/St-Hilaire
17 octobre – 18h
Stade Jacques-Couvret

Basket N1
Union basket Chartres Métropole/ Ada Blois Basket 41
20 octobre – 20h
Halle Jean-Cochet

Handball D1
Chartres Métropole handball/HBC Nantes
21 octobre – 20h30
Halle Jean-Cochet

Basket Ligue 2 féminine
Avenir basket Chartres/Centre fédéral BB
24 octobre – 20h
Halle Jean-Cochet

Coupe du monde de rugby 2015
Animations autour du rugby
En partenariat avec le Rugby Chartres Métropole
si la France est qualifiée
Du 16 au 18 octobre
Place des Epars
02 37 18 47 60

Coupe du monde de rugby
Exposition de photos
Jusqu'au 29 novembre
Triptyques sur le boulevard Chasles

Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Tenture Les Cantiques spirituel de Saint Jean de la Croix

Tapisserie n°7
Jacques et Bilou Plasse-Le Caisne
d'après les lithographies
d'Alfred Manessier
Chaîne : lin ; trame : laine
H 3 M ; L 2.35 M
Inv. 98.5.7

Parmi la diversité des collections du musée, certains matériaux qui constituent les œuvres sont particulièrement vulnérables aux conditions et durées d'exposition.
C'est notamment le cas des fils textiles, qui sont extrêmement sensibles aux effets de la lumière. Fort utile pour distinguer leur détail, elle engendre malheureusement des ruptures dans les chaînes moléculaires des fibres (comme celles de la laine, du coton) du fait de l'énergie dégagée des photons, et des effets nocifs des ultraviolets et infrarouges présents dans le spectre visible.
C'est pourquoi il est très difficile de présenter des tapisseries de manière permanente. Le choix de l'objet du mois nous donne aujourd'hui l'opportunité de vous révéler un objet sorti de réserve pour l'occasion.
Cette pièce fait partie d'un ensemble de douze tapisseries tissées par l'atelier Plasse-Le Caisne entre 1969 et 1971, d'après les lithographies d'Alfred Manessier réalisées vers 1960. Manessier est né et a grandi dans la Somme, à laquelle il est resté très attaché dans ses sujets d'inspiration et lieux de création. Après une formation aux Beaux-Arts de Paris en architecture, il peut enfin se consacrer à partir de 1938 à sa passion : la peinture. Cette année là, il rencontre de nombreux artistes reconnus qui deviendront ses amis et compagnons de recherches picturales, surtout dans les années troubles de l'Occupation. Il prend alors fait et cause au sein du groupe des *Vingt jeunes peintres de tradition française*. Un séjour à la grande trappe de Sologny avec son ami écrivain Camille Bourniquel marque profondément et durablement sa carrière : une expérience spirituelle qui l'oriente dans ses choix et ce, quels que soient les médiums utilisés.
Il exprime par l'abstraction lyrique des paysages, des sujets religieux, etc. Il est notamment auteur de nombreux vitraux (création d'environ 25 ensembles en Europe). Il rencontre les tisserands Plasse-le-Caisne qui deviendront les interprètes privilégiés de la plupart de ses créations textiles.
Cette tenture, extraite de cette collaboration entre le peintre et les liciers, est inspirée par les cantiques de Saint Jean de la Croix, poète espagnol dont une traduction française fut donnée en 1641.
Cette tenture illustre les vers suivants :

« O vive flamme, ô sainte ardeur,
Qui par cette douce blessure,
Perce le centre de mon cœur :
Maintenant ne m'estant plus dure (…) »

Cette série a été exposée en de nombreuses occasions de 1971 à 1998. En 1999, elle a été donnée au musée de Chartres par les tisserands, en accord avec les descendants de l'artiste.

Chemin des Arts

Chapelle Saint-Eman

Jusqu'au 25 octobre 2015

Clément Mitéran

Exposition de *Portraits 2008-2014*

Le Francilien Clément Mitéran, né en 1984, diplômé de l'école des mosaïstes du Frioul, fait le choix de la figuration et propose aux visiteurs une sélection de dix des portraits qu'il a réalisés entre 2010 et 2014. Dans cette série, des figures tutélaires comme Rimbaud, Baudelaire ou Deleuze croisent de simples anonymes. L'ensemble centré sur une recherche plastique et esthétique moins classique qu'il n'y paraît.

Prieuré Saint-Vincent

Du 17 octobre au 20 décembre

Wabé

La grande faim : 43 ans de papier mâché !

Souvent les enfants ou quelques adultes me demandent si je mâche le papier. Drôle de question ! Mais dans la manière dont, depuis des années, je travaille cette matière,il y a quelque chose de dévorant, d'alimentaire.
Le papier mâché nourrit ma faim : faim de création, faim de partage, faim de rêves.
En inventant des formes et des histoires, je nourris à mon tour l'imaginaire du spectateur.
Pour cette exposition à Chartres le «repas» sera varié avec un ensemble de sculptures réalisées ces vingt dernières années. Du micro au macro l'œil aura quelques surprises à se mettre sous la dent.

Collégiale Saint-André

Du 30 octobre au 15 novembre

Hommage à Moussa Tiba

La collégiale Saint-André accueillera la première exposition majeure consacrée à l'œuvre du peintre Moussa Tiba. Une occasion sans précédent de parcourir l'évolution de l'artiste depuis plus de cinq décennies.

Beaucoup ont connu Moussa Tiba à travers les différentes expositions présentées dans les salles chartraines. D'autres ont connu le Chartrain qu'il était devenu depuis 1986, date à laquelle, fuyant Beyrouth, il tombait sous le charme de notre ville et s'y installait pour ne plus en repartir. Ville qu'il dira sienne.
Une rétrospective sur son œuvre et sa vie d'artiste, en commençant par ses œuvres académiques précoces, réalisées à l'académie des Beaux-Arts de Beyrouth, et jusqu'aux dernières peintures qu'il a produites avant sa mort en août 2014. Réunissant près de cinquante toiles de sa collection privée, l'exposition se veut représentative de la complexité et de la diversité de cette œuvre. C'est cette diversité, exprimées dans les techniques et les thématiques, que met en lumière cette exposition hommage et ses peintures emblématiques..

Au Centre International du Vitrail

Nouvelle saison des cours d'histoire de l'art et des ateliers du patrimoine

Dans l'ancienne école Gérard-Philipe, sur le parvis de la cathédrale, le Centre International du Vitrail a ouvert une école de loisirs et d'initiation artistique, accessible à tous, qui dispense un enseignement complet sur l'histoire des arts.

Cycles de conférences et de cours d'histoire de l'art, séminaires, ateliers sont organisés chaque année par l'école internationale du Vitrail et du Patrimoine dans un vaste programme nommé *Histoire des arts / ateliers de la cathédrale*. Les intervenants sont des professionnels des métiers d'art, des artistes, des universitaires reconnus pour la qualité de leur enseignement.
Avec ses lignes de force autour du vitrail, des fondamentaux de l'art et de l'univers des arts liés à la cathédrale, l'école offre cette année vingt-huit cycles de cours et vingt et un ateliers de pratique en amateur, pour une grande part renouvelés et inédits.
L'école est ouverte à tous, sans formation initiale préalable. Les cours peuvent être suivis en auditeur libre pour une découverte au titre des loisirs ou dans le cadre d'une formation en amateur ou professionnelle.

Cycle d'enseignement de l'histoire des arts

Histoire générale de l'art (histoire de l'art du vitrail, histoire de la musique d'orgue, histoire, architecture et liturgie, Iconographie des œuvres d'art, villes et cathédrales en Europe)
Cathédrale de Chartres (le vitrail, les portails sculptés)
Esthétique de l'art (Théorie de l'image dans les arts, philosophie esthétique)
Moyen Age (art et architecture des premiers temps chrétiens aux environs de l'an Mil, art et architecture en France à l'époque romane, art et architecture en France à l'époque gothique, l'art du Moyen Age - parcours thématique, les images en Occident du VII^{e} au XII^{e} siècle, la mystique flamande, les fondateurs de la peinture flamande)
XV^{e} siècle
Les livres d'heures enluminés, l'art du XV^{e} siècle, la fin du Moyen Age, l'art du XV^{e} siècle, le début de la Renaissance.
XVI^{e} siècle : l'art du XVI^{e} siècle ou la Renaissance accomplie, le modèle italien, l'Europe italianisante.
XIX^{e} siècle : les grands maîtres de la peinture européenne et les courants artistiques
XX^{e} siècle : histoire de l'art du XX^{e} siècle, les grands maîtres de la peinture, l'art du vitrail contemporain.
9^{e} centenaire de la Fondation de l'Abbaye de Josaphat
Geoffroy de Lèves et le siècle d'or des Chartrains.

Ateliers de la cathédrale

Ateliers d'initiation et de perfectionnement à la pratique du vitrail
Ateliers de proximité, en de cours hebdomadaires, ouverts à tous les publics adultes. Initiation aux premiers rudiments du métier d'art du vitrail à travers la réalisation d'un vitrail *« verre et plomb »* par les techniques traditionnelles. Études de modèles de vitraux, choix des verres colorés, tracé et découpe, sertissage et soudure.

Encadré par un professionnel diplômé, chacun peut accéder à une pratique en amateur et bénéficier de la transmission d'un savoir faire. Le cycle d'approfondissement permet de réaliser d'autres motifs pour ceux qui ont déjà participé à un stage d'initiation, ou d'aborder les techniques de peinture sur verre.

Ateliers d'initiation au dessin de patrimoine

Ouvert à tous, avec ou sans pratique préalable du dessin, pour apprendre toutes les techniques du dessin autour d'une cathédrale qui a inspiré les plus grands artistes.

Cette initiation graphique est une découverte de la cathédrale Notre-Dame de Chartres qui permet de comprendre le bâtiment, ses techniques de construction, les lois de la perspective, les rendus de volume, le jeu toujours changeant de la lumière et de l'ombre.

Atelier de peinture Antoine Vincent (Nouveau)

Le peintre et la lumière.

Élève de l'École d'Étampes, le peintre Antoine Vincent guide les participants de cet atelier pour leur donner tous les éléments de l'art de peindre : apprendre à faire sa palette, composer son tableau sur le motif (modèle vivant, nature morte), recherche de l'équilibre et de l'harmonie de l'expression.

Ateliers d'initiation à la photographie de cathédrale

Dans une ville d'art célébrée dans le monde entier, autour d'un monument exceptionnel de l'art et de la culture, la pratique de la photographie est une source unique d'expérience esthétique.

Accessible sans formation préalable, l'atelier permet de comprendre comment mettre les techniques de la photographie au service de l'expression artistique pour renouveler le regard sur les œuvres qui suscitent l'émotion et l'inspiration.

Atelier d'initiation à la pratique de l'enluminure

L'enluminure est, dans un premier temps, l'application de feuilles d'or dans un manuscrit. Ce terme signifie *« mettre en lumière »*. Par la suite, l'enluminure sera une forme décorative des ouvrages, codifiées selon les couleurs utilisées, la forme et la position des personnages. Une symbolique tout aussi importante fut attribuée aux animaux dans les fascinants catalogues d'animaux appelés *« bestiaires »*.

Atelier d'initiation à la pratique de la calligraphie

La calligraphie voit le jour il y a quelque 2 700 ans avec les formes archaïques latines. Ce système se développe sous l'empire romain et sera utilisé dès notre ère dans tout l'Occident lettré. L'alphabet se décline dans une très grande variété stylistique. Dans cette première année d'étude et de pratique de la calligraphie, le sujet sera l'écriture gothique *« textura quadra formata »*. Un autre tracé qui retiendra l'attention sera la forme ornementale (tracée à la plume) du *« cadel »*.

Atelier lumières chantées des cathédrales

Les constructions harmoniques occupent au Moyen Âge une place centrale dans l'art des bâtisseurs de cathédrales. Le chant grégorien est une recherche de consonance entre les rythmes naturels et l'écho en chaque personne dans l'espace réservé à la liturgie. Il est associé aux couleurs des vitraux et aux formes architecturales, pour traduire et ressentir l'alternance entre les contraires et l'harmonie de la création.

Cet atelier propose une initiation à la pratique en amateur du chant grégorien à travers le répertoire liturgique des hymnes calendaires dédiées à la lumière.

Atelier théâtre Becket ou l'honneur de Dieu (Nouveau)

Le Centre International du Vitrail propose un atelier-théâtre consacré à la mise en scène de la pièce de Jean Anouilh *Becket ou l'honneur de Dieu*, dans le cadre des manifestations en 2016 du 9e centenaire de la fondation de l'abbaye de Josaphat.

Cette pièce a été créée en 1959 et reprise à la Comédie-Française. Elle a été jouée dans le monde entier et a donné lieu à une adaptation cinématographique avec Richard Burton et Peter O'Toole. Sur fond de conflit entre les pouvoirs civil et religieux, elle évoque les rapports entre le roi d'Angleterre Henri II et l'archevêque de Cantorbéry Thomas Becket, celui-ci choisissant de s'opposer au roi par fidélité à sa fonction de primat de l'Église d'Angleterre.

L'atelier s'adresse à toute personne, même débutante, désireuse de participer à un projet de formation théâtrale, aboutissant à un spectacle donné devant le public.

→ **Programme complet et tarifs sur demande au :**
Centre international du Vitrail
5, rue du Cardinal Pie à Chartres
Tél. 02 37 21 65 72
ou téléchargeable sur le site
www.centre-vitrail.org

CHEMIN DES ARTS

APPEL À CANDIDATURE

Chartres ouvre son atelier d'artiste !

Riche d'un cadre historique et patrimonial majeur, et attentive à favoriser les créations actuelles dans le domaine des arts plastiques et des expressions contemporaines, la Ville de Chartres a mis en place le Chemin de arts, constitué de lieux de patrimoine - (le Prieuré Saint-Vincent, la chapelle Saint-Eman et la collégiale Saint-André) - au cœur de la cité historique, proposant une programmation éclectique.

En janvier 2016, Chartres enrichit son offre avec l'ouverture de son atelier d'artiste, destiné à accueillir pour un an une résidence de création en arts plastiques, qui donnera lieu à une médiation avec les publics et à une exposition personnelle au Prieuré Saint-Vincent, programmée et organisée par la Ville de Chartres.

Ouverte aux artistes confirmés, cette résidence offrira ainsi un *« lieu et un temps »* propice à la créativité du candidat sélectionné, tout en permettant des échanges avec divers visiteurs de cet atelier ou lors de rencontres à programmer, donnant à voir le travail de création artistique.

Les œuvres produites au sein de cet atelier , situé rue du Massacre, sur les rives de l'Eure, devront être de dimensions en adéquation avec les lieux et facilement transportables pour être exposées au prieuré Saint-Vincent lors de la présentation clôturant l'année du candidat.

La proposition de résidence est d'une durée de 12 mois. Elle est ouverte aux artistes plasticiens professionnels nationaux, avec un parcours artistique affirmé et dont l'expérience de la médiation est déjà aguerrie. Les artistes sont invités à postuler avec un projet de recherche et de création.
L'artiste sera pré-sélectionné sur dossier de candidature. En plus de son travail de création il devra apporter des propositions de formules de médiation pour un large public.
La résidence est proposée du 18 janvier au 15 février 2017 (exposition de fin de résidence comprise).

Les candidatures sont à adresser à la Mairie de Chartres,
Direction des Affaires Culturelles / Chemin des Arts
avant le vendredi 6 novembre 2015.
Renseignements : 02 37 23 41 43.

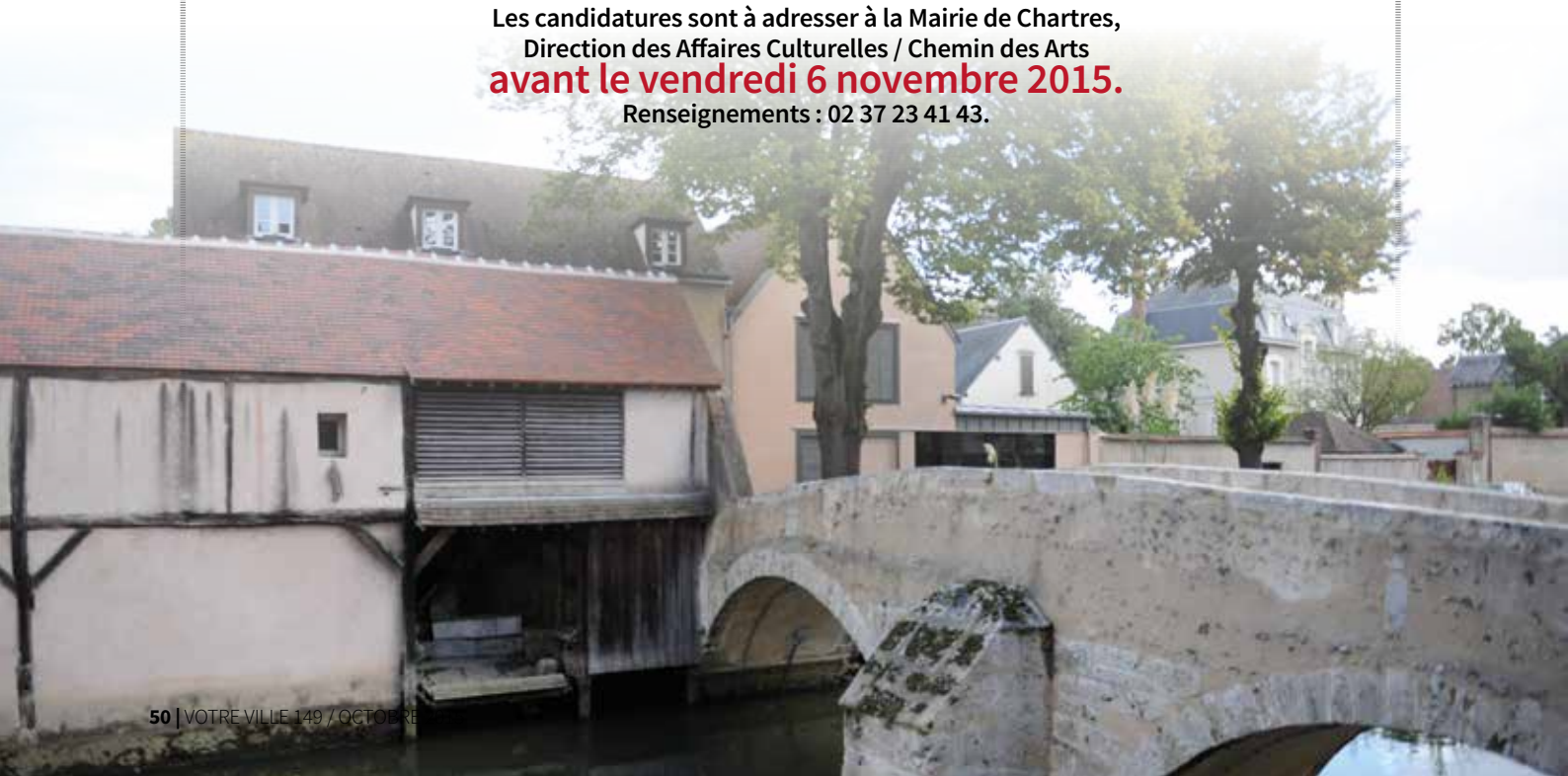

Dans les bibliothèques

Bon anniversaire l'École des Loisirs !

D'octobre à décembre, les bibliothèques fêtent les 50 ans de l'École des loisirs, l'une des plus importantes maisons d'édition françaises spécialisées dans la création contemporaine pour la jeunesse. Dans le cadre de cet anniversaire soutenu par le Centre National du Livre et labélisé *«Commémoration nationale»* par le ministère de la Culture et la Communication, diverses actions culturelles sont proposées dans toute la France.

À Chartres, des expositions, des rencontres avec un auteur ou un illustrateur, des lectures, des ateliers, des projections de films d'animation, un quizz géant sont organisés.
Plusieurs expositions retracent la créativité de l'École des Loisirs à l'Apostrophe et à la bibliothèque Louis-Aragon jusqu'au 31 décembre

NOS HÉROS PRÉFÉRÉS

La grande famille de l'*École des loisirs* a vu naître et grandir en un demi-siècle *Les trois brigands, Chien bleu, Loulou, Cornebidouille, Zygomar, Zou, Chatterton, Verdurette,* et bien d'autres héros qui ont marqué plusieurs générations d'enfants.
En lien avec cette exposition, un atelier de retouches photos à l'espace Multimédia le samedi 17 octobre à 10h aux enfants âgés de 6 ans et plus. Inscriptions au 02 37 23 42 07.

L'ÉCOLE DES LOISIRS, 30 ANS D'ÉDITION de 1965 à 1995

Pour mettre à l'honneur les livres qui ont contribué à la renommée de la maison d'édition, les bibliothécaires ont exploré les collections *« Nostalgie »* de la médiathèque et de l'association chartraine *Au Clair de la plume*. Espace Patrimoine, premier étage de l'Apostrophe.

LA FABRICATION D'UN LIVRE

Illustrés par Yvan Pommaux, des panneaux d'exposition permettent à tous les enfants de comprendre la naissance d'un livre, depuis les brouillons de l'auteur jusqu'à son arrivée entre les mains du lecteur.

L'ÉCOLE DES LOISIRS AUTOUR DU MONDE

Savez-vous que les livres changent parfois d'habillage et de titres en passant les frontières ? La juxtaposition de couvertures du monde entier permet de repérer avec amusement les petits détails qui marquent les différences d'une culture à l'autre. Ouvrez-l'œil !

DES AFFICHES DE L'ÉDITEUR

Le public peut redécouvrir des posters promotionnels édités à la parution des livres illustrés de l'*École des Loisirs*. Collections Apostrophe et *Clair de la Plume* .

L'ARTISTE DU MOIS : Magali Bonniol à la bibliothèque Louis-Aragon

Magali Bonniol est née en 1976 et elle a grandi en Provence où elle a suivi les cours des Beaux Arts de Marseille.
Une exposition de ses illustrations originales plonge petits et grands dans son univers. Dans des peintures à l'aquarelle pleines de tendresse et d'humour, des personnages attachants aiment rêver, savourer le bonheur présent ou au contraire partir à l'aventure pour vivre des rencontres extraordinaires.
Une trentaine de livres de cette auteur-illustratrice sont édités à l'*École des Loisirs*, dont le célèbre *Cornebidouille* paru en 2003. Exposition jusqu'au 17 octobre.

Un atelier est proposé le mercredi 7 octobre avec l'illustratrice de 14h à 16h30. À partir de 6 ans, créations à la manière de l'artiste. Inscription préalable au 02 37 88 45 20.

Pour retrouver tous les autres rendez-vous, consulter le site bm-chartres.fr et l'Alinéas n°18

Au conservatoire

La rentrée s'organise

Comme en chaque début d'année scolaire, le conservatoire bourdonne, et la ruche musicale et chorégraphique se construit pas à pas…

Septembre est le mois du recrutement : celui des professeurs (un nouveau professeur de guitare, et un nouveau professeur de danse), et bien sûr, celui des nouveaux élèves, débutants ou en cours d'études.

Toute l'équipe pédagogique est sur le pont pour accueillir les nouvelles recrues et aider à leur orientation.

Si –comme à l'accoutumée- beaucoup de demandes vont vers le piano, la flûte ou la guitare, l'on peut noter cette année que l'intérêt des enfants se tourne également vers les autres instruments. Pour mémoire, rappelons le bouquet des enseignements instrumentaux : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, basson, cor, trompette, trombone, violon, alto, violoncelle, contrebasse, percussions, harpe, guitare, clavecin, flûte à bec, piano, orgue, chant lyrique, chant choral, musique assistée par ordinateur... le tout accompagné de tout un choix de disciplines collectives (orchestres ou musique de chambre) et de cours théoriques. La musique classique et le jazz font bon ménage.

En danse, c'est plus de 150 élèves qui vont prendre le chemin des studios. Miraculeusement, il reste encore des places, notamment dans les quatre premières années (6,7,8 et neuf ans) : si vous souhaitez inscrire votre enfant (garçon ou fille), dépêchez-vous d'allumer votre téléphone (02 36 67 30 75) et de venir retirer un dossier d'inscription !

Le conservatoire, c'est aussi un grand orchestre symphonique, et un grand chœur mixte, qui recrute dans toutes les voix. Au programme cette année, le *Requiem allemand* de Brahms, un chef-d'œuvre que le chœur va donner avec l'orchestre d'Orléans dans différentes villes.
N'hésitez pas, il n'est point besoin d'être un chanteur professionnel, ni même d'avoir une formation musicale approfondie : vous pouvez vous présenter même si vous êtes débutant. Le tout, c'est d'être un peu disponible (une répétition par semaine et un samedi matin sur deux), d'avoir une bonne voix et l'envie de chanter au sein d'un groupe enthousiaste, pour une aventure musicale et humaine forte de multiples complicités.

➔ **Renseignements et inscription : 02 36 67 30 75**

Appel à candidature pour l'Orchestre symphonique

Si vous êtes instrumentiste amateur, notamment si vous jouez d'un instrument à cordes, tentez-le coup, et postulez pour rejoindre l'orchestre symphonique du conservatoire. Cette année, c'est un programme Mozart qui vous attend !

Concert Unisson

Chartres solidaire des blessés des armées

La musique de l'Artillerie de Rennes et l'orchestre d'harmonie de Chartres se produiront en concert le samedi 7 novembre à l'église Saint-Aignan, au profit des soldats blessés des armées et de leurs familles.

La Zone de défense et de sécurité ouest se mobilise au profit des blessés des trois armées en organisant deux concerts caritatifs, le samedi 7 novembre à 15h et 20h, destinés à récolter des fonds pour leurs associations : Terre fraternité pour l'Armée de terre, la Fondation des œuvres sociales de l'air (FOSA), l'Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine (ADOSM).

Forte de 60 musiciens professionnels sélectionnés pour leur haut niveau d'exécution, la musique de l'Artillerie de Rennes se produira sur un répertoire inattendu : morceaux classiques, musique de films et répertoire celtique. Solidaire de la cause des blessés des armées, l'Orchestre d'harmonie de Chartres s'associera à cette soirée en assurant la première partie du concert.

Sillonnant les routes du grand Ouest depuis 2011, les concerts Unisson ont traversé plus d'une vingtaine de villes et accueilli plus de 26 000 spectateurs.

→ **Pratique :**
Concert sur proposition de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) d'Eure-et-Loir et avec le soutien de la Ville de Chartres
Samedi 7 novembre à 15h et 20h, église Saint-Aignan
Tarif unique : 12 euros
Billetterie : théâtre de Chartres - Boulevard Chasles
et sur place 30 minutes avant chaque concert
Contact : 02 37 34 87 02

Vient de sortir

Les Grisonnants, par les 7 Alex

Le nouveau CD des 7 Alex, *Les Grisonnants*, est dans les bacs. Il comporte 18 titres avec un pot pourri de tubes des Compagnons de la chanson, entre autres *Au temps de Pierrot et Colombine*, *Le Mexicain*... A découvrir sans plus tarder !

L'histoire du groupe vocal chartrain a commencé en 1957, sous le nom des 7 Alex, d'après la marque de leurs premières chemises d'artistes…
Entre les kermesses, les salles de spectacle, les animations, cette bande de copains s'est fait connaître dans la région chartraine et bien au-delà, assurant même la première partie de chanteurs célèbres, tel Eddy Mitchel.

Ils ont commencé à se produire sur scène dans un répertoire qui reprenait les grands tubes d'Hugues Aufray ou de Paul Anka.
Plus de cinquante ans après ils sont toujours ensemble et chantent encore.
Leur répertoire, festif et populaire, reprend des chansons françaises, comme celles des Compagnons de la chanson.

Lynda Lemay
Décibels et des silences

Vendredi 2 octobre
20h30 // durée 1h30

Tarif A : Plein 38 € // Réduit 26 € // - 12 ans 16 €

Avec *Décibels et des silences*, spectacle en version acoustique, piano et guitare, Lynda Lemay revisite tous ses succès pour toucher son public en plein cœur. Accompagnée par son fidèle pianiste, le temps sera comme suspendu lors de cette soirée intimiste avec le public chartrain.

Lynda Lemay fait partie de ces artistes québécois dont le succès sur les scènes francophones ne se dément pas au fil des albums et des concerts. Depuis qu'elle s'est fait connaître en 1989 au Festival International de la Chanson de Granby, la chanteuse a perfectionné son art, et vingt-cinq ans après les accords de son premier album Nos rêves, elle offre au public toujours autant d'émotion et d'intensité. Cette proximité est la marque des grands interprètes et la chanteuse l'assume complètement dans ce spectacle au dépouillement d'une grande justesse, où l'humour est de la partie et où toutes les libertés sont permises. Elle peut alors donner vie à ses mots féeriques qui ont consacré son talent d'auteure-compositrice-interprète et qu'elle adresse à chacun, avec la générosité qui la caractérise.

Lynda Lemay chante et enchante, sans se prendre au sérieux, distillant plaisir et ravissement à travers des petits bijoux inspirés, drôles ou bouleversants. L'équilibre subtil entre l'intensité palpable et la douceur d'une artiste accomplie fait de Décibels et des silences, une douce parenthèse, une occasion de la découvrir autrement.

Les invi-thés du samedi

Samedi 3 octobre //
17h // gratuit sur réservation

Un rendez-vous alliant culture et convivialité au foyer du Théâtre de Chartres.

Noces tardives de Manuel Cordouan, lecture par la Compagnie Théâtre du Détour.

Eve invite à dîner ses deux anciens amants Adrien et Benoît des années après la naissance de son fils Henri devenu adolescent. Son intention initiale est de déterminer lequel des deux est le père d'Henri pour assurer une filiation à celui-ci. Elle retombe amoureuse d'Adrien mais découvre à la fin de la pièce que Benoît est le père de son fils. Cette contradiction est le nœud de l'intrigue et renvoie aux conflits que doivent assumer les personnages…

Jean-François Zygel et Joël Grare

improvisent en direct sur *Nosferatu* de Friedrich Wilhelm Murnau

Mercredi 7 octobre
20h30 // durée 1h45

Tarif C : Plein 16 € // Réduit 10 € // - 12 ans 8 €

En ce début de saison, nous retrouvons avec grand bonheur le compositeur et pianiste improvisateur Jean-François Zygel et son complice le percussionniste Joël Grare. Ils proposeront au public chartrain le mythique Nosferatu de Murnau, de 1922.

Lors de cette soirée inoubliable, les improvisations de Jean-François Zygel et de Joël Grare transfigureront ce film de Murnau, considéré comme l'un des plus beaux du cinéma muet allemand. *Nosferatu – Une Symphonie de la terreur*, 1922, Allemagne, copie teintée, muet, première adaptation du roman *Dracula* de Bram Stoker, scénario Henrik Galeen, photographie Fritz Arno-Wagner, avec Max Schreck, Gustav von Vangenheim, Greta Schroeder, Alexander Granach

Atelier-Rencontre

autour du ciné-concert *Nosferatu* de Murnau

Mercredi 7 octobre après-midi
durée : 40 mn

(places limitées, sur réservation)

Découverte des instruments pour les enfants de 8 à 11 ans avec Jean-François Zygel et Joël Grare.

Les Affreuzzz

La Compagnie du petit monde
Théâtre et marionnettes

Mardi 13 octobre
10h et 14h30 // durée 45 mn

À partir de 3 ans // Maternelles

La saison dernière, La Compagnie du petit monde nous avait présentés l'histoire d'une petite note de musique mise à l'écart par ses camarades, car elle était muette. Cette année, la compagnie est de retour avec sa nouvelle création, pour nous aider, sans en avoir l'air, à nous interroger sur la société actuelle. Après le handicap et la différence, c'est au tour des canons de beauté, de la superficialité et de l'imperfection d'être questionnés.

Au cœur d'un salon de beauté ultra-tendance, une esthéticienne assistée de sa femme de ménage s'applique à remodeler des animaux domestiques en plus beaux, plus minces ou plus frisés, afin de satisfaire l'exigence de leurs propriétaires et de répondre aux critères de la mode... Dans les murs de ce salon, vit également tout un peuple souterrain : araignées, rats, « *Affreux* » cabossés et bannis de cet univers de beauté superficielle. Lorsqu'un matin, une rate un peu boulotte se retrouve piégée dans le salon, les deux univers se rencontrent et l'histoire bascule...

Un moment agréable à partager, dans un univers sans texte, pour rire et réfléchir ensemble de ces choses qui nous agacent.

Renseignements :
Du mardi au vendredi
de 13h30 à 18h30
et le samedi de 10h à 13h,
sur place ou par téléphone
au 02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr

ANTOINE MARNEUR

Coup de théâtre en Avignon

Passionné, vibrant de tout son être pour le sixième art, le metteur en scène du Théâtre du Détour n'en est pas à son coup d'essai. Après une première proposition concluante au Festival d'Avignon en 2013 avec *Quand la nuit tombe*, la compagnie d'Antoine Marneur est revenue cet été présenter une création originale, également tirée de l'œuvre de Daniel Keene : *Une heure avant la mort de mon frère*. En affichant salle comble pendant toute la durée du festival, cette nouvelle proposition artistique est l'une des révélations de l'édition 2015 du plus prestigieux festival de théâtre du globe. De retour à Chartres, le metteur en scène, comédien, professeur -homme de théâtre avant tout- a déjà des projets plein la tête. Portrait.

C'est au collège qu'Antoine approche le théâtre pour la première fois. A l'époque, c'est un petit prodige de la course à pied, bien décidé à faire carrière dans le monde du sport. Entre ses 12 et 17 ans, il multiplie les médailles et affiche un palmarès étonnant : cinq fois champion de France en relais 4X100 mètres dans les catégories junior, cadet, minime et benjamin. Mais sa rencontre avec le théâtre lui fait rapidement délaisser les baskets de course au profit de livres d'auteurs…

Baccalauréat en poche il poursuit ses études de sciences éco tout en s'adonnant à sa dévorante passion pour la comédie. *« Je vivais à Paris, je suivais mes études la journée et prenais des cours de théâtre le soir, j'enchainais les stages, notamment au Cours Simon. Cela a duré six ans, jusqu'à l'obtention de mon master »*. Il entre alors au ministère du Travail, sa première expérience professionnelle. Mais rapidement le comédien qui sommeille en lui se sent à l'étroit… *« Après six mois passés en costume au ministère du Travail, je me suis demandé ce que je faisais là. J'avais l'impression de passer à côté de ma vie »*.

Alors Antoine se lance et passe une audition. La première. Celle qui changera le cours de sa vie et lui fera quitter le costume-cravate du ministère. *« C'était une audition pour une compagnie de théâtre pour enfants Les Trois Chardons. Je n'ai pas réfléchi, j'ai senti que c'était le moment. J'ai démissionné et tout s'est enchainé »*. Le Théâtre du Campagnole lui confie ensuite un premier rôle. Ces deux temps forts donneront l'impulsion au début de carrière d'Antoine Marneur, comédien.

Après 15 ans de vie parisienne et pléthore de rôles à son actif, il débarque à Chartres en 2001. *« Ma femme est chartraine. On avait envie de calme, d'un cadre de vie agréable, tout en étant à une heure de Paris. »*

Très vite, il crée sa compagnie : le Théâtre du Détour, où il est metteur en scène associé. Il impulse alors sa propre ligne artistique, une proposition contemporaine. Il fait beaucoup de lectures à voix haute et à plusieurs voix (en coréalisation avec le Théâtre de la Forge), des créations originales mais aussi de la formation. Il propose notamment des ateliers pour les ados au Théâtre de Chartres, des ateliers pour adultes au Théâtre de Poche, des interventions dans les lycées, les collèges. En partenariat avec le CCAS il intervient aussi auprès des plus jeunes enfants, certains introvertis, d'autres turbulents, pour leur apporter les bienfaits de la pratique du théâtre. Mais c'est lors de ses rencontres avec des jeunes en difficulté qu'il explore le plus profondément la nature humaine. *« Le théâtre est un outil humain formidable, il permet d'apprendre à se connaître, à se maîtriser, à accepter les autres et leurs différences, à être créatif et à développer sa sensibilité et ses émotions. Il a des vertus éducatives incroyables. J'aime bien cette idée d'accompagnement. D'ailleurs mes élèves m'appellent coach ! »* (rires)

Antoine Marneur, le quatrième en bas en partant de la gauche.

Aujourd'hui metteur en scène, il n'a pourtant jamais cessé de jouer… depuis 25 ans. *« J'aime jouer pour les autres. Avec le Théâtre en pièces, je continu de jouer avec beaucoup de plaisir la pièce Le Souper (plus de 150 représentations) avec Emmanuel Ray, une fidélité de 20 ans. Cela m'aide et m'a toujours beaucoup aidé pour faire ce métier. Pour un metteur en scène, être comédien est un atout indispensable parce qu'il faut s'appliquer à comprendre l'acteur, à entrer dans sa façon de fonctionner. L'enjeu est de trouver un chemin ensemble. Le théâtre ne doit pas être un espace de souffrance, mais un espace de vie et de joie, la joie du jeu vivant et profond. »*

« Le théâtre est un outil humain formidable. »

Les propositions artistiques et les créations originales du metteur en scène sont aujourd'hui reconnues : soutenu par la Région Centre, Antoine est également suivi par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), une vraie récompense. *« Le fait que la DRAC soutienne mes projets valide la qualité des propositions artistiques que je défends. Cela m'oblige aussi à faire toujours mieux, à ne jamais m'endormir »*.

Et c'était sans compter sur le passage de la compagnie Théâtre du Détour en Avignon cet été où, pendant trois semaines consécutives, *Une heure avant la mort de mon frère* a fait salle comble au Girasole, l'une des scènes les plus prisées du festival. *« C'est monté tout au long de la première semaine, et au bout du cinquième jour nous affichions complet. On a fait le buzz grâce aux réseaux sociaux. Les programmateurs ont afflué la dernière semaine… parce qu'ils savaient ce qu'ils venaient voir. Quand on part pour Avignon, c'est pour vendre. Et nous avons su faire la différence. Le but était aussi de défendre une compagnie chartraine et de représenter Chartres à l'extérieur. C'est réussi ! »*.

La création d'Antoine reste l'un des coups de cœur incontournables de cette édition 2015.

De retour à Chartres, le metteur en scène aux mille idées à la seconde peut maintenant rêver concrétisation…

Il nous confie qu'il sera en Avignon l'été prochain, mais en simple spectateur… Car pour lui, ce sera probablement le début d'une tournée. *« Depuis cette année, nous figurons dans le catalogue d'Olivier Talpaert, chargé de diffusion de la société En votre compagnie.. C'est un professionnel, il connaît les salles, le territoire… C'est un vrai atout. Nous sommes dans une belle écurie ! »*

Antoine vient d'obtenir les droits pour lancer une nouvelle création, un texte jusqu'alors jamais joué en France : *Trois hommes sur un toit*, de Jean-Pierre Siméon. Une pièce drôle et philosophique dont la première lecture et la distribution se feront dans le cadre des *Invi-thés* du samedi 19 mars, au Théâtre de Chartres. *« J'aimerais lancer cette nouvelle création pour 2016, et pourquoi pas pour l'ouverture du Off… »*

Il reste encore de la place pour l'atelier ados au TDC le mercredi de 14h15 à 17H15.

Antoine Marneur dirige ses comédiens lors d'une répétition.

Classé lors du Festival :

- plusdeoff.com : 1er sur un classement des 15 meilleurs spectacles parmi 1350 spectacles
- lebruitduoff.com : 15e sur 25 sur un classement des 25 meilleurs spectacles parmi 1350 spectacles

La presse en parle :

- Ce huis clos entre un frère condamné à mort qui appelle sa sœur au parloir pour passer une dernière heure en sa compagnie est d'une grande humanité. L'adaptation de cette pièce de l'australien Daniel Keene révèle deux comédiens très touchants. L'adaptation et la mise en scène d'Antoine Marneur sont efficaces. La richesse de l'écriture de Daniel Keene offre une très belle palette de jeu aux deux comédiens dans ce compte à rebours vers la séparation définitive. Ils sont remarquables. **Sceneweb (Stéphane Capron / France Inter)**

- Une énorme claque. Un moment de théâtre intense et riche, à voir assurément. **Etoffedessonges.com**

Nouvelle saison du Théâtre en Pièces

« Le théâtre est le personnage principal de cette saison »

La nouvelle saison artistique d'Emmanuel Ray est d'une cohérence presque troublante. Des ateliers qu'il dispense à ses élèves aux spectacles qui seront joués au Théâtre de Poche, et jusqu'à sa dernière création, le thème du théâtre est central. Une démarche introspective qui pose la question de la place du théâtre dans notre société, depuis l'engouement du public jusqu'à la quête des hommes et femmes de l'art… dont il fait partie. Rencontre avec Emmanuel Ray, comédien et metteur en scène à l'identité et aux choix artistiques bien trempés.

Votre Ville : Comment avez-vous construit cette nouvelle saison du Théâtre de Poche ? Que proposez-vous à vos élèves et votre public cette année ?

Emmanuel Ray : Pour cette nouvelle saison théâtrale, j'ai imaginé le *« sujet théâtre »* comme un personnage central, véritable fil rouge de notre programmation cette année. Pourquoi va-t-on au théâtre aujourd'hui ? Quelle est la nécessité propre du théâtre ? Et pourquoi nous, comédien, faisons-nous du théâtre ? Ce qui m'intéresse, au-delà des clivages d'idées, c'est de connaître ce qui habite l'humain derrière tout cela, qu'il soit question des élèves, des comédiens, du public, ou d'un metteur en scène qui doit faire des choix. J'ai voulu aborder nos contradictions, nos failles et comprendre pourquoi aujourd'hui l'Homme a besoin d'entendre et de raconter des histoires. Au-delà des écrans, qu'est ce qui fait qu'aujourd'hui que l'on continue à aller au théâtre ? La dimension de contact et de proximité m'interpelle beaucoup. Ce qui est intéressant au Théâtre de poche, c'est que la salle est relativement petite, ce qui facilite la proximité entre le jeu des comédiens et le public. Ici s'opère une très belle rencontre. L'humain est bien là et je reste convaincu que l'objet d'une vie c'est la rencontre. Le projet du Off plante d'ailleurs un décor parfait pour cette réflexion : que va-t-il naître de cette rencontre d'artistes aux propositions si différentes ? Comment allons-nous pouvoir travailler et construire ensemble ? Tout un programme…

VV : Cette réflexion sur la place qu'occupe le théâtre dans le monde contemporain vous amène à beaucoup de questionnements… vous avez des réponses ?

ER : C'est la réponse d'un de mes maîtres que je vais vous livrer, celle de Jean Vilar qui disait *« tant que l'on pourra aimer, avoir peur, pleurer, rire, et s'émouvoir, on ira au théâtre »*. Ce qui m'intéresse ce sont les tranches de vie, les obsessions qui nous habitent, les tentations qu'il faut combattre. Ma dernière création, Caligula, était vraiment dans cette veine et posait ce type de questions : comment accédons-nous à nos rêves et quels travers cela peut entraîner ? Chacune de mes créations parle d'une tranche de vie. L'interaction entre les personnages est aussi une réelle obsession chez moi : j'ai besoin de comprendre la façon dont les gens se complètent, ce qui les lie, et pouvoir expliquer ensuite ces liens, qu'il s'agisse de respect, d'amour, etc. Le théâtre est aussi un merveilleux moyen de se connaître, il permet de se confronter à des situations qui nous sont inconnues et de se découvrir davantage. C'est notamment le cas pour les personnes en situation de handicap qui ont joué lors de la soirée de présentation de notre saison théâtrale. Un très beau moment qui en dit long sur la place que peut occuper le théâtre dans notre société.

« L'Homme a besoin d'entendre et de raconter des histoires. »

VV : Les 9 et 10 octobre, le public pourra assister à une répétition publique de votre dernière création *Le Dernier Chant*, que vous jouerez au Théâtre de Poche du 10 au 27 mars prochain…

ER : Je ne peux pas dévoiler les détails de cette création car j'aime que le public soit toujours surpris. Je peux simplement vous dire qu'il s'agit d'une adaptation des textes d'Anton Tchekhov à partir d'une scène en un acte intitulée *Le Chant du Cygne*. Une pièce qui met en scène un vieux monsieur à la veille de sa mort… un moment important qui pose la question du lâcher prise, de l'acceptation... Un moment qui m'interpelle beaucoup : à quel moment se décide-t-on à arrêter (ou pas) ? C'est d'ailleurs un sujet très contemporain quand on voit nos chanteurs d'hier continuer à faire de la scène ou les hommes politiques qui ne tirent jamais leur révérence… Et bien sûr, comme l'ensemble de la saison du Théâtre en Pièces, le sujet théâtre est au cœur de la pièce avec des personnages qui incarnent un souffleur ou encore une comédienne. Nous aurons alors exploré le sujet du théâtre au moins en partie…

Théâtre du seuil

MARCEL KANCHE

L'épaisseur du vide (sortie d'album 6 novembre)
Chanson

Vendredi 23 octobre 20h30

Nicolas Méheust (Rhodes/Orgue Hammond) Julien Lefèvre (Violoncelle/Guitare) Bruno Tocanne (Batterie) Isabelle Lemaitre K (Choeur) MK (piano acoustique/ guitare /voix)

Au commencement il y a un rêve de juin 2013. Rêve d'un lieu, d'un groupe de personnes hétéroclites, d'un mouvement d'ensemble. D'une chorégraphie orpheline de musique. Ce rêve prend corps en août sur le lieu rêvé. Amis de tous âges sont convoqués.
Après plusieurs jours de répétitions. Le mouvement est filmé, Quelque chose se précise tel un poème en prose déroulant l'évidence. D'autres scènes non rêvées sont filmées.
A la lecture des rushs. Il y a ces chansons, ces textes, ces musiques en attentes qui prennent corps dans l'image. L'objet se précise. Un film onirique défile sur des chansons, sur des musiques. Faire d'autres images, d'autres sons. Travailler la jonction du vide et du plein. Un tunnel que l'on traversera à fond. Au bout il nous faudra respirer.

www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanaddo.fr
Fnac, carrefour…
Renseignements 02 37 36 89 30

STAGE THÉÂTRE

pour les 7-14 ans
«Toi t'es la reine, toi t'es le bouffon… et moi le Roi ! »

Les 19 et 20 octobre

Ils sont partout à l'affiche et font l'actualité. Rois, reines et bouffons peuplent nos imaginaires... et celui de nos enfants. Au théâtre du Seuil, pendant 2 jours, vos enfants leur prêtent vie ! Ils parlent, commandent, mangent, marchent, dansent, obéissent, rient ou font rire, s'aiment ou se détestent. Au travers d'improvisations, nous tenterons de construire des personnages, soumis à toutes sortes de situations burlesques…

Inscription / information
02 37 36 89 30 theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Horaires: 9h30 / 12h - Intervenant: Ludovic HOUVET
Prix du stage: 40 euros
En savoir plus: www.theatreduseuil.com

Théâtre Portail Sud

LE COACH

Comédie de Bruno Bachot et Denis Bardiau
avec Bruno Bachot, Armony Bellanger, Sébastien Durand, Thierry Taranne
Mise en scène de Bruno Bachot

Vous manquez de confiance en vous, vous vous faites avoir par tout le monde ? Faites appel à un coach ! Patrick Marmignon l'a fait et on ne le regrette pas.
Cascade de scènes désopilantes, excellent moment d'humour avec des comédiens formidables

Du 7 au 11 octobre
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi à 21 h
Dimanche à 17 h + samedi à 19 h

J'ACHÈTE

de et avec Florence Bardon et Simon Leblond
Mise en scène Renato Ribeiro
Une satire impertinente et hilarante de la société de consommation
1h10 de sketches qui défilent comme un code barre
Du 15 au 24 octobre
Jeudis, vendredis, samedis à 21 h
+ Samedi 24 octobre à 17 h

ORSO JESENSKA

Concert - Chanson Folk / Pop
Ce jeune artiste très marqué par Dominique A, encore trop rare sur les scènes musicales, chante en français. Il sera accompagné pour ce concert par le guitariste virtuose Mocke Depret (du groupe Holden).
Dimanche 25 octobre à 17 h

LA GRANDE CUISINE DU PETIT LÉON

Spectacle jeune public
de Marc Wolters, avec Victor Gareau
Musique de Mathias Schuber
Venez cuisiner pour de vrai avec un petit chef trois étoiles, et sentir des herbes aromatiques en direct !
Entrez dans la cuisine de Petit Léon, faites la connaissance de ses légumes super héros, et découvrez les herbes aromatiques en direct !
Du 27 au 29 octobre
Mardi, mercredi, jeudi à 10 h 30 et 14 h 30

Entrée : 15 € / 11 €
Théâtre Portail Sud
8 cloître Notre Dame 28000 Chartres
Réservations : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com

SALLE DOUSSINEAU

Forum de la Madeleine

SOIRÉE D'OUVERTURE

Samedi 10 octobre à partir de 18 h 30

La plus grande des petites salles fait la clôture de toutes les soirées d'ouvertures ! Venez nombreux ! Pour le lancement de sa nouvelle saison, avec au menu un spectacle par mois ; des propositions jeune public à chaque vacances ; des créations et des pratiques artistiques. Bienvenue dans votre salle de spectacle, intime et confortable, pour partager des moments forts en émotions pour petits et grands.

Et pour votre plaisir, la salle Doussineau accueille *« Chorale Public »* de label Z de et avec Babeth Joinet .

Elle n'a pas vraiment l'air d'une rockeuse… Pourtant avec son look vieille France et la guitare électrique de son fils, Annabelle Froment dissidente des Chorales *« A Chœur Joie »* a choisi de délaisser les vocalises et trémolos pour rap et rock avec sa nouvelle chorale : les spectacteurs. Jusqu'au rire et jusqu'au délire jusqu'au plaisir surtout ! Cette chef de chœur a sa devise *« Si toutes les voix du monde se donnaient la main, ensemble on se ferait du bien »*. Le traditionnel pot de l'amitié conclura une belle soirée d'échange culturel.

Entrée libre sur réservation 02 37 23 41 44 répondeur ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

CONTEUR ? CONTEUR !

Samedi 17 octobre à 20h30

Conte moderne / Festival du légendaire
Tout public, à partir de 10 ans.
Durée : 1h20

La saison Doussineau commence fort ! Yannick Jaulin, le plus célèbre des conteurs, s'interroge sur son drôle de métier qui, comme il aime à le rappeler, est aussi l'un des plus vieux du monde. Le conteur a-t-il de l'avenir à l'ère des écrans ? Il se questionne avec sa gouaille et son humour inimitables en recourant à un florilège d'histoires qui évoquent les préoccupations essentielles : la vie, la mort et, surtout, l'amour ! Il nous donne matière à réflexion. Par exemple, jusqu'à quel point peut-on aimer ? Et il illustre parfois son questionnement avec des histoires aussi surréalistes que celle du mille-pattes passionnément épris d'une chenille. Il fait feu de tout bois, n'hésite pas à puiser dans l'actualité et les faits divers pour les mettre en résonance avec les grands mythes universels. Finalement, pas si mécontent d'être conteur, même s'il flirte avec le théâtre car, au fond, ne vit-il pas une histoire d'amour avec le public pour réenchanter notre quotidien ?

Tarifs : 8 € et 5 €

Réservations :
Direction des Affaires culturelles
Tél : 02 37 23 41.44 (répondeur) ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr

www.theatredechartres.fr
www.francebillet
www.fnac.fr
www.carrefour.fr

Le programme de Ciné-Clap

Vendredi 9 octobre à 20h30
au cinéma Les Enfants du Paradis
LE COURT S'ANIME #12
Panorama du cinéma d'animation contemporain
Une sélection de 8 courts métrages d'animation inédits :
Beach Flags
(Sarah Saïdan, France / 2014)
Le Repas dominical
(Céline Devaux France / 2014)
Yùl et le serpent
(Gabriel Harel, France / 2015)
Knock Knock!
(Brunettes Shoot Blondes, Ukraine / 2014)
Rhizome
(Boris Labbé, France / 2015)
Sonámbulo
(Theodore Ushev, Canada, Croatie / 2014)
Peripheria
(David Coquard-Dassault, France / 2015)
Dumb ways to die
(Julian Frost, Australie / 2014)
Soirée-rencontre en présence de Gabriel Harel, le réalisateur de *Yùl et le serpent*.
Partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap/Ciclic ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Mardi 13 octobre à 20h30
à la médiathèque l'Apostrophe
WINTER'S BONE
Debra Granik (Etats-Unis, 2010, 1h36, vostf)
Ree Dolly a 17 ans. Elle vit seule dans les monts Ozark du Missouri avec son frère et sa sœur dont elle s'occupe. Après avoir appris que son père, ancien dealer, avait mis leur maison en caution, elle se lance à sa recherche sous peine de perdre la maison familiale. Ree va alors se heurter au silence de ceux qui peuplent ces forêts du Missouri. Mais elle n'a qu'une idée en tête : sauver sa famille. A tout prix.

Jeudi 22 octobre à 20h30
au cinéma Les Enfants du Paradis
TUEURS DE DAMES (The Ladykillers)
de Alexander Mackendrick (Grande-Bretagne, 1955, 1h37, vostf)
Avec Alec Guinness, Peter Sellers.
Une petite veuve, délicieusement naïve, accueille dans son domicile coquet cinq locataires, menés par l'étrange Professeur Marcus : se présentant comme des musiciens, ceux-ci viennent en réalité préparer chez elle un hold-up. *« Etre frivole sur un sujet frivole, c'est simplement ennuyeux ; être frivole sur un sujet mortellement sérieux, voilà le vrai comique ! »* Appliquant son propre principe au pied de la lettre, Alexander Mackendrick a signé l'une des comédies anglaises les plus hilarantes et les plus noires.
Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.

Adhésion
L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2015-2016, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister à l'ensemble des projections à la médiathèque.
En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances organisées en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : ciné-culte, soirées-débat, courts métrages,…
L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

→ **Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com**

Tant va la cruche à l'eau …

Il est rare, en archéologie, de découvrir des poteries entières. Elles sont très souvent cassées en de nombreux morceaux. Quand elles sont, en outre, fragiles, un traitement quasi médical s'impose avant de pouvoir les étudier. Des tessons prélevés sur le «Plateau Nord-Est» de Chartres sont l'exemple d'une intervention fine menée par les restauratrices de la direction de l'Archéologie de la Ville de Chartres.

▲ La restauratrice injecte une résine afin de consolider le fragment pour conserver le décor en surface.

Poterie néolithique : attention fragile !

À l'époque néolithique et durant une partie de la Protohistoire (de 5 000 à 500 ans av. J.-C.), les poteries sont montées à la main (sans tour de potier), selon des techniques dites au colombin ou à la galette. Elles sont souvent peu cuites. Ainsi, après des siècles passés sous terre, sont-elles affectées par les variations d'humidité et de température. Lorsque les archéologues les extraient du sol, les restauratrices mettent en place un traitement spécifique destiné à préserver l'intégrité de ces objets fragiles.

Du frigo au pinceau

Sur le terrain, les fragments sont emballés dans du film plastique afin de conserver leur degré d'humidité d'origine. S'ensuit, au laboratoire, un nettoyage léger au pinceau sous un filet d'eau. Pour rendre la manipulation et la conservation possibles, la teneur en eau doit diminuer progressivement pour atteindre naturellement celle de l'air ambiant. Réaliser cette opération délicate - le fragment ne doit pas s'étioler - nécessite un protocole de séchage lent : dans des boîtes hermétiques stockées au réfrigérateur, ouvertes progressivement. Par la suite, une résine est infiltrée dans l'objet pour lui redonner une cohésion. La céramique néolithique peut alors révéler ses secrets ...

◀ Fragment de poterie néolithique après traitement

En direct des fouilles :

dans le sous-sol du plateau nord-est

Dans le cadre des aménagements du plateau Nord-Est de la ville, diverses opérations archéologiques (diagnostics et fouilles) sont en cours. L'utilisation de ce territoire remonte à l'époque néolithique (5500 à 2050 av. J.-C.). Durant l'été 2015, sur une superficie de 2,2 hectares, furent fouillés des vestiges gaulois des II^{e} et I^{er} siècles av. J.-C. (fin de l'âge du fer). Des fossés et les trous de poteaux en bois matérialisent plusieurs enclos et bâtiments d'habitation ou de stockage, en bois et torchis. Histoire(s) à suivre…

➔ **Toutes les informations en ligne sur archeologie.chartres.fr**

Au programme

Vacances de la Toussaint :
Les ateliers junior à découvrir
page XX
ou sur archeologie.chartres.fr
Sur radio Grand-Ciel :
Histoire et Mémoire
émission du 20 octobre :
Sous le cinéma
http://radiograndciel.fr/accueil.html

Du 7 au 11 octobre

La Fête de la science

La 24e édition de la Fête de la science se déroulera du 7 au 11 octobre. De nombreuses activités et démonstrations seront proposées au public les samedi 10 et dimanche 11 octobre avec deux moments forts : le village des sciences au CM 101 au Coudray et la semaine scientifique à la collégiale Saint-André à Chartres. La conférence «La lumière et les plantes» par Éric Lainé, professeur à Chartres, programmée le mardi 6 octobre à 20h30 au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir, inaugurera la semaine.

Le temps d'un week-end automnal, venez en famille manipuler, expérimenter, programmer et vous distraire. De nombreux acteurs de la culture et de l'enseignement scientifique, des associations, seront au rendez-vous de la Fête de la science pour échanger avec vous. Au programme des festivités : ateliers pour enfants, expositions, animations interactives, visite du site historique du CM 101… Découvrez la communauté des «makers» et faites toute la lumière sur les sciences en fête !

La Ville de Chartres est fortement impliquée dans le village des sciences sur le site du CM 101 au Coudray :
Le muséum de Chartres vous fera découvrir la flore sauvage les samedi 10 octobre à 15h et dimanche 11 octobre à 10h30 et 15h. Ne ratez pas l'initiation qui fait jaillir des étincelles et crée la lumière : Chartres en Lumières vous révèlera ses coulisses techniques et artistiques. Venez découvrir les différentes matières premières utilisées par les parfumeurs avec le musée l'Esprit du parfum. Le musée de l'École vous dispensera une leçon de choses autour de la lumière… éblouissante !
Toute la ville de Chartres fêtera la science avec ses collégiens, lycéens, étudiants de l'IUT et de l'antenne universitaire avec sa nouvelle spécialité d'ingénieur.

Les participants : muséum d'histoire naturelle de Chartres, association Beta Machine, Chartres en Lumières, association Les amis de Franz-Stock, IUT de Chartres, musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, musée L'Esprit du parfum, Polytech Orléans antenne de Chartres, collège Sainte-Marie de Chartres, maison de la Beauce, service d'archéologie départemental d'Eure-et-Loir et conservatoire de l'agriculture – Le compa, lycée Jehan-de-Beauce…

→ Retrouvez tout le programme :
www.fetedelascience.fr
www.centre-sciences.org

→ Renseignements :
centre.sciences@wanadoo.fr
tél. 02 38 77 11 06.

Semaine scientifique à la collégiale Saint-André de Chartres

Au programme durant trois jours et demi :

• «La terre dans tous ses états» : expériences ludiques, par la maison de la Beauce
• «Ombres et lumière» : observations et manipulations simples, par le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir
• «Pierre pyromaque et fer pyrophorique…» et visite du jardin médiéval de la collégiale Saint-André, par le muséum de Chartres
• Chartres «Capitale de la lumière et du parfum» : découvrez l'esprit du parfum, par le musée L'Esprit du parfum
• Coup de projecteur sur les sols : découvrez un monde caché, par le service d'archéologie départemental d'Eure-et-Loir et le conservatoire de l'agriculture le Compa.

→ Jusqu'au vendredi 9 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les scolaires et sur réservation : 02 37 88 43 86 museum@chartres.fr Le mercredi après-midi, tout public et entrée libre.

Un Chartrain en Amérique

Brissot, le sucre et l'esclavage

« Un des motifs du voyage que j'avais fait en Amérique, était d'y servir la cause des noirs et d'y étendre les rameaux de la Société que je venais d'instituer à Paris. »

Si le séjour de Pierre-Jacques Brissot (Chartres 1754-Paris 1793) aux Etats-Unis en 1788 a d'abord un objectif économique et diplomatique, le fondateur de la *Société des Amis des noirs* (février 1788) y accumule visites et rencontres pour faire avancer sa cause. Du 24 juillet au 3 décembre 1788, date à laquelle il interrompt son séjour à l'annonce des Etats généraux, il a glané des idées utiles à la suppression de l'esclavage.
Comme le souligne ironiquement Montesquieu un siècle auparavant : *« Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves »*. L'exploitation de la canne à sucre étant la cause principale de l'importation de noirs en Amérique, Brissot cherche un moyen de fabriquer du sucre moins coûteux en main-d'œuvre.

Sirop d'érable contre sucre de canne

« De tous les végétaux qui contiennent du sucre, l'érable est celui qui en fournit davantage après la canne à sucre ; cet arbre croît naturellement, et se propage avec une grande facilité, surtout dans le nord. Toute l'Amérique paraît en être couverte… Tel est l'arbre bienfaisant qui a dédommagé pendant longtemps les colons heureux de cette partie du monde, de la privation du sucre délicat de nos îles.
…Depuis que les quakers ont cru apercevoir dans cet arbre un moyen destructeur de la traite, depuis que, pour remplacer le sucre de canne, ils ont fait sentir la nécessité de perfectionner le sucre d'érable, on a porté plus d'attention à la manipulation, et le succès a couronné ces tentatives.
L'érable croît naturellement, sa sève, pour être extraite, n'exige aucun effort préparatoire. Elle coule en mars, c'est-à-dire dans un temps où la rigueur de la saison condamne les laboureurs à l'inaction. Chaque arbre donne facilement, et sans se ruiner, cinquante à soixante pintes de sève, qui rendent au moins cinq livres de sucre…
Tant d'avantages n'ont pu manquer de frapper ici ceux qui détestent l'esclavage…. » (Brissot, *Nouveau voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique…*, II, Lettre 25).
Brissot publiera une *« Réflexion sur la cherté du sucre »* dans son journal, *Le Patriote Français* du 18 janvier 1792, voyant dans la crise du sucre l'occasion de *« s'affranchir d'un besoin qui nous met sous la dépendance de quelques îles »* et l'avantage *« de nous reporter vers les produits indigènes de notre pays »*.

De l'érable à la betterave

L'histoire ne laisse pas à Brissot le temps de voir produire un sucre indigène sans esclaves.
Du reste, en 1810, durant le Blocus, ce n'est pas de l'érable américain que le chimiste Chaptal parvient à raffiner du sucre, mais d'une espèce de betterave venue d'Italie, signalée pour sa richesse en sucre dès le XVI[e] siècle.

Juliette Clément,
Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.
Sources : œuvres de Brissot.
Cliché : fonds SAEL, *« Dernier banquet des Girondins en 1793 »*, H. F. M. Philippoteaux, vers 1850 (Brissot à droite, coude posé sur la table).

Chartres en toutes lettres… 45

Le choc des mots

Il est des fois où l'on peut imaginer ce que l'on a pu ressentir à la réception d'un courrier. Tel est le cas pour celui-ci !

En juillet 1940, Madame Ménager qui habitait boulevard Chasles, écrit à son fils militaire au secteur postal 146. Elle ne colle pas de timbre : les lettres FM (Franchise Militaire) suffiront. Elle glisse l'enveloppe dans la boîte de la Recette Principale (aujourd'hui L'Apostrophe)…La routine certainement.
Quelques jours plus tard, la lettre revient à Chartres avec la mention *« Retour à l'envoyeur »*. Surprise et tracas sans doute : la période n'est pas sans provoquer de l'inquiétude (nous sommes en 1940). Et peut-être encore plus, si notre femme a découvert la griffe portée en rouge sur 3 lignes : *« Le destinataire n'a pu être atteint à l'adresse indiquée »*.
Sans vouloir jouer sur les mots, on peut dire que le mot *« atteint »* n'est pas du plus bel effet par les temps qui courent…Il doit bien exister des synonymes ? Dans l'affaire, tout est trouble : la période, le vocabulaire et sans doute celui causé à Madame Ménager.
Une chance que Jean ait été hors d'atteinte !

Jean-Francis RESSORT,
Président
Cercle philatélique chartrain

Atelier timbres 28 : saison 2015/16

Être mordu par les timbres, cela ne se guérit pas. Cela se soigne ! Alors voilà le traitement que vous propose Jean-Francis Ressort. Si vous avez entre 11 et 18 ans, si vous collectionnez les timbres-poste, ou si vous avez envie de devenir philatéliste, venez nous retrouver le samedi matin par mois, entre 10 h et 11 h 30 aux Abbayes de Saint-Brice, salle B2.

Voici les dates pour la prochaine saison :
les 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre 2015
les 9 janvier, 30 janvier, 27 février, 26 mars, 30 avril et 28 mai 2016.
Contact : JFR 02 37 28 45 74

Roger Judenne

La Petite Suzanne

Par un concours de circonstances folles, Rosine est sur le point de perdre la garde de sa fille…

Dans l'attente du retour de son mari grièvement blessé à la guerre et pour élever Pierre, 2 ans, et Jeanne, 3 mois, Rosine accueille en nourrice Suzanne, pupille de l'Assistance publique. Mais l'enfant est fragile et meurt prématurément, au grand désarroi de Rosine qui, pour conserver l'indispensable pension, en vient à un acte insensé : substituer Jeanne à Suzanne. Les années passent et la peur que l'imposture soit découverte s'estompe… jusqu'au texte de loi du 19 juin 1923 qui autorise l'adoption des orphelins mineurs. Un couple se portant candidat pour adopter Suzanne, Rosine risque de perdre sa propre fille…

Roger Judenne est né dans une famille d'origine rurale. Son enfance se déroule au contact de la nature et des paysages de la Beauce. Devenu instituteur et secrétaire de mairie, il s'adonne à l'écriture, alternant avec bonheur romans du terroir et romans pour la jeunesse.

Aux éditions De Borée
Septembre 2015 - 400 pages - 21,50€

Une parution dans Votre Ville ?

Vous êtes une association, un particulier, et vous organisez un événement qui peut contribuer à l'animation de la vie chartraine ? N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités pour les faire connaître à nos lecteurs. C'est gratuit !
Le délai utile de transmission des informations est de trois semaines avant la parution du magazine au plus tard.
La promotion d'activités commerciales n'est pas autorisée.

Contact :
votreville@ville-chartres.fr

SOCIAL

Le cancer, soirée théâtre-débat le 13 octobre

« Le cancer, en parler, mieux comprendre ». Soirée théâtre-débat organisée par l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire (ARS) et la Mutualité française Centre, le mardi 13 octobre de 18h30 à 20h30, au cinéma Les Enfants du Paradis, 13 place de la porte Saint-Michel. Entrée libre.
Inscriptions souhaitées sur www.centre.mutualité.fr
Renseignements au 02 38 51 53 41.

Soirée ARESPEL-JALMALV

Dans le cadre de la journée mondiale des soins palliatifs, L'Association en Réseau pour les Soins Palliatifs en Eure-et-Loir (ARESPEL) organise avec l'association JALMALV, une soirée gratuite destinée au grand public, au cinéma Les Enfants du Paradis, le jeudi 8 octobre à partir de 19h. Diffusion du film *Sans plus attendre*, avec Jack Nicholson et Morgan Freeman ; intervention de Tanguy Châtel, sociologue et anthropologue, spécialiste de la mort et de la fin de vie ; questions, échanges avec la salle.
Contact : Bénédicte Leclerc
06 08 04 87 38 - www.arespel.org

Soirée au profit de l'association *Enfants cancers santé*

Le Lions club féminin Chartres La Belle Verrière organise un dîner dansant Top 50 à l'espace Gérard Philipe au Coudray, le samedi 7 novembre à 20h, au profit de l'association Enfants cancers santé. Tombola avec de nombreux lots.
Contact : 06 07 80 65 24.

ASSOCIATIONS

Forum régional de généalogie

La société généalogique d'Eure-et-Loir organise le 11 octobre le forum régional de généalogie de 10h à 18h à l'espace Gérard Philipe rue de la Vieille Eglise au Coudray. Tous les mercredis, de 10h à 17h, un responsable de l'association vous assiste et vous conseille aux archives départementales, esplanade Martial Taugourdeau. Les adhérents se réunissent à la maison des associations, 3 bis rue Jean-Monnet, les samedis 14 novembre et 12 décembre de 14h à 17h.
Société généalogique d'Eure-et-Loir – Boîte postale 20018
28001 Chartres cedex
sgel@wanadoo.fr
http://www.sgel28.com

Bourse aux jouets 2015

L'association familiale de Chartres et environs, avec la participation de la Ville de Chartres, organise une bourse aux jouets –vêtements de ski et après-ski, jouets, puériculture-.
Dépôt : lundi 26 octobre de 14h à 17h ; mardi 27 octobre de 8h30 à 11h30.
Vente : mardi 27 octobre de 15h à 18h30 ; mercredi 28 octobre de 9h à 18h.
Remboursement et reprise des invendus : jeudi 29 octobre de 15h30 à 17h.
Les K7 vidéo ne sont pas acceptées. 5 peluches maximum. 18 articles en bon état par déposant. Prévoir les piles pour l'essai des jouets. 10 % prélevés sur la vente des articles à partir de 10 €.
Contact : association familiale de Chartres et environs,
22 rue Jules-Hetzel à Chartres.
Tél. 06 09 11 29 45.

Croix-Rouge de Chartres

La Croix-Rouge de Chartres accueille gratuitement les personnes qui veulent apprendre le français ou se remettre à niveau en lecture et écriture.
Les ateliers, animés par des bénévoles, s'étalent du niveau A1.1 (débutants) au niveau B2 (accession aux universités) auxquels s'ajoutent des ateliers conversation et lecture/écriture.
7 personnes au maximum par atelier.
Places limitées. Tél. au 07.70.96.79.99.
Test préalable pour être inscrits(tes) dans l'atelier le mieux adapté à votre niveau.
Cours les mardis, mercredis, jeudis et vendredis (selon les niveaux) entre 14h et 17h30.
Contact :
Croix-Rouge délégation locale,
19, rue des Vieux-Capucins.
Tél. 02 37 28 11 12.
Mail : ul.chartres@croix-rouge.fr

Marché aux jouets et vêtements d'enfants

L'association *Les Blouses Roses* organise un marché aux jouets et vêtements d'enfants, le 21 octobre, à la Maison pour tous du Pont-Neuf. Des achats utiles ou ludiques à très petits prix.
Contact : Jocelyne Vallée, présidente de l'association *Les Blouses Roses*,
MPT du Pont-Neuf,
9 place des Fondeurs
Tél. 06 21 14 66 38
blousesroseschartres@gmail.com

Vide-grenier Hauts-de-Chartres

L'association Hauts-de-Chartres animations organise un vide-grenier, le dimanche 4 octobre, dans le quartier des Hauts-de-Chartres.
Contact : François Porchet
Tél. 06 81 89 87 75/06 37 35 85 84

Bric-à-brac de la Croix-Bonnard

L'association du quartier de la Croix-Bonnard organise un bric-à-brac, le dimanche 4 octobre de 7h à 18h, au camping des bords de l'Eure, rue de Launay. 6m minimum pour 18 euros et par mètre supplémentaire souhaité 3 euros. Date limite d'inscription : le 20 septembre. Buffet-buvette.
Contacts : 02 37 28 16 82
ou 06 85 25 97 37
association.croix-bonnard@bbox.fr

Association des amis du musée des Beaux-Arts

Mercredi 21 octobre - 14 h : visite commentée du cimetière Saint-Chéron à Chartres par Michel Brice. La promenade dans ce cimetière avec une vue magnifique sur la cathédrale permettra, au travers des mausolées et tombeaux, d'évoquer les grandes figures politiques, artistiques et ecclésiastiques d'Eure-et-Loir.

Sortie samedi 17 octobre :
• *Exposition La Ville Flora* au Musée Marmottan-Monet. Ce musée a pour vocation de faire découvrir des chefs-d'œuvre dont le remarquable ensemble réuni par les époux Hedy et Arthur Hahnloser. Le musée présente pour la première fois en France près de 80 chefs-d'œuvre de Bonnard, Cézanne, Manet, Manguin, Matisse, Marquet, Renoir, Valloton, Vuillard et Van Gogh.
• *Visite du musée de Montmartre.* La bâtisse la plus ancienne de la Butte, construite au XVII[e] siècle attira de nombreux artistes. Les collections permanentes du musée sont composées de peintures, affiches et dessins signés Toulouse-Lautrec, Modigliani, Valadon, Utrillo … qui retracent l'histoire artistique de la butte Montmartre.

Renseignements :
amismuseechartres@orange.fr
ou tél. le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 Cloître Notre-Dame de 14h30 à 17h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

CULTURE

Au musée de l'École

Expositions :
• «L'écriture» du 17 octobre au 2 novembre 2015
Cette exposition, créée par Canopé, retrace l'histoire de l'écriture et de ses supports depuis les origines. Elle montre que cette histoire a toujours été étroitement liée aux croyances religieuses, aux idées philosophiques et politiques et aux activités de création artistique.
En ce sens, l'écriture est bien un «miroir des civilisations».
• «L'histoire de la laïcité» du 19 décembre 2015 au 4 janvier 2016
La séparation des églises et de l'État, la fondation d'une école républicaine, accessible à tous et libre à l'égard de tous les dogmes religieux, a été l'aboutissement d'un long combat... L'exposition, réalisée par la fédération des œuvres laïques des Pyrénées-Orientales, permet de situer et de comprendre la laïcité d'hier et d'aujourd'hui.
Le musée de l'Ecole est ouvert au public du lundi au vendredi de 14h à 17h sauf les jours fériés.
Tarif des visites : adultes : 3,50 € ; enfants (6-16 ans) : 2,50 € ; adhérents : 1 €
• L'imprimerie à l'école
L'équipe du musée de l'Ecole propose pendant les vacances de la Toussaint des ateliers imprimerie pour les enfants entre 6 et 12 ans.
Les enfants pourront apprendre à composer les mots à l'ancienne puis à les imprimer.
Les 19, 20, 21 octobre de 14h à 17h
Tarif : 5€ l'après-midi par enfant
Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir,
12 place Drouaise
28000 Chartres
tél. 02.37 32 62 13
museedelecolechartres28@orange.fr
http://museeecolechartres.wix.com/museedelecole

Café philo

Café philo au bar *le Parisien*, le samedi 10 octobre de 17h à 19h sur le thème : *Le cinéma est la métaphore de la pensée contemporaine*.
Contact :
Bertrand 06 80 40 93 41

ANIMATIONS

4[e] salon-exposition des minéraux à Chartrexpo

Vente de minéraux, fossiles, pierres fines et bijoux au parc des expositions de Chartrexpo, rue Jean-Mermoz. Ce salon est organisé par les entreprises *« Harmonie-Minérale »* et *« Les cristaux d'améthyste »* qui organisent plusieurs salons annuels sur l'hexagone.
Un rendez-vous qui passionnera collectionneurs, professionnels, curieux des sciences naturelles.
Les 17 et 18 octobre de 10h à 18h.
Entrée adulte : 3 € ; adolescents de 12 à 16 ans 1 € ; enfants accompagnés de moins de 12 ans : gratuit. Buvette et sandwicherie sur place.
Information complémentaires :
06 69 02 66 95
contactjmg@orange.fr
www.france-mineraux.com

SPORT

Vous désirez pratiquer ou vous initier au Tai Chi Quan et Qi Gong ?

De septembre à juin, l'association de Tai Chi Chartres (ATCC) vous propose un large éventail de pratiques : style Yang, Pékin et Chen, pratiques à mains nues ou avec armes pour les plus expérimentés (bâton, épée, sabre, éventail). Pratique en plein air (étang de Luisant) une fois par mois.
Stages le week-end en cours d'année avec des intervenants extérieurs.
Les cours comprennent un échauffement (15 mn), l'apprentissage de Qi Gong (30 mn), et l'apprentissage d'une forme de Tai Chi Chuan (45 mn).
Pour les débutants l'initiation au Tai Chi Chuan se fait avec le style Yang.
Adhésion : 15 € et participation annuelle aux cours : 150 € (possible en 3 chèques).
Nouveaux pratiquants : 2 cours d'essai gratuits. Les lundi : 20h45, mardi : 9h et 10h30, 14h 30, jeudi : 18h, vendredi : 17h30, armes (bâton, éventail, épée, sabre).
A la maison pour tous du Pont-Neuf, 9 place des Fondeurs.

7[e] coupe nationale de sarbacane

L'association Chartres Handisport et Loisirs organise la 7[e] édition de la coupe nationale de sarbacane, sous l'effigie de la Fédération française Handisport, du 9 au 11 octobre à la halle Jean-Cochet, avec une compétition ouverte au public le samedi 10 octobre.
Cent vingt adultes touchés par le handicap participeront à la 7[e] coupe nationale de sarbacane, le samedi 10 octobre de 9h à 18h, au gymnase de la halle Jean-Cochet.
Ouvert aux adultes de plus de 18 ans, cette discipline permet de développer des qualités techniques mais aussi l'adresse, la concentration et l'endurance.
Toutes les personnes handicapées moteurs ont accès à cette compétition open : fauteuils électriques, fauteuils roulants, ou debout, sans distinction d'âge et de sexe, sans classification.
Animations prévues sur place.
Entrée libre.
Pour plus de renseignements :
Chartres Handisport et Loisirs
136 rue Gaston-Couté à Chartres
Romain Dorange - Pauline Guet
tél. 02 37 20 99 88 ou 06 30 69 00 67
chl28@wanadoo.fr
www.chartreshandisport28.fr

Solution du mois de sept. 2015

					V	A		M		A	S	
				D	I	S	J	O	N	C	T	A
				A	S	S	E	N	E	E		U
				O	I	E		T	I	R	E	T
	F	E	R		T	R	I	A	G	E		O
T	E	T		R	E	M	I	G	E	S		M
A	U		T	O	U	E		N			I	N
	D		G	A	R	N	I	E	S		N	E
M	A	T	I	N		T	E		O	N	C	E
U	R	I		N	I	E		A	L	I	E	N
	T	R	I	E	L		G	R	E	O	N	S
L	I	E	N		O	K	A	P	I		D	O
E	F	F	R	I	T	E	E		L		I	L
	I	O			E	N	C	A	D	R	E	E
A	C	N	E	S		Y		S	O	U	R	I
R	E	D	O	U	T	A		T	R	I	A	L
T			L		A	N	A	R		N		L
	P	L	E	U	R		R	E		E	T	E
S	O	L	S	T	I	C	E	S		S	I	

tribunes

Tribunes de l'opposition

Tribune de Réunir Chartres

MOINS DE VISIBLES, PLUS D'UTILES !

Comme vous avez pu souvent le constater, la communication municipale n'accepte pas de nuance : tout est merveilleux, magnifique, génial, superbe lorsque le Maire l'a décidé ...

On passe régulièrement très près d'articles qui laisseraient croire que la cathédrale de Chartres a été construite par Mr Gorges de ses propres mains et sans aides… Quoi de plus normal puisque c'est sa fille qui est chargée de la communication du père … pardon de la ville.

Ce trait d'humour passé, la presse officielle fait état des grands projets, tous plus indispensables les uns que les autres : station d'épuration, nouvelle mairie, destruction de la place du Cygne, etc.

Certes, mais avez-vous remarqué que derrière ce génial agenda médiatique, les services que l'on vous doit, sont de moins en moins de qualité ?

Qui sait que les bus destinés aux transports scolaires vont être mis au rebus sans pour autant être remplacés ? Ce qui veut dire qu'il y aura moins de sorties scolaires, de TAP pour vos enfants, d'activités au Rigead, etc.

Qui sait que la nouvelle mairie va entraîner la fermeture des lieux de proximité, dédiés aux services près de chez vous et vous obligera à aller en centre-ville et bien sûr payer du parking ?

Qui sait que la nouvelle station d'épuration impacte déjà vos factures d'eau avec une augmentation des taxes ?

Qui sait que le maire-président de l'agglomération s'oppose à intégrer la Piscine des Vauroux dans le parc de l'agglomération, alors qu'elle est plus proche que l'Odyssée, pour plus de la moitié de la population de l'agglomération ?

Qui sait que les fermetures d'école dictées par une logique d'économie et non de qualité de service, se multiplient dans Chartres ?

Pourquoi cette tendance à l'économie sur les choses importantes alors que tout semblent aller si bien ?

Parce que la réalité et la communication sont deux choses différentes.

Parce que le visible n'est pas forcément nécessaire à votre quotidien et n'entre pas dans votre réalité immédiate.

La ville dépense trop pour des équipements dont le financement n'est pas assuré et ampute ses capacités à faire des choses vraiment utiles pour vous.

Cette ville à l'histoire généreuse et humaniste, mérite mieux que le paraître qui vous est proposé aujourd'hui.

A l'image de la position scandaleuse du maire comparant des enfants, des femmes et des hommes qui meurent en méditerranée à *« une fuite d'eau »*, ou refusant d'aider une seule famille de migrants, la ville de Chartres tourne le dos à son histoire de ville ouverte ainsi qu'à son patrimoine le plus précieux : la richesse de cœur de ses habitants.

Chartraine, Chartrain, n'ayez pas peur et imaginez Chartres en mieux, Chartres plus humaine !

Les élus de Réunir Chartres
reunirchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

CRISE DE L'IMMIGRATION. L'ÉTAT ET LES COMMUNES DOIVENT AGIR.

Déjà des milliers de citoyens, d'associations, ainsi que des dizaines de communes françaises et européennes sont volontaires pour agir face à ces situations catastrophiques.

L'urgence étant déjà là, il est indispensable de ne pas attendre les décisions de l'État pour agir et il serait donc incompréhensible que Chartres ne soit pas engagé dans un processus d'accueil de réfugiés.

Nous pouvons agir, il ne s'agit que de volonté politique ! Par exemple, pour Chartres, en réhabilitant les maisons de Bel Air pour de l'hébergement temporaire le temps de construire d'avantage d'hébergements d'urgences, cela serait plus utile que des les laisser vacantes en attendant de les détruire dans quelques années.

Une telle situation nous rappelle une chose : le capitalisme, le libéralisme et les politiques répressives n'apportent aucune solution; ce sont des machines à créer des guerres, des machines à créer des morts.

La recherche de notoriété, de prestige, ou l'intérêt général humain : il faut choisir.

La préfecture nous dit que l'état n'agira pas contre la volonté des communes, et M. Gorges nous dit que c'est à l'état de prendre ses responsabilités. Combien de temps va durer ce manège ? Les pouvoirs publics, quelques soient leurs couleurs politiques, doivent comprendre que nous n'avons pas le choix d'accueillir ces êtres humains qui fuient des guerres dont nous sommes, avec l'OTAN, en grande partie responsable.

La solidarité ce n'est pas le problème, c'est la solution.

Denis Barbe
Contact : frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Front National

STAIRWAY TO HEAVEN

Avant toute chose, la municipalité nous demande dans son dernier numéro de réviser le code de la route: charité bien ordonnée commence par soi-même.

Nous sommes si fiers d'être Français. Nous allons pouvoir accueillir tous ces clandestins qui fuient le sanguinaire Bashar ou les salafistes (au choix selon les humeurs du moment). Des maires se sont pressés d'accueillir ces forces vives qui feront redémarrer la consommation et assureront nos retraites mises à mal par un vieillissement inéluctable des vieilles souches caucasiennes desséchées et crispées sur leur petit confort insupportable.

Nous sommes si généreux que nous ne laisserons pas nos clandestins aux Américains ni aux monarchies pétrolières pourtant responsables de la contamination salafiste.

L'avenir s'annonce radieux: Calais mon amour! Les passeurs mériteraient de se voir décerner la légion d'honneur pour services rendus à la nation. Allons plus loin: le Nobel de la paix.

Et maintenant? Rien. Pourquoi regarder plus loin?

Les pauvres? Les SDF? C'est qu'ils gâcheraient la fête. Heureusement, on ne fera pas plus que d'habitude pour eux. On les laissera tranquillement crever dans leur coin. D'ailleurs ils sont priés de bien vouloir laisser leur place dans les foyers. A Chartres nos sympathiques hommes des rues ont vu leurs bancs favoris démontés: coïncidence?

Cette société est une catin qui préfère ses clients à ses enfants n'est-elle pas un merveilleux modèle?

La vie est belle… Vive la France!

Thibaut Brière-Saunier

Tribune de la majorité

TOUT SE TIENT

Samedi 19 septembre, le succès de la Fête de la lumière ne s'est pas démenti. Mieux, il s'est amplifié.

Cela valide dans la durée une opération lancée en 2002. Peu de gens y croyaient, et les oppositions successives ont toujours voté contre.

Aujourd'hui, les résultats parlent d'eux-mêmes : il y a dix ans, 20% des visiteurs de Chartres y passaient la nuit. En 2014, ils étaient 35%.

Autre exemple : un restaurant dont la salle propose 40 places a servi 180 repas au cours de la seule soirée de cette grande fête populaire, gratuite par ailleurs.

Cet investissement d'avenir, ce pari réussi sur l'attractivité et le dynamisme chartrains, devraient ouvrir les yeux de nos opposants.

Ce même samedi, le journal *Le Figaro* et d'autres organes de presse attiraient l'attention des Français sur l'augmentation parfois considérable des impôts locaux dans les grandes villes de France.

Plus significatif encore, le journal et les commentateurs de tous bords (RTL, etc…) annonçaient que l'augmentation de ces mêmes impôts serait encore plus brutale en 2016, année sans élections…

Or vous pouvez constater qu'à Chartres les taux des impôts locaux baissent régulièrement chaque année depuis 2001. Et notre équipe municipale s'est engagée à continuer jusqu'en 2020.

C'est unique en France, et cela vaudra même pour les années sans élection…

Aussi, quand l'opposition s'attaque aux investissements et aux équipements importants à venir dans la Ville et l'Agglomération chartraines, elle montre sa méconnaissance totale des ressorts de l'économie et de la confiance.

Car si nous réussissons à baisser les taux des impôts locaux chaque année, ce n'est pas malgré les investissements considérables de Chartres, mais bien grâce à eux.

Ainsi le Pôle administratif permettra-t-il de rationnaliser la gestion de la ville et de l'agglomération, tout en rendant un meilleur service aux habitants.

Ainsi, l'aménagement d'un pôle commercial sur les terrains de l'ancienne base aérienne accroîtra-t-il l'activité dans Chartres, et hors de Chartres.

Ainsi ce même aménagement autorisera-t-il la réutilisation des terrains de l'actuelle zone Carrefour pour « *desserrer* » l'urbanisation trop concentrée de la Madeleine.

Ainsi l'aménagement des entrées de Chartres et des paysages chartrains ne se limitera plus seulement à la préservation des cônes existants de vue sur notre cathédrale, patrimoine mondial de l'humanité.

L'urbanisme chartrain préservera désormais ces vues sur 360 degrés : les bâtiments existants qui font tache dans nos paysages ne sont pas éternels, et nous nous attachons déjà à ne pas répéter les erreurs du passé lorsque l'heure de leur remplacement sera venue.

Regardez l'opposition critiquer le remplacement des arbres de la place du Cygne. Si les sols de cette place sont endommagés, au point de faire chuter des Chartrains presque tous les jours, c'est parce que nos prédécesseurs, lorsqu'ils ont refait le sol de cette place il y a vingt-cinq ans, n'ont pas dans le même temps changé les arbres, laissant ainsi leurs racines détruire un sol coûteusement réhabilité.

Alors, en ces temps d'argent public rare, il serait évidemment scandaleux de refaire les places de Chartres sans remplacer ces arbres en fin de vie : la nouvelle place et ses arbres devront durer au moins cinquante ans.

Opposer la politique d'investissement dans des équipements modernes et la préservation de la qualité de vie au quotidien est absurde : tout se tient !

Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre…CQFD.

Les élus de la majorité municipale

Permis de construire Période du 7 juillet au 14 septembre 2015

Déclarations Préalables déposées		
DORE ALAIN	11 RUE DES ECUYERS	REMPLACEMENT DE 2 FENETRES A L'IDENTIQUE
ROBERT DOROTHEE	37 RUE DES RESERVOIRS	REMPLACEMENT DES MENUISERIES
SCI HALFAUSTINA	13 RUE AUGUSTE GANOT	REMPLACEMENT MENUISERIES + TERRASSE AVEC ESCALIER + CHASSIS DE TOIT
FALLOT ERIC	7 RUE SAINT CHERON	REMPLACEMENT PORTAIL - RENOVATION DE LA CLOTURE EXISTANTE
MORIZUR FRANCK	36 RUE DE LA BRECHE	POSE DE VOLETS BOIS PERSIENNES A L'IDENTIQUE DU 1ER ETAGE
L'ART DU LUNETIER	24 RUE DE LA PIE	PEINTURE HUISSERIE PORTE D'ENTREE ET DES 2 VITRINES
SCI YOTA	32 RUE VINCENT CHEVARD	AMENAGEMENT DE BUREAUX EN LOGEMENT DE GARDIEN AU RDC
SCI JML	19 RUE DU DOCTEUR MICHEL GIBERT	CREATION CLOTURE AVEC PORTILLON/RAVALEMENT RDC
LAFFONT JEAN PHILIPPE	11 RUE GABRIEL LOIRE	CREATION CLOTURE EN PARPAING ENDUIT
RICHARDEAU CHRISTOPHE	6 RUE DES LILAS	CHANGEMENT PORTE D'ENTREE + PORTAIL +PEINTURE FACADE
SCI BORGHESE	36 BOULEVARD DE LA COURTILLE	MODIFICATION DE LA CLOTURE ET CREATION SECOND ACCES
SAUVAGEON JEAN-BARNARD ET MARIE-FRANCE	49 RUE DES COMTESSES	REHAUSSE CONDUIT DE CHEMINEE
QUOUILLAULT SYLVIE	2 RUE DES VIGNES	RECONSTRUCTION D'UN MUR + CREATION PORTILLON + REMP. 2 CARREAUX + ABRI DE JARDIN
ROUCHEUX THIERRY	8 RUE DE LA MARE AUX MOINES	AGRANDISSEMENT FENETRES DE TOIT
HOUDAS MICHAEL ET GWENDOLINE	21 RUE GUYNEMER	TRANSFORMATION GARAGE + CREATION 2 FENETRES + FENETRE TOIT
CITYA LP GESTION - SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES	2,4,6 et 8 RUE DU GENERAL DELESTRAINT	RAVALEMENT DES FACADES
GALONNIER PIERRE	1 TERTRE SAINT AIGNAN	RENOVATION PORTAILS/PORTE COCHERE ET CHANGEMENT COULEUR
OFFICE PUBLIC CHARTRES HABITAT	1 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURS + RAVALEMENT FACADE
CHARTRES HABITAT	55- 57 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES EN + RAVALEMENT FACADE
CHARTRES HABITAT	130 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES + PEINTURE FACADE
CHARTRES HABITAT	138 - 140 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES + RAVALEMENT FACADE
SNC HOTEL RESTAURANT INN CHARTRES	9 RUE CHARLES COULOMBS- ZONE ARAGO	RAVALEMENT DE FACADE
CHARRIER BAPTISTE	19 RUE MAURICE GENEVOIX	ENLEVEMENT HAIE ET CREATION CLOTURE PLAQUE BETON
VERSLYPPE DAVID	13 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES A L'IDENTIQUE
DUCHASSIN GERARD ET CLAUDINE	17 RUE D ETAMPES	ELEVATION CHARPENTE POUR POSE ISOLANT + REMPLACEMENTTUILES A L'IDENTIQUE
SGAMI OUEST - DIRECTION IMMOBILIER	57 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REMPLACEMENT MENUISERIES
HANNOTTE ETIENNE	11 ALLEE FRANCOIS TRUFFAUT	CREATION DE 2 FENETRES DE TOIT + AMENAGEMENT DES COMBLES
SCI BOMORE	25 RUE DE LA PORTE MORARD	MODIFICATION DES FACADES ET DES TOITURES SUR UN BATIMENT ET DEMOLITION PARTIELLE
MARGUERITE VINCENT	2 RUELLE DES BONS ENFANTS	CREATION D'UN CARPORT - CREATION D'UN MUR + PORTAIL COULISSANT
CHARTRES HABITAT	28 RUE DE LA TANNERIE	PEINTURE EXTERIEURE - CHANGEMENT MENUISERIES
CHARTRES HABITAT	1 BIS RUE DU PONT DU MASSACRE	PEINTURE EXT.+ CHANGEMENT MENUISERIES
VIVIER JEAN FRANCOIS	3 RUE DES VERGERS	POSE D'UN VELUX + CREATION D'UNE FENETRE ET PORTE FENETRE
RABACHE CHRISTIAN	2 BIS RUE HENRI IV	RAVALEMENT FACADE + PEINTURE BOISERIES EXTERIEURES
CHARRIER BAPTISTE	19 RUE MAURICE GENEVOIX	CREATION D'UNE BAIE VITREE ET VOLET ROULANT
VAUTIER GERALD	22 RUE DE LA CROIX THIBAULT	REFECTION CLOTURE A L'IDENTIQUE + REMPLACEMENT PORTAIL A L'IDENTIQUE
FAYEL JEAN-BERNARD	10 RUE CLAUDE DEBUSSY	REMPLACEMENT CLOTURE EN PARPAING + PORTAIL ET PORTILLON
CHEVALLET ANNETTE	14 AVENUE DE PLAISANCE	REMPLACEMENT PORTAIL ET PORTILLON
FABRE JEAN	84 RUE SAINT BRICE	CREATION D'UNE OUVERTURE SUPPLEMENTAIRE EN TOITURE
BOUARROUDJ DJEMAI	11 RUE DU COMMANDANT CHESNE	ISOLATION EXTERIEURE
AMMOURI JAMAL	28 RUE GASTON COUTE	ISOLATION EXTERIEURE
FAGNOU CLAUDE	73 RUE DE SOURS	REMISE EN ETAT TOITURE ET GOUTTIERES
VINCENT ANTOINE	50 RUE MURET	REMPLACE DE LA COUVERTURE A L'IDENTIQUE ET REMPLACEMENT D'UN CHASSIS DE TOIT
DEREZ DOMINIQUE ET MARIE-NOELLE	15 RUE AUX PRETRES/1 BD CLEMENCEAU	REMISE EN ETAT A L'IDENTIQUE DE LA TOITURE
SAS SIETECH	14 PLACE DROUAISE	POSE GARDE CORPS AUTOPORTANT
SAS LILY & CO	4 PLACE DU CYGNE	CHANGEMENT DE DEVANTURE
KABA SONIA	13 RUE SAINT EMAN	CHANGEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE
MORANT MARIE ANNICK	14 RUE SAINT JULIEN	REMPLACEMENT 4 FENETRESA L'IDENTIQUE
JOUFFRIEAU XAVIER	10 RUE DE L ETROIT DEGRE	CHANGEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
CONTENTIN GILLES	86 RUE GASTON COUTE	REMPLACEMENT PORTE GARAGE
MORIN DIDIER	28 RUE DU CLOS DU FOUR	ARACHAGE DE LA HAIE EXISTANTE ET REMPLACEMENT CLOTURE EN LIMITE SEPARATIVE
RENAULT-CANTRAINE CATHERINE	23 CLOITRE NOTRE DAME	CHANGEMENT 3 FENETRES A L'IDENTIQUE
BOURACHOT JEROME	25 RUE DE LA CLOUTERIE	MODIFICATION 4 FENETRES
NAGEL-BOUKADIA NADINE	13 BIS AVENUE D ALIGRE	CHANGEMENT FENETRE
KRIBET Abdelilah	6TER RUE DU PETIT CHANGE	RENOVATION TOITURE - CREATION 5 CHASSIS VELUX
UNION NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT	29 RUE DU MARECHAL LECLERC	CREATION 12 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES INTEGRES A LA TOITURE
MANCEAU SEBASTIEN	142 RUE GASTON COUTE	CONSTRUCTION D'UN CARPORT
FAYEL JEAN BERNARD	10 RUE CLAUDE DEBUSSY	REMPLACEMENT CLOTURE + PORTAIL ET PORTILLON
VILLAIN AUDREY	17 RUE DES LILAS	EXTENSION HABITATION ET DEMOLITION
EL KAIM ELISABETH	22 RUE AU LAIT	REMPLACEMENT 5 FENETRES A L'IDENTIQUE
NOVAKOVIC SLOBODAN	35 RUE DES RESERVOIRS	ISOLATION PAR EXTERIEUR
JEAN-PIERRE ET ELISABETH LANGE	12 BOULEVARD CHASLES	REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE
PETIOT MICHEL	34 RUE DE L EPARGNE	POSE DE 2 FENETRES DE TOIT
VIGER Michel	71 RUE GASTON COUTE	CREATION DE 3 FENETRES DE TOIT
DORE CAROLE	93 RUE SAINT CHERON	MODIFICATION 1 VELUX ET CREATION 2 VELUX
CRANCE Michel	25 - 27 RUE DE LA CLOUTERIE	HABILLAGE DES FENETRES
CHEVE COLETTE	37 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPARATION DE TOITURE
BOUTELOUP VIRGINIE	9 RUE DE LA CONCORDE	CHANGEMENT DE FENETRES
LECOQ Bastien	17 PLACE DES EPARS	CHANGEMENT D'UN VOLET ROULANT
BERMENGO Jean Jacky et Odile	38 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	RAVALEMENT ET REMPLACEMENT D'UNE PORTE PAR UNE FENETRE
CHARRIER AUDREY ET BAPTISTE	22 RUE MAURICE GENEVOIX	CREATION DE CLOTURE
JAUME Stéphane	14 RUE DE REVERDY	CREATION D'UN MURET DE CLOTURE GRILLE ET PORTAIL
Déclarations Préalables autorisées		
FONCIA BRETTE	20 PLACE DU CYGNE	REFECTION DE LA DEVANTURE A L'IDENTIQUE
TUVACHE ADELINE 5 RUE DU CLOITRE SAINT ANDRE	5 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
THE BARBER'S	5 PLACE DES HALLES	MODIFICATION FACADE COMMERCIALE
CELEBI PAULINE	29 RUE DU GRAND FAUBOURG	REMPLACEMENT FENETRES
BRIVOIS	25 RUE PHILIPPE DESPORTES	MODIFICATION MENUISERIES + AGRANDISSEMENT
SAS KETNA	29 RUE DE LA CLOUTERIE	MODIFICATION DEVANTURE
FAURE MAGALI	76 RUE DU GRAND FAUBOURG	REMPLACEMENT MENUISERIES - PEINTURE FACADE
VILLE DE CHARTRES	15 RUE SAINT ANDRE	REFECTION TOITURE PREAU ET RAVALEMENT PIGNON
SAS GRAND MONARQUE	22 PL DES EPARS	INSTALLATION ASCENSEUR ET REHAUSSE GAINE ASCENSEUR
COMARSTYL - M. LATASTE BRUNO	4 PLACE BILLARD	AMENAGEMENT D'UNE GALERIE D'ART
VINCENT ADELINE	26 RUE MURET	CHANGEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
VERSLYPPE DAVID	8 IMPASSE SAINT PIERRE	CREATION DE PIECES

CONSORTS BONVALLET	61 RUE SAINT CHERON	DIVISION TERRAIN EN 3 LOTS
COUTADEUR ESTELLE	RUE MURET	CHANGEMENT PORTAIL
MATT CERAMIK	40 RUE DE LA CLOUTERIE	REMISE EN PEINTURE DES BOISERIES
SARL LISENN	32 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE
SARL KID'OK	41 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DEVANTURE - PEINTURE MENUISERIES EXISTANTES
VASSARD AURELIEN	22 BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	POSE DE 5 FENETRES DE TOIT ENCASTREES
SARL UJAC	7 PLACE MARCEAU	PEINTURE MENUISERIES ET MODIFICATIONS DE LA DEVANTURE
SCI BOMORE	25 RUE DE LA PORTE MORARD	REHABILITATION D'UN LOCAL COMMERCIAL EN BUREAUX
SAILLANT ALAIN	18 RUE DE LA GRENOUILLERE	REMPLACEMENT FENETRES
FONCIA BRETTE	19 RUE DE LA PORTE MORARD	RAVALEMENT FACADE ET REFECTION PEINTURE DES BOISERIES
GUILLAUMIN PAUL ALEXANDRE	36 RUE COROT	CHANGEMENT PORTE D'ENTREE
CONSORTS BONVALLET	61 RUE SAINT CHERON	DIVISION D'UN TERRAIN EN 6 LOTS
DUPIN MELANIE	9 RUE HENRY DUNANT	REMPLACEMENT PORTAIL FENETRE ET VOLETS
SCI LA PETITE TANNERIE	22 RUE DE LA TANNERIE	CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
GAUCHERON LUCETTE	23 RUE GALILEE	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
MORISE CESAR	8 RUE DE L'ABREUVOIR	GARAGE EN PARPAINGS AVEC ENDUIT ET COUVERTURE
CHARTRES HABITAT	6 RUE DU MOULIN DES GRAVIERS	CHANGEMENT MENUISERIES ET PEINTURE EXTERIEURE
CHARTRES HABITAT	16 ALLEE R. GARROS/3 ET 7 ALLEE ST EXUPERY/2 ET 10 ALLEE R. SAVARY	REMPLACEMENT DES MENUISERIES - PORTES DE SERVICE E
CHARTRES HABITAT	126 RUE SAINT BRICE	PEINTURE EXTERIEURE /CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
DORE ALAIN	11 RUE DES ECUYERS	REMPLACEMENT DE 2 FENETRES A L'IDENTIQUE
SCI HALFAUSTINA	13 RUE AUGUSTE GANOT	REMPLACEMENT MENUISERIES + TERRASSE EN PIN AVEC ESCALIER + CHASSIS DE TOIT
FALLOT ERIC	7 RUE SAINT CHERON	REMPLACEMENT PORTAIL - RENOVATION DE LA CLOTURE EXISTANTE
MORIZUR FRANCK	36 RUE DE LA BRECHE	POSE DE VOLETS BOIS PERSIENNES A L'IDENTIQUE DU 1ER ETAGE
LAFFONT JEAN PHILIPPE	11 RUE GABRIEL LOIRE	CREATION CLOTURE FOND DE PARCELLE ET MITOYENNE EN PARPAING
SAUVAGEON JEAN-BARNARD ET MARIE-FRANCE	49 RUE DES COMTESSES	REHAUSSE CONDUIT DE CHEMINEE
QUOUILLAULT SYLVIE	2 RUE DES VIGNES	RECONSTRUCTION D'UN MUR + CREATION PORTILLON + REMP. 2 CARREAUX + ABRI DE JARDIN
ROUCHEUX THIERRY	8 RUE DE LA MARE AUX MOINES	AGRANDISSEMENT FENETRES DE TOIT
HOUDAS MICHAEL ET GWENDOLINE	21 RUE GUYNEMER	TRANSFORMATION GARAGE + CREATION 2 FENETRES + FENETRE TOIT
GALONNIER PIERRE	1 TERTRE SAINT AIGNAN	RENOVATION PORTAILS/PORTE COCHERE
OFFICE PUBLIC CHARTRES HABITAT	1 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURS + RAVALEMENT FACADE
CHARTRES HABITAT	55- 57 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES + RAVALEMENT FACADE
CHARTRES HABITAT	130 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES + PEINTURE FACADE
CHARTRES HABITAT	138 - 140 RUE GASTON COUTE	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES + RAVALEMENT FACADE
SNC HOTEL RESTAURANT INN CHARTRES	9 RUE CHARLES COULOMBS- ZONE ARAGO	RAVALEMENT DE FACADE
VERSLYPPE DAVID	13 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES A L'IDENTIQUE
DUCHASSIN GERARD ET CLAUDINE	17 RUE D ETAMPES	ELEVATION CHARPENTE POUR POSE ISOLANT + REMPLACEMENTTUILES A L'IDENTIQUE
MARGUERITE VINCENT	2 RUELLE DES BONS ENFANTS	CREATION D'UN CARPORT - CREATION D'UN MUR + PORTAIL COULISSANT
VAUTIER GERALD	22 RUE DE LA CROIX THIBAULT	REFECTION CLOTURE A L'IDENTIQUE + REMPLACEMENT PORTAIL A L'IDENTIQUE
CHEVALLET ANNETTE	14 AVENUE DE PLAISANCE	REMPLACEMENT PORTAIL ET PORTILLON
BOUARROUDJ DJEMAI	11 RUE DU COMMANDANT CHESNE	ISOLATION EXTERIEURE
AMMOURI JAMAL	28 RUE GASTON COUTE	ISOLATION EXTERIEURE
FAGNOU CLAUDE	73 RUE DE SOURS	REMISE EN ETAT TOITURE ET GOUTTIERES
MORIN DIDIER	28 RUE DU CLOS DU FOUR	ARACHAGE DE LA HAIE EXISTANTE ET REMPLACEMENT CLOTURE EN LIMITE SEPARATIVE
Permis de Construire déposés		
CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	7 RUE AUX ORMES	RESTRUCTURATION DE LOCAUX
LOIRE JACQUES ET MICHELINE	3 RUE DE L HORLOGE	RENOVATION DE 3 LOGEMENTS ET CREATION COMMERCE
SCCV DES BALCONS DE LA ROSERAIE	RUE DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION DE 10 MAISONS INDIVIDUELLES ET DE 4 BATIMENTS (27 LOGEMENTS)
SARL CBP 2	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE BUREAUX
SARL WINSTONE	43 RUE GABRIEL PERI	TRANSFORMATION BUREAUX EN 6 LOGEMENTS- SURELEVATION DU BATIMENT
REGION CENTRE VAL DE LOIRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REMPLACEMENT CHASSIS ET REFECTION ENDUIT
CHARTRES METROPOLE	28 RUE DANIELE CASANOVA	CONSTRUCTION D'EQUIPEMENT PLURIFONCTIONNEL CULTUREL ET SPORTIF
MMA IARD	7 AVENUE MARCEL PROUST	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX ET CENTRE DE FORMATION
SCI CHARLEMAGNE	RUE GILLES DE ROBERVAL	CREATION D'UN CENTRE D'ENTRAINEMENT SPORTIF + CABINET MEDICAL DU SPORT
VILLE DE CHARTRES	PLACE DE RAVENNE - THEATRE DE CHARTRES	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU THEATRE
PIERRES ET TERRITOIRES EURE ET LOIR	6- 8 - 10 RUE DE LA MADELEINE	CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS
SARL CBP2	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE BUREAUX
SNCF	IMPASSE DES VAUROUX	DEMOLITION BATIMENT ET CONSTRUCTION BATIMENT STOCKAGE ET BUREAU
AKBAS ERNAYIL	RUE DE LA MARE A BOULAY	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS
PINSON Arnaud	2 AVENUE ARISTIDE BRIAND	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMERCIAL
Permis de Construire délivrés		
CHARTRES HABITAT	RUE AMPERE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 12 MAISONS
MR LOCHON XAVIER	6TER RUE DU MOULIN A TAN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION ET DEMOLITION BOX GARAGES CLOTURE
CIRMAD	RUE DE SOURS	CONSTRUCTION 168 LOGEMENTS COLLECTIFS
SCI FMOH	3 RUE REAUMUR	MODIFICATION FACADE ET CREATION MEZZANINE
JEAN-PIERRE POIRIER ET MARIE-JOSETTE HOUP	10 RUE DES FLEURS	EXTENSION D'HABITATION ET CHANGEMENT FENETRES
DEMARCQ OLIVIER ET MME COLIN BRIGITTE	54 RUE D'ABLIS	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE
DAUJEARD NICOLAS	93 RUE DE FRESNAY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
BLANCHISSERIE GALLIA	49 BIS AVENUE D ORLEANS	AMENAGEMENT ET EXTENSION D'UNE BLANCHISSERIE
DALAIGRE LAURENT - SANDRINE	11 RUE DE LA MARE A BOULAY	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES
Permis de Démolir déposés		
CHARTRES AMENAGEMENTS	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	DEMOLITION BATIMENT
CHARTRES AMENAGEMENT	AVENUE JEAN MERMOZ	DEMOLITION BATIMENT
CHARTRES AMENAGEMENT	AVENUE JEAN MERMOZ	DEMOLITION CHARTREXPO
SCI SAGET BARRAULT	15 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION HANGARS
Permis de Démolir délivrés		
SCI LES CHRYSALIDES	11 IMPASSE DE VILLAINES	DEMOLITION DEPENDANCE ET MAISON
CHARTRES AMENAGEMENTS	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	DEMOLITION BATIMENT
CHARTRES AMENAGEMENT	AVENUE JEAN MERMOZ	DEMOLITION BATIMENT
CHARTRES AMENAGEMENT	AVENUE JEAN MERMOZ	DEMOLITION CHARTREXPO
SCI SAGET BARRAULT	15 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION HANGARS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :

DESIGNE Madame Geneviève CRESSAN, Secrétaire de séance

Etaient présents : M. GORGES, Maire

Mme FROMONT, M. MASSELUS, Mme DORANGE, M. GUERET, Mme DUTARTRE, M. ROLO, Mme BARRAULT, M. GEROUDET, Mme VINCENT, Mme MESNARD, M. GORGE, Mme CHEDEVILLE, MM. CONTREPOIS, PIERRAT (de la délibération n°22 à n°55) ; MM. LHUILLERY, TEILLEUX, BONNET, BREHU, Mmes CRESSAN, DEVENDER, ELAMBERT, FERRONNIERE, M. MAYINDA-ZOBELA, Mmes MILON, MOREL, VENTURA, M. YASAR, Mme RENDA, Mme SIRANDRE, MM. BILLARD, BRIERE-SAUNIER, BARBE.

Etaient représentés :

M. CHEVEE par pouvoir à Mme RENDA, M. PIERRAT par pouvoir à Mme VENTURA (de la délibération n°1 à n°21), Mme GAUJARD par pouvoir à M. BONNET, M. MALET par pouvoir à Mme FERRONNIERE, M. DUVAL par pouvoir à Mme ELAMBERT.

Etaient absents :

Mme MAUNOURY, M. LEBON.

Communication des décisions du Maire

Approbation du procès-verbal du 24 juin 2015, à l'unanimité, Mmes RENDA ; SIRANDRE, MM. BILLARD, BARBE ne prennent pas part au vote.

Approbation du procès-verbal du 29 juin 2015, à l'unanimité, Mmes RENDA ; SIRANDRE, MM. BILLARD, BARBE ne prennent pas part au vote.

Motion sur l'accueil des migrants dans l'agglomération chartraine proposée par M. Denis BARBE

M. BARBE expose,

En préambule à ce Conseil municipal, il me paraît indispensable de faire une déclaration sur un sujet d'actualité qui nous concerne tous.

Au-delà de la déclaration, il s'agit bien de déboucher sur de véritables décisions concrètes.

Je souhaite aborder ici les responsabilités que nous avons en tant que responsables d'une collectivité chef-lieu de notre département mais aussi en tant qu'être humain dans l'accueil indispensable de familles de migrants.

L'indignation n'est pas suffisante.

Il est malheureux d'attendre de voir la photo d'un enfant noyé pour réagir, des milliers de victimes étant décédées en mer depuis le début de l'année dont de nombreux enfants.

Cependant, il est préférable d'avoir une réaction tardive plutôt qu'aucune.

En ce qui concerne les Communistes et le Front de gauche nous trouvons cette situation insoutenable alors que nous savons que la France avec les gouvernements Sarkozy, Hollande et l'OTAN ont de grandes responsabilités dans le déclenchement des guerres que fuient ces centaines de milliers d'êtres humains.

Je vous demande donc Mesdames, Messieurs les élus de la majorité de bien prendre la mesure de la gravité de ce moment historique et de tenter d'y apporter une réponse adaptée à la hauteur des moyens de la Ville de Chartres et de la Communauté de Communes de Chartres Métropole.

Déjà, des milliers de citoyens ainsi que des dizaines de communes françaises et européennes sont volontaires pour agir face à cette situation catastrophique.

L'urgence étant déjà là, il paraît indispensable de ne pas attendre les décisions de l'Etat pour agir. Il serait donc incompréhensible que Chartres ne soit pas engagée dans un processus d'accueil.

Et nous pouvons agir.

Par exemple en réhabilitant les maisons de Bel Air pour de l'hébergement temporaire le temps de construire davantage d'hébergement d'urgence et de logements HLM pour agrandir notre capacité d'accueil.

Cela serait plus utile que de les laisser vacantes en attendant de les détruire dans quelques années.

Vous savez que nous sommes opposés à la destruction de ces maisons, comme les locataires y résident encore aujourd'hui, et nous avons là une opportunité pour les rendre utiles sans remettre en cause les projets urbains de la majorité.

Ce n'est là bien sûr qu'un exemple et nous savons par ailleurs qu'un nombre important de logements du parc de Chartres Habitat sont vacants.

Notre solidarité doit être exemplaire et il est donc nécessaire de mobiliser l'ensemble des moyens dont nous pouvons disposer pour accueillir dans les meilleures conditions possibles un maximum de familles. Logements vacants, services médico-sociaux, dispositif de scolarisation des enfants et parcours d'insertion professionnelle, tout doit être fait pour que ces familles que nous accueillerons puissent vivre dans notre société, dans notre commune.

L'Etat doit prendre ses responsabilités je suis d'accord, mais à défaut, toutes les collectivités sont concernées et ont le devoir d'agir.

Une telle situation nous rappelle une chose : le capitalisme, le libéralisme et les politiques répressives n'apportent aucune solution, ce sont des machines à créer des guerres, des machines à créer des morts alors que les communistes et le Front de gauche souhaitent construire une paix durable entre les êtres humains.

Oui nous sommes convaincus qu'il y a urgence pour changer de système économique et politique pour que cette paix puisse exister et prospérer.

Pour conclure, au-delà de nos oppositions politiques évidentes, je souhaite très sincèrement que cette intervention aura aidé à ce que la commune de Chartres agisse pour autre chose que la recherche du prestige ou de la notoriété.

Nous ne pouvons rester passifs et rien de rationnel ne saurait justifier l'inaction ou le rejet de ces êtres humains certainement pas l'argument économique.

M. GORGES soumet au vote cette motion

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 1 voix pour (M. BARBE), 32 voix contre, Mmes RENDA, SIRANDRE et M. BILLARD ne prennent pas part au vote.

REJETTE la motion telle que proposée par M. BARBE

Motion sur le parrainage de sans emploi

M. GORGES expose,

Chaque élu municipal chartrain s'engage à parrainer un chartrain ou une chartraine en recherche d'emploi, et à rendre compte chaque année de son engagement devant le Conseil Municipal

M. GORGES soumet au vote cette motion

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 31 voix pour, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) ; Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, BARBE ne prennent pas part au vote

APPROUVE la motion telle que proposée par M. GORGES

ADMINISTRATION GENERALE

1. Modification du règlement intérieur du Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les nouvelles modalités de fonctionnement relatives à l'envoi des convocations

APPROUVE la modification du règlement intérieur

FINANCES

2. Taxe sur la consommation finale d'électricité – Fixation du coefficient multiplicateur

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour et 6 voix contre (MM. BILLARD ; CHEVEE ; BRIERE-SAUNIER ; BARBE ; Mmes RENDA et SIRANDRE)

APPROUVE l'application du coefficient multiplicateur de la TCFE à 8,50 à compter du 1er janvier 2016.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

3. Garantie d'emprunts Chartres Habitat - Construction de 14 logements - Rue de la Madeleine à Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, abstention de M. BRIERE-SAUNIER

ACCORDE sa garantie, à 100 %, pour le remboursement du prêt n° 38717 souscrit par Chartres Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et destiné à la construction de 14 logements individuels situés rue de La Madeleine à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques financières, les charges et les conditions du contrat de prêt joint en annexe et faisant partie intégrante de la délibération.

ACCORDE sa garantie pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Chartres Habitat dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

S'ENGAGE, dans les meilleurs délais, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, à se substituer à Chartres Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

4. Rapport d'activités 2014 de Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activités 2014 de Chartres Métropole.

5. Rapport d'activités 2014 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE) et 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE le rapport d'activités de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour 2014.

6. Groupement de commande prestations juridiques semi-intégré – Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (M. BRIERE-SAUNIER et M. BARBE)

APPROUVE les termes de la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération *« Chartres Métropole »* en vue de passer des marchés de prestations juridiques ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

7. Contrat de transports périscolaires

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (M. BRIERE-SAUNIER et M. BARBE)

APPROUVE le contrat de transports périscolaires entre la Ville de Chartres et la SPL Chartres métropole transports ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant de signer la présente convention et tout document y afférent.

Affaires Immobilières

8. Constitution de servitudes de passage et de droits

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE la constitution de servitude, au prix de 4 540 €, sur des parcelles, au profit d'E.R.D.F. ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

9. Z.A.C. de Beaulieu Rue Ampère BV n°442 – acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions (M. BRIERE-SAUNIER et M. BARBE)

APPROUVE l'acquisition de la parcelle non bâtie située rue Ampère, cadastrée section BV n° 442, d'une superficie de 225 m², à l'euro symbolique, auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres).

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

10. Z.A.C. de Beaulieu 13 rue d'Allonnes – acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) et M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'acquisition des parcelles (maison et terrain) situées 13, rue d'Allonnes, cadastrées section BV n°s 225 et 238, d'une superficie respective de terrain de 246 m² et 400 m², appartenant aux Consorts JATHIERES ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 130 000 € net vendeur.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11. 50c et 52 rue des Comtesses – bureaux – locations

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

Annule la délibération n° 13/373 du 25 novembre 2013 et tous ses effets.

Annule la délibération n° 94144 du 7 juillet 1994 ainsi que la résiliation du bail des 12 décembre 1994 et 19 mai 1995 et de tous leurs effets, à compter du 30 juin 2015.

Approuve deux baux distincts à conclure entre la Ville et l'Etat, relatifs aux locaux pour la Trésorerie Municipale de Chartres à transférer au 50c rue des Comtesses, à compter du 1er juillet 2015 pour une durée de neuf années et aux locaux destinés à la Trésorerie Hospitalière Départementale situés 52 rue des Comtesses, à compter du 1er août 2015 pour une durée de neuf années, détaillés ci-dessus, moyennent un loyer annuel révisable respectif de 45 870 € H.T. (hors charges) et de 80 500 € H.T. (hors charges).

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

Ressources Humaines

12. Protection sociale complémentaire – Adhésion à la convention de participation en santé du Centre de gestion d'Eure-et-Loir et fixation du montant de participation de la collectivité au profit des agents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER), M. BARBE ne prend pas part au vote

ADHERE à la convention de participation santé proposée par le CDG28, et en conséquence, d'approuver la convention d'adhésion à intervenir en application de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 et autoriser le Maire à signer tous les documents utiles à l'adhésion à la convention de participation,

AUTORISE la participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé qui bénéficieront des garanties proposées dans le cadre de la convention de participation suivant les modalités précitées à compter du 1er janvier 2016

APPROUVE le paiement au CDG28 des frais de gestion annuels selon le barème fixé par le Conseil d'administration du CDG28 par délibération en date du 8 décembre 2014, en fonction de la strate de la collectivité soit 500€

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents

13. Comité des Œuvres Sociales – Versement d'une subvention complémentaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le versement au profit du Comité des Œuvres Sociales d'une première subvention complémentaire au titre de l'année 2015 pour un montant global de 11 455,11 €.

14. Modification du tableau des effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre (Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, BARBE) et 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE la modification du tableau des effectifs afin de permettre la création du poste nécessaire aux besoins de la Direction Générale des Services à la Population – Direction Sécurité et Tranquillité Publique, d'une part, et pour prendre en compte la modification des effectifs suite à présentation auprès du Comité Technique de 7 juillet 2015 et du 8 septembre 2015, d'autre part.

ADOPTE pour le poste de Directeur de la Sécurité et Tranquillité Publique, du principe de recours au recrutement par voie contractuelle, dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, et d'une rémunération en cohérence avec le profil, l'expérience et la technicité détenus.

15. Généralisation de l'entretien professionnel d'évaluation et définition des critères d'évaluation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour et 1 voix contre (M. BARBE)

APROUVE la généralisation du dispositif d'évaluation professionnelle à tous les agents de la ville de Chartres recrutés sur poste permanent, à partir de l'évaluation de l'activité 2015,

APPROUVE la définition des critères d'évaluation professionnelle tels que présentés ci-dessus et servant de base à la rédaction d'une appréciation littérale traduisant la valeur professionnelle de l'agent.

Culture

16. Convention de vente pour compte de tiers avec la galerie Hervé Courtaigne - Catalogue de l'exposition Karl Beaudelere

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE les termes de la convention avec la galerie Hervé Courtaigne

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention et tous les documents y afférents.

17. Musée des Beaux Arts/Musée Histoire Naturelle - Chantier des collections 2015 - Demande de subvention DRAC et Région

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention de 142 542 € (80% taux maximum) pour financer ce chantier des collections en 2015.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

18. Etude de programmation - Pôle de conservation et de recherche Musées d'Histoire Naturelle et des Beaux Arts – Demande de Subvention DRAC, Région et Département

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

SOLLICITE une subvention de 22 400 € (70 %) auprès de la Drac et de la Région et 3 200 € (10 %) auprès du Département, soit un taux maximal global de 80% pour financer cette étude

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

19. Convention de partenariat entre la Ville de Chartres et la Compagnie de l'Amandier

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Ville de Chartres et la Compagnie de l'Amandier.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer ladite convention et tout document y afférent.

20. Convention de partenariat entre la Ville de Chartres et les Hôpitaux de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre les Hôpitaux de Chartres et la Ville ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la présente convention et tout document y afférent.

21. Renouvellement du dispositif *« Orchestre à l'Ecole »*

Affaire retirée de l'ordre du jour en séance

Promotion

22. Chartres en Lumières 2015 - Convention avec SNCF Gares et Connexions

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

APPROUVE la convention avec SNCF Gares et Connexions

AUTORISE M. le Maire ou son représentant de signer ladite convention

23. Artisanales de Chartres – Avenant 1 Convention d'objectifs avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE l'attribution d'une subvention d'un montant de 61 960 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir au titre de l'événement 2015 ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2014, 2015 et 2016.

24. Délégation municipale à Bordeaux - 15ème Symposium international des feux d'artifices

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) ; Mmes BARRAULT, MESNARD ; M. GEROUDET ne prennent pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Isabelle MESNARD, Elisabeth BARRAULT et Patrick GEROUDET, pour le déplacement à Bordeaux du 22 au 24 septembre 2015 à l'occasion 15ème Symposium international des feux d'artifices.

25. Délégation municipale à Strasbourg - Rencontre des associations européennes des biens du patrimoine mondial

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) ; Mme VINCENT ne prend pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Isabelle VINCENT pour le déplacement à Strasbourg du 14 au 16 octobre 2015 à l'occasion de la première Rencontre des associations européennes des biens du patrimoine mondial.

26. Subvention de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir – Congrès 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour et 1 voix contre (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 13 143,60 € à l'Association des Maires d'Eure-et-Loir.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

CADRE DE VIE – PROXIMITE – TRANQUILITE ET URBANISME

27. Délégation de Service Public - Fourrière choix délégataire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) ; M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE le choix de la société CHARTRES SERVICE AUTO comme délégataire de la fourrière automobile ;

APPROUVE la convention de délégation de service public à conclure entre la société CHARTRES SERVICE AUTO et la ville de Chartres pour une durée de 4 ans à compter du 1er octobre 2015 ;

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de délégation de service public et ses annexes.

28. Pôle administratif - Contrat de certification CERTIVEA - Avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER), M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE le projet d'avenant au contrat de certification avec CERTIVEA.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

29. Marchés de travaux d'entretien des bâtiments lots 6 et 12 – Avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE des avenants n°1 aux marchés n°G2013-180 – lot n°12 : Serrurerie Métallique et G2014-005 – lot n°6 : Menuiserie acier pour la réalisation de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS de la ville de Chartres avec les sociétés GASNIER et TIMT, tels qu'ils sont définis ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

30. Marchés de réalisation de diagnostics voiries et bâtiments, et d'études géotechniques sur bâtiments (4 lots)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE les titulaires concernant la réalisation de diagnostics voiries et bâtiments, et d'études géotechniques sur bâtiments, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

31. Marché de réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre (Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE) et 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE des titulaires concernant la réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

32. Maîtrise d'œuvre pour la requalification des réseaux – Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE le titulaire concernant le marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification des réseaux situés dans l'emprise de l'opération du Pôle administratif, dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

33. Marché de prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la ville de Chartres – Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE le titulaire concernant des prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

34. Requalification Place Marceau et Place du Cygne – Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre (Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, M. BARBE) et 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE les titulaires concernant la requalification de la place Marceau et de la place du Cygne, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

35. Fourniture et renouvellement licences logiciels systèmes, réseau, SGBD, CAO et prestations associées – Autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE le titulaire concernant des prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

36. Marché d'acquisition de carburants et services associés Ville et Chartres Métropole – reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE la reconduction du marché n°G2012-185 relatif à l'acquisition de carburants et services associés pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole – lot n°1 : fourniture de carburants et services au détail avec la société TOTAL – RAFFINAGE MARKETING.

37. Dénomination Rue Pierre Maron

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la dénomination de cette nouvelle voie en rue Pierre MARON

Urbanisme

38. Désignation des représentants à la Commission Locale du secteur sauvegardé

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection des 4 représentants titulaires et des 4 représentants suppléants pour siéger au sein de la commission locale du secteur sauvegardé.

SONT CANDIDATS :

Michel TEILLEUX, Isabelle VINCENT, Patrick GEROUDET, Denis BARBE, représentants titulaires

Elisabeth BARRAULT, Maria CHEDEVILLE, Alain MALET, Sandra RENDA, représentants suppléants

PROCEDE à l'élection des 4 représentants titulaires et des 4 représentants suppléants pour siéger au sein de la commission locale du secteur sauvegardé.

Nombre de votants : 37

Suffrages exprimés : 36

SONT DECLARES ELUS pour siéger au sein de la commission locale du secteur sauvegardé, chacun ayant obtenu 36 voix :

Titulaires : Michel TEILLEUX, Isabelle VINCENT, Patrick GEROUDET, Denis BARBE

Suppléants : Elisabeth BARRAULT, Maria CHEDEVILLE, Alain MALET, Sandra RENDA,

Comptes rendus annuels à la collectivité – CRACL 2014 - Opérations d'aménagement confiées à la Société Publique Locale Chartres Aménagement

39. Opération ZAC de Rechèvres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, BRIERE-SAUNIER, BARBE s'abstiennent

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale de l'année 2014, afférent à l'opération d'aménagement de la ZAC de Rechèvres confiée à la SPL Chartres Aménagement.

40. Opération du Plateau Nord-Est

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 1 contre (M. BARBE) ; Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, BRIERE-SAUNIER s'abstiennent ; M. GORGES, sorti de la salle, n'a pas pris part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale de l'année 2014, afférent à l'opération d'aménagement de la ZAC du Plateau Nord-Est confiée à la SPL Chartres Aménagement.

41. Opération du Plateau Nord-Ouest

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE), Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, BRIERE-SAUNIER, CHEVEE s'abstiennent, M. GORGES et Mme DORANGE, sortis de la salle, n'ont pas pris part au vote

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale de l'année 2014, afférent à l'opération d'aménagement du Plateau Nord-Ouest confiée à la SPL Chartres Aménagement.

42. Opération ZAC des Hauts Saumons

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, BRIERE-SAUNIER, BARBE s'abstiennent

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale de l'année 2014, afférent à l'opération d'aménagement de la ZAC des Hauts Saumons confiée à la SPL Chartres Aménagement.

43. Opération ZAC Courtille

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, MM. BRIERE-SAUNIER, BARBE s'abstiennent

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale de l'année 2014, afférent à l'opération d'aménagement de la ZAC Courtille confiée à la SPL Chartres Aménagement.

44. Opération ZAC de la Roseraie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE), Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, CHEVEE, BRIERE-SAUNIER s'abstiennent

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale de l'année 2014, afférent à l'opération d'aménagement de la ZAC de La Roseraie confiée à la SPL Chartres Aménagement.

45. Opération ZAC Pôle gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mmes RENDA, SIRANDRE, MM. BILLARD, BRIERE-SAUNIER, CHEVEE, BARBE s'abstiennent

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale de l'année 2014, afférent à l'opération d'aménagement du Pôle Gare confiée à la SPL Chartres Aménagement.

Affaires sociales

46. Agenda d'accessibilité programmée

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

Enfance - Education

47. Modalités d'inscription en établissements d'accueil collectif et familial

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE l'actualisation des modalités d'inscription en établissements d'accueil collectif et familial proposées.

48. Modalités de tarification des établissements Petite Enfance - Actualisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) ; M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE l'actualisation des modalités de tarification en établissements Petite Enfance.

49. Halte garderie La Ronde Enfantine – Diminution de la capacité d'accueil à 13 places – Tranche horaire de 12h30 à 14h00

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour et 1 voix contre (M. BRIERE-SAUNIER), M. BARBE ne prend pas part au vote

AUTORISE la modification de la capacité d'accueil de la Halte Garderie La Ronde Enfantine comme suit :

Ouverture : MARDI et JEUDI de 08h30 à 17h30 avec possibilité de repas

VENDREDI de 08h30 à 12h30

sauf vacances scolaires et jours fériés

Capacité d'accueil : 21 places de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

13 places de 12h30 à 14h00

Vie associative

50. Secours Populaire Français *« Journée des oubliés des vacances »* - Subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour, 1 voix contre (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 650 € au Secours Populaire Français dans le cadre de l'organisation de la *« Journée des oubliés des vacances »*.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Jeunesse et Sports

51. Chartres Horizon section judo - Initiation judo Pôle Henri IV – Avenant n°5 à la convention d'objectifs – Subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 350 € à Chartres Horizon section Judo dans le cadre de l'initiation judo menée auprès des enfants scolarisés sur le Pôle Henri IV.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°5 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016.

52. Comité Associatif National Portugais – Fête de la Saint Jean – Subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

M. ROLO ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'association Comité Associatif National Portugais dans le cadre de l'organisation de la fête de la Saint Jean, Stade des Bas Bourgs.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

53. Boxe chartraine – Gala de clôture – Avenant n°2 à la convention d'objectifs – Subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour et 1 voix contre (M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association Boxe Chartraine dans le cadre de l'organisation de leur gala de clôture.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016.

54. Course PARIS-TOURS départ à Chartres - 11 octobre 2015 - Conventions de partenariat

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention (M. BARBE)

APPROUVE

- la convention de partenariat entre la Ville et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir pour la course cycliste internationale *« PARIS-TOURS »*,

- la convention de partenariat entre la Ville et la société Amaury Sport Organisation pour la course cycliste internationale *« PARIS-TOURS »*.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la présente convention et tout document y afférent.

55. Formation BAFA - Bureau Information Jeunesse

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place de cette action de formation au métier d'animateur.

APPROUVE la participation financière de la Ville de 90 € par jeune soit 1800€ pour 20 jeunes chartrains.

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et La Ligue de l'enseignement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

Mots fléchés chartres

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

Croûte des fois
Son nom
Amende
Présentation
Utiliseras
Vache
Agaçant
Enlevée
Ont un train à eux
Aidée par la muse
Rengagés
Fourgon
Grande voie
Venté
Sa collection musicale
Branche
Malin
Île
Henri IV l'adorait
Plénitude
Non communiqué
Pige
Touché
Oui à l'est
Pour attirer
Enfermé
Association
Belle allure
Grande joie
Empêche de bosser
Étendu
Produit dopant
Vit en botte
Lieu de conservation
Pronom
Badgera
Retient la toile
Tête de l'art
Avant ni, car
Routines
Persane
Apostolat
Don
Se rendra
Souvent populaire
Qui rassemble
Imite
Felix Leo
La seconde
Avalé
Pays du Père Noël
Cucurbitacée
Bordure
Tel quel
Règle
Première page
Pénétra
Sommet
Gendre du prophète
Serre de luxe
61
Donne de l'aire
Prénom
Initiales de guerre
Avant bull
Essaya
Participe
Écorce
Frimai
Cousine de l'ID
À poils
Rembourse
Transpercés
©JFR
Sept 2015
Sur la croix et sans fin
Décapité

THÉÂTRE EN PIÈCES

Le dernier chant

librement adapté d'Anton Tchekhov

Mise en scène : Mélanie Pichot et Emmanuel Ray
Adaptation et scénographie : Emmanuel Ray
Lumières : Natacha Boulet-Räber
Son : Tony Bruneau
Régie Générale : Jean Cardoso

Avec Fabien Moiny, Emmanuel Ray et Mélanie Pichot

Photo © Johnny Joo photography - PAGEDEMARQUE 02 38 53 27 92

- les 9 et 10 octobre 2015 à 20h30
- du 10 mars au 27 mars 2016 les jeudis, vendredis, samedis à 20h30 et les dimanches à 17h

THÉÂTRE DE POCHE - Abbaye St-Brice - CHARTRES
Renseignements / Réservations : 02 37 33 02 10 - www.tep28.com

Eure & Loir
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Centrale de la lumière et du spectacle
CHARTRES